# BULLETIN de l'Amicale

Volume 12, Numéro 2, Automne 2011

Hommage à René Lévesque

L'assemblée générale du 18 mai 2011

La démocratie, les députés et les médias

# Table des matières


3 Mot du rédacteur

4 Les membres du Conseil d'administration 2011

5 Mot de la présidente

6 Rapport de la présidente Cécile Vermette

8 Les membres de l'Amicale à l'Assemblée générale du 18 mai 2011

9 Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie

10 Rapport du Comité des activités sociales

12 Rapport du Comité des archives et objets de mémoire

14 Jacques-Yvan Morin reçoit le prix René-Chaloult 2011

15 Mot de remerciement de monsieur Jacques-Yvan Morin

16 Gérald Harvey reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2011

17 Mot de remerciement de monsieur Gérald Harvey

18 L'Assemblée générale du 18 mai 2011 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier

22 Vers l'Encyclopédie multimédia du patrimoine politique du Québec

24 René Lévesque, un démocrate au cœur de la Révolution tranquille

26 Université René-Lévesque, à Conakry en Guinée

28 Le Canada vivra-t-il jusqu'à 100 ans ?

32 J'ai le trac

34 Carrière médiatique et carrière politique : les parlementaires–journalistes

38 Hommage à l'institution qu'est la Tribune de la presse

42 Colloque sur la démocratie, les députés et les médias

44 Les médias dans un parlement minoritaire

46 Le triangle infernal : la presse, la démocratie et le profit ...

48 Jacques Chagnon, 45e président de l'Assemblée nationale du Québec

50 Un buste à la mémoire de Camille Laurin

52 Grâce à un don de 150 000$ Création de la Bourse d'excellence Rodrigue Tremblay

53 La poésie peut changer le monde

54 Les récits romanesques, la nouvelle passion de Léandre Dion

56 Biographie d'un grand Québécois : Gilles Lamontagne–Sur tous les fronts

58 9e Colloque des « Entretiens Pierre-Bédard »

63 Anciens parlementaires en action

64 Jean Garon reçoit le prix Étienne-Chartier

65 Mémoires de députés, vers une sixième saison

68 Vos archives : une contribution à la mémoire du Québec

70 En deuxième lecture

72 Quelques souvenirs de Pierre Laporte

74 Construction de l'hôtel du Parlement

76 Québec, splendeurs capitales

En couverture :

**René Lévesque**

Né dans un hôpital de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, le 24 août 1922. Étudia à l'École primaire de New Carlisle, au Collège de Gaspé, au Collège Saint-Charles-Garnier à Québec et entreprit des études de droit à l'Université Laval.

À la radio, fut d'abord annonceur et rédacteur de nouvelles à la station CHNC de New Carlisle. Travailla par la suite à Québec, à CKCV en 1941 et en 1942, puis à CBV de 1942 à 1944. Agent de liaison et correspondant de guerre pour l'armée américaine en 1944 et en 1945 à l'Office of War Information.

Nommé chef de reportage à la radio de Radio-Canada le 13 septembre 1953, co-anima l'émission *Carrefour* à la radio de 1953 au 7 novembre 1955, puis à la télévision jusqu'en 1956. Le 3 février 1956, devint pigiste et anima les émissions d'affaires publiques *Point de mire* de 1956 à 1959 et *Premier plan* en 1959 et en 1960.

Membre du Parti libéral en 1960. Élu député libéral dans Montréal-Laurier en 1960 et en 1962. Réélu dans Laurier en 1966. Ministre des Ressources hydrauliques et ministre des Travaux publics dans le cabinet Lesage du 5 juillet 1960 au 28 mars 1961. Ministre des Richesses naturelles du 28 mars 1961 au 19 janvier 1966 et ministre de la Famille et du Bien-être social dans le même cabinet du 14 octobre 1965 au 16 juin 1966. Siégea comme député indépendant à partir de 1967.

Quitta le Parti libéral le 14 octobre 1967 pour fonder le Mouvement souveraineté-association (MSA) le 19 novembre 1967. Devint président du Parti québécois le 14 octobre 1968. Candidat du Parti québécois défait dans Laurier en 1970 et dans Dorion en 1973.

Élu député du Parti québécois dans Taillon en 1976. Réélu en 1981. Premier ministre du Québec et président du Conseil exécutif du 25 novembre 1976 au 3 octobre 1985. Ministre des Affaires intergouvernementales par intérim du 8 janvier au 17 février 1982. Ministre délégué à la Condition féminine par intérim du 27 novembre 1984 au 16 janvier 1985. Démissionna comme président du Parti québécois le 20 juin 1985 et comme député de Taillon le 29 septembre 1985.

Décédé à Montréal, le 1er novembre 1987, à l'âge de 65 ans et 2 mois.

Caricature de Mme Aline Cloutier

# *Mot du rédacteur*

## René Lévesque, de New Carlisle à Conakry

Serge Geoffrion

Il y a quelques semaines à peine s'est tenu à Montréal un troisième colloque scientifique sur René Lévesque. Après celui de 1991 tenu sous le thème de *l'Homme, la nation, la démocratie* et celui de 2007 consacré aux *Mythes et réalités* entourant l'ancien premier ministre du Québec, celui du 4 novembre 2011 a été pertinemment dédié à *l'Homme de la parole et de l'écrit*. Nous y reviendrons d'ailleurs plus amplement dans le prochain *Bulletin de l'Amicale*, le printemps prochain.

Alors qu'au même moment, les 26 et 27 octobre 2011, se tenait à l'Assemblée nationale un colloque sur la *Démocratie, les députés et les médias* et qu'on y célébrait également le 140e anniversaire de la Tribune de la presse, il nous semblait important de souligner, à notre façon, l'apport de celui qui fut un grand parlementaire, un grand journaliste et un grand démocrate...

René Lévesque, un modèle pour les étudiants de la Guinée (Photo : Suzanne Lévesque)

En plus du texte d'un jeune historien brossant les grandes lignes de la carrière de René Lévesque, deux articles de monsieur Lévesque, un premier paru en 1960 et l'autre en 1970, nous en apprennent davantage sur la pensée politique de l'homme qui fut notre premier ministre de 1976 à 1985. Un article de madame Suzanne Lévesque, sa fille, nous amène à Conakry, en Guinée, pour une rencontre avec la direction et les étudiants de l'Université René-Lévesque.

Avec en toile de fond la carrière journalistique et politique de René Lévesque, nous poursuivons notre réflexion sur la nécessité de rétablir le lien de confiance entre le politique et la population et ce, en tenant compte bien sûr du rôle des médias dans ce qu'une collègue a décrit comme un « triangle infernal » où cohabite la presse, la démocratie et le profit. Un article sur les « parlementaires journalistes » nous instruira sur les liens qui existent entre les pouvoirs législatif et exécutif et le fameux quatrième pouvoir...Le témoignage d'un collègue élu dans le parlement minoritaire de 2007 bouclera la boucle, si l'on peut dire.

Nous consacrons aussi plusieurs pages aux activités tenues, les 17 et 18 mai 2011, dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle, y compris la belle cérémonie de la remise des prix de l'Amicale aux collègues Gérald Harvey et Jacques-Yvan Morin que nous saluons bien fraternellement.

Merci aux collègues François Cloutier, André Gaulin, André Harvey, Claude Lachance, Diane Leblanc, Michel Leduc, Rita-Dionne-Marsolais, Richard Merlini, Marcel Masse, Carole Théberge et Cécile Vermette pour leur contribution à ce numéro du Bulletin ainsi qu'à nos très précieux collaborateurs de l'Assemblée nationale du Québec.

**Serge Geoffrion, rédacteur**
Député de La Prairie (1998-2003)

# Les membres du Conseil d'administration 2011

**80 années de vie parlementaire**

Le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires est composé de sept collègues qui totalisent près de 80 années de vie parlementaire!

Il s'agit de **Michel Létourneau**, secrétaire-trésorier, député d'Ungava de 1994 à 2007; de **Carole Théberge**, vice-présidente, députée de Lévis de 2003 à 2007; d'**Yvan Bordeleau**, administrateur, député d'Acadie de 1989 à 2007; de **Rita-Dionne-Marsolais**, administratrice, députée de Rosemont de 1994 à 2008; de **Cécile Vermette**, présidente, députée de Marie-Victorin de 1985 à 2007; de **Pierre Gingras**, administrateur, député de Blainville de 2007 à 2008 et d'**André Harvey**, président sortant, député de Chauveau de 1970 à 1973 et de Charlesbourg de 1973 à 1976. (Photo : Christian Chevalier).

# *Mot de la présidente*

## Rétablir le lien de confiance

Cécile Vermette

Se peut-il, à la lumière des derniers sondages quant à la popularité de la classe politique, qu'on puisse rétablir le lien de confiance entre le citoyen et le système politique ?

Des parlementaires, anciens et toujours en poste, dénoncent cet état de fait, cette quasi-rupture, et cherchent des solutions concrètes pour faire de la politique autrement. Le débat dans l'espace public prend de plus en plus de place, reflétant ainsi l'importance quant aux enjeux démocratiques. Chez les plus pessimistes certains diront qu'il est impossible de changer le système de gouvernance. D'autres, plus positifs, espèrent en débattre afin de regarder toutes les avenues possibles de changement.

Dans un monde en perpétuelle mutation quant à l'organisation de notre société, quelle direction doit-on prendre pour faire face aux nouveaux défis, de ce que l'économiste et ancien conseiller politique Jacques Attali appelle la globalisation des mécanismes de gouvernance démocratique.

Il m'apparaît évident que l'influence des médias, aujourd'hui comme demain, ira grandissante face aux nouvelles composantes de cette globalisation de la démocratie. Nos institutions devront s'ajuster rapidement car la nature, on le sait trop bien, a horreur du vide. Les médias auront-ils cette indépendance intellectuelle, libre de toute contrainte mercantile pour favoriser la réflexion personnelle, atypique, dérangeante.

Nous avons eu la chance il y a un mois à peine, à titre d'anciens parlementaires, de débattre de ces enjeux lors du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias, dans l'enceinte même de notre Parlement. Fort de ces deux journées qui nous ont permis de mettre en relief les interrelations entre ces différents acteurs de la démocratie, nous devons maintenant élaborer des solutions à la hauteur de nos idéaux.

Le résultat de cet exercice devra déboucher sur des actions concrètes favorisant des modes de communication ordonnées, cohérentes et surtout, respectueuses de l'intelligence du citoyen. Si nous tenons à changer les moeurs politiques, c'est l'ensemble de la société et des forces vives de la démocratie qui doivent se mettre à l'ouvrage.

« Être informé, c'est être libre », disait le grand René Lévesque. Une société encore plus informée misant sur des valeurs de justice et d'équité relèvera les défis de ce début du 21e siècle pour faire de nous des participants plus libres, mieux outillés pour redonner foi en nos institutions démocratiques.

Les centaines d'années d'expérience parlementaire que nous avons accumulées devraient nous aider à infléchir le courant des choses, pour le meilleur.

**Cécile Vermette**
Députée de Marie-Victorin (1985-2007)
Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Conférence d'ouverture du Colloque *La démocratie, les députés et les médias*

# Rapport de la présidente Cécile Vermette

Cécile Vermette

## RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a tenu quatre réunions: trois se sont tenues à Québec dans les édifices de l'Assemblée nationale (25 août 2010, 8 décembre 2010 et 9 février 2011) et le 13 avril 2011 à la Place des Arts de Montréal.

## REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont souvent conviés à assister à différents événements. Dans la mesure du possible, nous tentons à ce que l'Amicale soit représentée le plus souvent possible. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les événements suivants :

- Le Parlement des sages du 8 au 10 septembre 2010
- La 8e Soirée des *Cultures à partager* qui s'est tenue le 8 octobre 2010 à Québec
- L'Amicale des anciens parlementaires est maintenant représentée au sein du conseil d'administration de l'Institut québécois d'affaires publiques. La collaboration avec cet organisme s'avère très intéressante (plusieurs d'entre nous pourrons en témoigner)
- Participation de plusieurs membres de l'Amicale lors de lancements, d'expositions ou d'autres activités de l'Assemblée nationale du Québec
- L'Amicale entend soutenir *L'Encyclopédie du patrimoine politique de l'Amérique française*, d'ailleurs, M. Marcel Masse vous en fera une brève présentation dans quelques minutes

Je tiens aussi à remercier notre collègue Antoine Drolet qui représente régulièrement l'Amicale à ces événements et activités.

## COMITÉS PERMANENTS

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les présidents respectifs vous soumettront leur rapport aujourd'hui :

- M. Serge Geoffrion au comité des communications et Mme Rita Dionne-Marsolais qui, pour sa part, doit se pencher sur la refonte du site internet de l'Amicale;
- Mme Diane Leblanc au comité sur le parlementarisme et la démocratie;
- M. Michel Leduc au comité des archives et des objets de mémoire (pour sa dernière participation à ce titre);
- Mme Carole Théberge au comité des activités sociales.

## SECRÉTARIAT

La permanence de l'Amicale est assurée par Marie Tanguay, secrétaire exécutive.

## ADHÉSION

À ce jour, l'Amicale compte plus de 231 membres en règle, ce qui représente près de 53% des anciens parlementaires en date du 13 mai 2011.

## ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

L'équipe de *Mémoires de députés* est actuellement à effectuer le montage des émissions qui découlent d'entrevues réalisées cette année. Il est à remarquer que la série prend la forme d'une entrevue entre l'ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin. Elles sont tournées à la salle du Conseil législatif.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche à 19 heures et en rediffusion durant la semaine.

Il est aussi possible d'acheter les coffrets de ces enregistrements.

# *Rapport de la présidente Cécile Vermette*

## UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

L'Amicale est membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) depuis sa création en 2003. En 2008, l'Amicale en collaboration avec l'Assemblée nationale, a été l'hôte du 5e Congrès de l'UMAPF qui s'est tenu du 17 au 19 septembre 2008. L'UMAPF ne s'est pas réunie depuis.

Toutefois, il y a eu effectivement une réunion du Bureau restreint de l'UMAPF par conférence téléphonique le mardi 10 mai 2011 entre messieurs. Yvon Biefnot, président de l'UMAPF, Jean Delaneau, secrétaire général par intérim, Xavier Hunault, président honoraire, Jean-Luc Richardet, ancien trésorier et moi-même. Tous souhaitent que l'UMAPF puisse poursuivre ses activités, quitte à restreindre la participation des sections qui ne peuvent défrayer le coût des activités. La réflexion de l'UMAPF n'est pas terminée à ce sujet.

## PRIX DE L'AMICALE

Nous avons décerné hier soir les Prix de l'Amicale à deux anciens parlementaires. Cette année, le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie est Monsieur Gérald Harvey, alors que Monsieur Jacques-Yvan Morin s'est vu octroyer le prix René-Chaloult.

## NÉCROLOGIE

Depuis mai 2010, onze de nos anciens collègues nous ont quittés. Il s'agit de :

Monsieur **Robert Middlemiss**, député de Pontiac de 1981 à 2003, est décédé à Gatineau le 28 mai 2010, à l'âge de 75 ans,

Monsieur **Fernand-Joseph Lafontaine**, député de Labelle de 1959 à 1973, est décédé à Sainte-Véronique le 21 juin 2010, à l'âge de 87 ans,

Monsieur **Daniel Bradet**, député de Charlevoix de 1985 à 1994, est décédé à Baie-Saint-Paul le 16 novembre 2010, à l'âge de 64 ans,

Monsieur **Jean-Paul Cloutier**, député de Montmagny de 1962 à 1973, est décédé à Québec le 19 décembre 2010, à l'âge de 86 ans,

Monsieur **André Marchand**, député de Laurier de 1970 à 1981, est décédé à Montréal le 11 janvier 2011, à l'âge de 84 ans,

Monsieur **Montcalm Simard**, député de Témiscouata de 1966 à 1973, est décédé à Rivière-Bleue le 25 janvier 2011, à l'âge de 89 ans,

Monsieur **Guy Leduc**, député de Taillon de 1966 à 1976, est décédé à Verdun le 10 mars 2011, à l'âge de 82 ans,

Monsieur **Laurent Lizotte**, député de Montmagny de 1960 à 1962, est décédé à Québec le 26 mars 2011, à l'âge de 89 ans.

Monsieur **André Raynauld**, député d'Outremont de 1976 à 1980, est décédé à Montréal le 11 avril 2011, à l'âge de 83 ans.

Monsieur **Rémy Poulin**, député de Chauveau de 1985 à 1994, est décédé à Québec le 17 avril 2011, à l'âge de 58 ans.

Monsieur **Jean-Paul Noël**, député de Montréal-Jeanne-Mance de 1952 à 1956, est décédé à Lachute le 29 avril 2011, à l'âge de 91 ans.

Si vous le voulez bien, nous allons observer une minute de silence en mémoire des disparus.

**Cécile Vermette**
Députée de Marie-Victorin (1985-2007)
Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

# Les membres de l'Amicale à l'Assemblée générale du 18 mai 2011

Photo : Christian Chevalier

# Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie

Diane Leblanc

Encore cette année, notre comité, avec mes collègues Yvan Bordeleau et Roger Bertrand, a été fort actif :

- Évaluation des forces de nos 52 membres
- Élaboration et rédaction d'un dépliant promotionnel qui résume notre offre de service
- Rencontre avec Gilles Pageau de la Direction des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale afin d'identifier nos territoires d'intervention (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Maghreb, Haïti) et établir les critères qui orienteront nos membres dans leur décision de poser leur candidature. Parmi ces critères, on retrouve :
    - o Multipartisme et pluralisme
    - o Liberté de presse
    - o Séparation des pouvoirs
    - o Parlement légitimement élu et cautionné par la communauté internationale
- Élaboration et rédaction d'une lettre aux organismes œuvrant en coopération internationale
- Recherche des adresses postales et courriels de ces organismes

## LES PROCHAINES ÉTAPES

- Traduction, à l'anglais, du document *Au service de la démocratie et de la coopération*
- Veiller à ce que le Secrétariat de l'Amicale ait les ressources suffisantes pour accompagner ses membres
- Une fois que nous serons assurés de notre capacité à coordonner les demandes, nous procéderons à l'envoi des lettres et des dépliants

## RELATIONS AVEC L'INQAP

En août 2010, la présidente de notre Amicale a reçu une demande de collaboration de l'Institut québécois d'affaires publiques (INQAP).

- Organisme créé en octobre 2009
- Mission : mieux faire connaître les institutions démocratiques (parlementaires, gouvernementales et municipales) qui ont forgé le Québec et faire apprécier le rôle des élus et des administrateurs d'État, regrouper les citoyens intéressés par les affaires publiques et démystifier les relations avec les pouvoirs publics.
- Ses membres sont issus des secteurs public, parapublic, associatif, institutionnel et corporatif
- Ses activités : Séminaires de formation et déjeuners causeries (9 dont 4 en relations parlementaires, 2 en relations gouvernementales, 1 sur les relations municipales et 1 double sur les commissions parlementaires)

L'Amicale a contribué à un séminaire sur le fonctionnement d'une commission parlementaire tenu en février dernier. Le volet théorique a impliqué la direction du secrétariat des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale tandis que le volet pratique a regroupé neuf anciens parlementaires, soient Guy Chevrette à titre de président, Roger Bertrand et Roger Lefebvre comme ministres ainsi que Rosaire Bertrand, Lewis Camden, Michel Côté, Claude Lachance, Michel Letourneau et Cécile Vermette comme membres de la commission.

Les participants ont été divisés en sept groupes qui se sont vus confier la rédaction d'un mémoire qu'ils ont défendu dans le cadre de la commission parlementaire fictive. L'activité fut un succès.

J'ai été désignée par notre Amicale pour siéger comme administratrice au conseil de l'INQAP. Il s'agit d'une belle opportunité qui nous est offerte pour faire valoir l'expertise des anciens parlementaires et faire rayonner l'Amicale des anciens parlementaires.

## *Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie*

L'INQAP souhaite tenir sous peu un dîner causerie, conjointement avec l'Amicale, sur un sujet (à déterminer) qui contribuerait au débat public relié aux politiques et aux affaires publiques.

Compte tenu que cette collaboration a été un succès jusqu'ici, et compte tenu que l'INQAP a été reconnu par le l'ex-président de l'Assemblée nationale, M. Yvon Vallières, je vous recommande de poursuivre cette collaboration avec l'Institut québécois d'affaires publiques.

**Diane Leblanc**
Présidente du Comité parlementarisme et démocratie
Députée de Beauce-Sud (1997-2007)

La présidente du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, également vice-présidente aux communications et à la recherche à la Commission des normes du travail, Diane Leblanc, siège maintenant sur le conseil d'administration de l'Institut québécois des affaires publiques.

# *Rapport du Comité des activités sociales*

## J'aurais voulu être un artiste...

Carole Théberge

C'est peut-être ce qu'ont fredonné ceux et celles qui ont accepté l'invitation du 17 mai dernier lors de leur visite du Grand Théâtre de Québec?

En effet, votre Amicale a voulu profiter du 50e anniversaire du ministère de la Culture et particulièrement du 40e de l'inauguration du Grand Théâtre de Québec pour inviter les membres et leurs conjoints à redécouvrir ce haut-lieu de culture, de spectacles et de musique.

De fait, notre guide, M. Pierre Lapointe, a parcouru avec nous la petite et la grande histoire de cet édifice : de ses débuts, dans l'esprit d'un Jean Lesage visionnaire qui souhaitait doter Québec « *d'un monument qui commémorera le centenaire de la Confédération* », aux discussions, aux délais et aux reports, tantôt pour le choix du nom, de l'emplacement ou de l'architecte, tantôt en raison d'une élection, ou encore à cause d'une grève dans le secteur de la construction... Une saga qui s'est tout de même conclue par l'inauguration de l'édifice le 16 janvier 1971 avec l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de M. Wilfrid Pelletier.

**Ça vous dit quelque chose?**

Puis on se dirige vers la murale de Jordi Bonet. Œuvre monumentale accompagnée des textes de Claude Péloquin qui a suscité et suscite encore des commentaires tant par son audace que par sa présence intense. Notre guide porte à notre attention les détails exprimés sous les thèmes de l'artiste. Cet éclairage remet en perspective notre appréciation de l'œuvre.

## *Rapport du Comité des activités sociales*

Quel privilège que d'avoir entendu ce récit récapitulant les grands pans de la mise en œuvre, non seulement d'une bâtisse, mais de cette partie de l'histoire de l'implantation de la culture à Québec. Ce Grand Théâtre qui deviendra à la fois berceau et vitrine culturels à Québec.

Une fois de plus, cette visite nous a permis d'apprécier un monument de la ville de Québec. Elle s'est prolongée par un déjeuner au restaurant *Le 47e Parallèle* entre collègues.

De la grande salle aux loges, du foyer à la salle d'exposition, les murs du Grand Théâtre ont révélé leurs secrets. Merci à notre guide, Pierre Lapointe, et merci au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la direction du Grand Théâtre de Québec pour leur collaboration dans le succès de cette autre visite mémorable.

**Carole Théberge**
Présidente du Comité des activités sociales
Députée de Lévis (2003-2007)

La visite fut rehaussée par les intéressantes explications de notre guide, monsieur Pierre Lapointe.

Claude Lachance devant la célèbre murale de Jordi Bonet.

Des spectateurs attentifs à l'histoire du Grand Théâtre de Québec.

Photos : Claude Lachance

# Rapport du Comité des archives et des objets de mémoire

Michel Leduc

Le Comité, composé de 12 membres (anciens parlementaires, professionnels liés aux archives, représentants du Directeur général des élections (DGE) et de la Fédération des sociétés d'histoire), s'est réuni à trois reprises depuis un an. Parmi les anciens parlementaires membres du Comité, soulignons la présence de MM Jacques Brassard, Gérard Gosselin, Pierre Gingras, Yvan Bordeleau et Lewis Camden. Nous déplorons le décès, au mois de décembre dernier, de M. Jean-Paul Cloutier, membre du Comité depuis ses débuts.

Personnellement, après cinq ans à la tête du Comité, j'ai fait part au conseil d'administration de l'Amicale de mon intention de quitter cette fonction. Le conseil a accepté ma recommandation pour la nomination de M. Jacques Brassard comme président du Comité des archives et objets de mémoire. C'est pourquoi ce rapport constitue un bref bilan de ce qui a été accompli depuis 2006.

Il est important de rappeler que le Comité sert de relais entre le Service des ressources documentaires et des archives de l'Assemblée nationale du Québec, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et les anciens députés, et qu'à ce titre, il n'a aucun droit de regard ou de décision. Son mandat en est un d'information, de sollicitation et d'animation, en particulier au sein de l'Amicale.

Les principales actions entreprises par le Comité depuis 2006 sont les suivantes :

1) La mise en fonction d'un comité réunissant anciens députés et professionnels des archives. Ce Comité nous permet de servir de lien entre l'Amicale et les services professionnels liés aux archives. De plus, il permet à vos représentants de mieux connaître le monde complexe des archives ainsi que le fonctionnement de ses professionnels. De plus, il sert de guide dans la recherche de moyens pour mieux servir les objectifs poursuivis par le Comité et l'Amicale.

2) La restructuration des régions pour rendre le tout plus fonctionnel a constitué une priorité. On demande aux répondants régionaux de couvrir environ dix circonscriptions. Seulement quelques régions manquent à l'appel faute de volontaires. On en compte présentement dix-sept sur une possibilité de vingt. À chaque année, il faut refaire le travail de recrutement de volontaires auprès des membres de l'Amicale.

3) Le maintien de liens fonctionnels avec les répondants régionaux, soit par le biais d'une lettre, soit par le lien Internet représente aussi une innovation afin de garder vivante l'équipe régionale, de prodiguer des conseils pratiques et de répondre à d'éventuelles questions sur le travail d'animation en région.

4) La réalisation d'un important sondage, il y a deux ans, auprès de tous les anciens députés afin de connaître leur opinion sur la question des archives et pour les inviter à communiquer avec nous, fut orchestrée efficacement avec l'aide de notre secrétaire exécutive, M[me] Marie Tanguay.

5) L'organisation de rencontres sur les archives en compagnie des professionnels de l'ANQ et de la BANQ à l'occasion de l'Assemblée générale nous a permis de raffermir le lien avec les membres de l'Amicale. Ce type de rencontre donne à chacun l'occasion de s'informer directement sur toute question concernant le dépôt de documents.

6) L'envoi d'une lettre à tous les députés qui ont quitté leur fonction à la suite de l'élection de décembre 2008 pour les inciter à déposer leurs archives fait partie d'une tâche prioritaire qui s'effectue après chaque élection.

7) L'adoption d'une nouvelle procédure de fonctionnement pour les représentants régionaux à partir du site de l'Assemblée nationale facilite grandement le travail des représentants puisque l'information au sujet des archives des anciens se retrouve sur le site de l'Assemblée nationale à la section Histoire. Il est aisé de savoir qui, parmi les anciens, a déposé et où, ses archives.

8) L'établissement d'un guichet unique et d'une procédure simple et efficace pour toute demande d'aide ou d'information concernant les archives politiques nous facilite grandement la tâche. Ce guichet est assuré par M. Alain Gariépy du Service des archives de l'Assemblée nationale.

9) L'utilisation systématique du Bulletin de l'Amicale pour diffuser l'information au sujet des archives politiques nous assure d'un lien direct avec les membres de l'Amicale. Dans le Bulletin du printemps, par exemple, on a souligné le dépôt de 20 000 photographies de la part de notre collègue Claude Lachance. Cela mérite toute notre admiration.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux qui ont accepté la tâche de représentant régional du comité des archives, les membres de l'exécutif, les professionnels, en particulier M. Alain Gariépy pour sa grande disponibilité, ainsi que notre fidèle secrétaire Marie Tanguay qui nous accompagne dans chacune de nos réunions. Merci aussi au conseil d'administration qui a toujours compris l'importance de ce comité et m'a toujours assuré de son soutien sans faille. Merci à Jacques Brassard de prendre la relève.

Je termine ainsi mon rapport par la réflexion générale suivante : les traces du passé se doivent d'être conservées car elles sont le miroir fidèle de ce que nous sommes en tant que peuple et nation. Nos archives constituent la matière première de notre histoire, qu'elle soit nationale ou régionale.

En histoire, il y a des sentiers qui sont étroits et courts, d'autres qui sont larges et longs.

Il appartient aux historiens de départager le tout. Les archives des anciens députés font partie de cette matière première qui permet aux historiens de faire avancer notre connaissance de l'histoire du Québec dans toutes ses ramifications. Être fidèle à nos archives, c'est être fidèle à notre histoire et à notre démocratie parlementaire. C'est un comité dont les objectifs et l'action méritent respect et longue vie.

**Michel Leduc**
Président du Comité des archives et des objets de mémoire (2006-2011)
Député de Fabre (1981-1985)

# Jacques-Yvan Morin reçoit le prix René-Chaloult 2011

Rita Dionne-Marsolais

Le prix René-Chaloult est un hommage à l'ensemble d'une carrière particulièrement prolifique.

Cette année, c'est avec beaucoup d'humilité que je présente notre collègue Jacques-Yvan Morin, à la demande du conseil de l'Amicale, récipiendaire du prix René Chaloult 2011.

Il est difficile de présenter ce spécialiste en droit international qu'est Jacques-Yvan Morin tellement sa carrière, ou plutôt sa feuille de route, est bien remplie.

Pour avoir observé Jacques-Yvan Morin comme parlementaire et chef de l'opposition officielle alors que je n'avais pas encore trente ans et que je faisais partie de l'équipe de support d'Hydro-Québec au moment où celle-ci se présentait sérieusement en commission parlementaire, je me rappelle l'élégance, la politesse, la profondeur de réflexion, la précision des questions et l'intelligence de cet avocat dont les anciens élèves font encore l'éloge aujourd'hui. Il y en a sûrement quelques-uns ici ce soir qui ont des souvenirs inoubliables sur les enseignements de ce grand et pour plusieurs, de ce meilleur professeur de droit.

Jacques-Yvan Morin a étudié aux universités McGill (Montréal), Harvard (Boston) et Cambridge en Angleterre... Il a enseigné à l'Université de Montréal et a été membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye, entre autres. Il s'engage en politique en faveur du Québec à la fin des années soixante et devient un parlementaire redoutable et chef de l'opposition officielle en 1973. Quand le Parti québécois prend le pouvoir en 1976, il occupera plusieurs postes dans le cabinet de René Lévesque, à l'éducation, aux affaires intergouvernementales et à la culture et au développement scientifique.

Cet homme dont les influences et les ancrages sont autant continentaux qu'européens continue de contribuer à l'avancement et à la reconnaissance du Québec. Il est récipiendaire du grade d'officier de la Légion d'honneur, d'officier de l'Ordre de la Pléiade et grand officier de l'Ordre national du Québec. En 2009, il recevait le prix Louis-Joseph Papineau.

Comme parlementaires nous ne pouvons passer sous silence la complicité de son épouse, madame Élizabeth Gallat-Morin. On dit que derrière chaque grand homme il y a une grande dame. Je ne crois pas me tromper en soulignant l'appui de cette grande dame à la carrière politique de Jacques-Yvan Morin. Merci madame Morin de continuer à partager et encourager les efforts de votre mari pour la réussite du Québec moderne.

**Rita Dionne-Marolais**
Députée de Rosemont (1994-2008)

Photo : Christian Chevalier

La présidente Cécile Vermette a remis une magnifique photographie de Christian Chevalier à Jacques Yvan Morin, en présence d'Élizabeth Gallat-Morin, de Rita Dionne-Marsolais et du président Jacques Chagnon.

# Mot de remerciement de monsieur Jacques-Yvan Morin

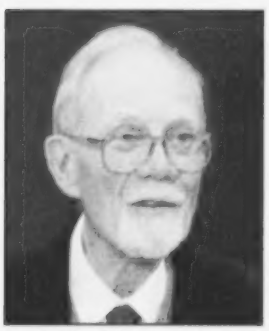
Jacques-Yvan Morin

Quand bien même je voudrais vous dissimuler le plaisir que l'Amicale me fait en me décernant le prix René-Chaloult, vous ne me croiriez pas – et vous auriez raison. Je vous en remercie de tout coeur.

J'ai deux raisons majeures d'y être sensible. La première tient à la liste de mes devanciers, les récipiendaires du prix des années précédentes, MM. François Cloutier (2005), Jean-Paul L'Allier (2006), Claude Castonguay (2007), Paul Gérin-Lajoie (2008), Denis Vaugeois (2009) et Guy St-Pierre, l'an dernier. Certains étaient des amis avant même la vie politique. Deux d'entre eux m'ont précédé au ministère de l'Éducation et je suis heureux qu'on m'ait jugé digne de figurer en leur compagnie au sein de ce groupe qui a rendu des services insignes au Québec.

La seconde raison a trait à l'homme politique remarquable qui a donné son nom au prix qui m'est conféré. René Chaloult fut un parlementaire dans toute la force du mot et j'eus l'honneur de le connaître.

Son indépendance d'esprit est demeurée proverbiale : élu en 1936 comme député de l'Union nationale, il quitte celle-ci l'année suivante pour former, avec Philippe Hamel et quelques autres, le Parti national, puis se fait élire en 1939 comme indépendant.

Sa contribution la plus durable à notre vie nationale fut sûrement sa campagne en faveur de l'adoption d'un drapeau pour le Québec. On se souviendra comment Maurice Duplessis, prévenu que Chaloult allait présenter une motion, le 21 janvier 1948, en faveur de l'adoption d'un drapeau par l'Assemblée, fit décréter le fleurdelysé par le Conseil des ministres, de sorte que celui-ci flottait déjà sur la tour du Parlement avant que la motion fût présentée. Cela valut quand même à René Chaloult la médaille d'argent du Mouvement national des Québécois, que je lui remis en 1973. J'ignorais à ce moment-là qu'on me remettrait un jour le prix qui porte son nom. Il arrive que la vie politique connaisse de bons moments.

**Jacques-Yvan Morin**
Député de Sauvé (1973-1984)

Né à Québec, le 15 juillet 1931. Fit ses études supérieures aux universités McGill, de Cambridge (Angleterre) et Harvard à Boston. Admis au Barreau du Québec en 1953. Professeur de droit international et constitutionnel à l'Université de Montréal de 1958 à 1973. Fut aussi professeur invité aux universités de Paris et de Nice (France). Président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal en 1966 et en 1967. Membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye (Pays-Bas) de 1964 à 1968. Président des États généraux du Canada français de 1966 à 1969. Fondateur et directeur du McGill Law Journal en 1952 et de La Revue québécoise de droit international en 1984. A publié en collaboration *Les constitutions du Canada et du Québec : du Régime français à nos jours* en 1992 et *Demain, le Québec...* en 1994.

Élu député péquiste dans Sauvé en 1973. Chef de l'opposition officielle du 20 novembre 1973 au 18 octobre 1976. Réélu en 1976 et en 1981. Vice-premier ministre du 26 novembre 1976 au 5 mars 1984. Ministre de l'Éducation dans le cabinet Lévesque du 26 novembre 1976 au 6 novembre 1980. Ministre d'État au Développement culturel et scientifique du 6 novembre 1980 au 17 février 1982. Ministre des Affaires intergouvernementales du 17 février 1982 au 5 mars 1984. Démissionna comme député et ministre le 5 mars 1984.

Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal à compter de 1984. Nommé professeur émérite en 1996. Professeur en droit international public à l'Académie de La Haye en 1995. Professeur à l'Université de Lyon 3 (France) de 2002 à 2006. Président d'honneur de la Société québécoise de droit international. Devint officier de la Légion d'honneur le 2 mars 1987. Obtint le grade d'officier de l'Ordre de la Pléiade en 1995. Nommé grand officier de l'Ordre national du Québec le 5 juin 2001. Docteur en droit honoris causa des universités de Poitiers et du Mans (France).

# Gérald Harvey reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2011

André Harvey

D'entrée de jeu, je voudrais vous faire part que le *prix Jean-Noël-Lavoie 2011* est remis à monsieur Gérald Harvey, ancien député libéral de Jonquière. Gérald a représenté cette circonscription du Saguenay du printemps 1960 à l'automne 1976.

Dans un deuxième temps, je souhaite éliminer de votre esprit tout ce qui peut avoir une apparence de conflit d'intérêts, en vous déclarant que je n'étais pas membre du jury 2011 pour le choix des récipiendaires lorsque celui-ci a fait ses recommandations au conseil d'administration de l'Amicale... Qui plus est, à titre de président sortant, je suis exclu du droit de vote à l'exécutif et ce, en vertu de notre règlement de régie interne.

Je vous avoue cependant avoir demandé au conseil d'administration le privilège de présenter le Prix Jean-Noël Lavoie 2011, puisque cela me donne l'opportunité de poser un geste de solidarité et d'affection à l'endroit du récipiendaire du prix Jean-Noël Lavoie, monsieur Gérald Harvey.

Pour ceux et celles qui ne le savent pas déjà, Gérald est mon frère et il est le 6e de la famille Harvey. Gérald est marié à Nora Northon et leur union, qui remonte à plus de 50 ans déjà, a produit deux charmantes filles, Louise et Johanne.

Je me permets de vous rappeler que le prix Jean-Noël Lavoie, du nom d'un ancien parlementaire et ex-président de l'Assemblée nationale (avec qui Gérald et moi avons siégé), est présenté « en reconnaissance de l'engagement exceptionnel de Gérald au service de ses concitoyens, avant, pendant et après sa vie parlementaire ».

L'Amicale reconnaît non seulement sa carrière politique, mais veut aussi souligner tout particulièrement son implication à titre de trésorier de l'Amicale et ce, pendant plusieurs années. Il a été le gardien de l'administration de l'Amicale en imposant un système de saine gestion, et il a toujours assuré un suivi constant et rigoureux des séances des comités et des déplacements des membres du conseil d'administration.

Gérald a non seulement apporté sa contribution par son engagement depuis les 17 années d'existence de l'Amicale, mais il a été (de l'aveu même du président de l'Assemblée nationale de l'époque, aujourd'hui, monsieur le juge Jean-Pierre Saintonge), le premier « démarcheur », avec son ami Louis-Philippe Lacroix, à exercer des pressions pour inciter la présidence à créer, par une loi du Parlement, l'*Amicale des anciens parlementaires* du Québec qui, aujourd'hui, lui rend un hommage bien mérité.

Pour tout ce qui précède,

Chers amis, mesdames et messieurs, il me fait plaisir, en mon nom personnel et en votre nom, de présenter à monsieur Gérald Harvey, le prix *Jean-Noël Lavoie* 2011 !

**André Harvey**
Président sortant
Député de Chauveau (1970-1973)
Député de Charlesbourg (1973-1976)

Photo : Christian Chevalier

La même photographie fut remise par la présidente Cécile Vermette à Gérald Harvey, en présence d'André Harvey et du président Jacques Chagnon.

# Mot de remerciement de monsieur Gérald Harvey

Gérald Harvey

Monsieur le président de l'Assemblée nationale du Québec, Madame la présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, Membres du conseil d'administration de l'Amicale, Chers amis,

En me décernant le prix Jean-Noël-Lavoie pour mon engagement auprès de l'Amicale vous me récompensez de façon merveilleuse pour les humbles services que j'ai rendus à l'Amicale.

Soyez assurés que j'apprécie cet hommage que vous me rendez ce soir et que j'en garderai un souvenir impérissable.

Permettez-moi de vous raconter très brièvement comment je me suis intéressé à la fondation d'une amicale pour les ex-parlementaires.

Dans les années 1980, m'intéressant toujours à ce qui se passait à l'Assemblée nationale après y avoir siégé de 1960 à 1976, soit cinq termes à titre de député, adjoint parlementaire et ministre, j'assistais assez souvent aux débats avec l'ancien député des Îles-de-la-Madeleine, feu Louis-Philippe Lacroix. À notre grande surprise, plusieurs députés libéraux qui nous avaient succédé, trouvaient curieux notre présence fréquente dans les galeries de l'Assemblée nationale et pensaient que nous voulions reprendre leur place. Aussi, nous les avons rassurés en leur faisant part de notre désir de voir créer une amicale des anciens parlementaires du Québec.

C'est ainsi qu'à la suite de nos nombreuses démarches auprès de la présidence de l'Assemblée nationale, la Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a été adoptée le 16 décembre et sanctionnée le 17 décembre 1993.

Je voudrais en terminant, féliciter mon ex-collègue Jacques-Yvan Morin qui reçoit ce soir le prix René-Chaloult qui lui est décerné en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens avant, pendant et après sa vie parlementaire. Monsieur Morin était mon critique officiel de 1970 à 1973 alors que j'étais ministre du Revenu et il s'acquittait de sa tâche avec doigté et compétence.

Encore une fois merci pour l'obtention du prix Jean-Noël-Lavoie.

**Gérald Harvey**
Député de Jonquière (1960-1966) et
Jonquière-Kénogami (1966-1976)

Né à Jonquière, le 1er mars 1928. Fit ses études à l'École Saint-Charles, à l'Académie Saint-Michel à Jonquière, au Collège Sacré-Cœur à Victoriaville et au Goyetche Business College à Jonquière. A suivi également des cours de l'International Accountant Society. Diplômé en comptabilité et tenue de livres depuis 1955.

Commis-comptable au Service des chemins de fer nationaux de 1954 à 1959. Commentateur sportif à la station radiophonique CKRS à Jonquière de 1954 à 1958 et chroniqueur sportif au quotidien Le Progrès du Saguenay. Commis-comptable à la compagnie Price à Jonquière en 1959 et en 1960. Annonceur officiel au Palais des sports et au Club de courses sous harnais à Jonquière. Président de la Fraternité des employés des chemins de fer et autres transports de Jonquière. Membre de l'Union internationale des commis et comptables. Membre des Chevaliers de Colomb des 3e et 4e degrés.

Président de l'Association libérale de Jonquière-Kénogami et de la Fédération régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1958. Membre du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec pendant 12 ans. Élu député libéral dans Jonquière-Kénogami en 1960. Réélu en 1962 et dans Jonquière en 1966, en 1970 et en 1973. Nommé adjoint parlementaire du ministre de la Famille et du Bien-être social le 19 décembre 1962. Assermenté ministre d'État à la Famille dans le cabinet Bourassa le 12 mai 1970. Ministre du Revenu du 1er octobre 1970 au 31 juillet 1975. Ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du 30 juillet 1975 au 26 novembre 1976. Défait en 1976.

Vice-président exécutif de l'Association provinciale des marchands d'automobiles du Québec de 1978 à 1982. Fondateur de la compagnie Constructions Rive-Gauche en 1982 et président de cette compagnie jusqu'à sa retraite en 1992. Membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi à compter de 1977. Nommé membre honoraire à vie de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Frère d'André Harvey.

# L'assemblée générale du 18 mai 2011 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier

Cécile Vermette, Yvan Bordeleau, Roger Lefebvre et Pierre Marois

Antoine Drolet et Jacques Chagnon

Gérard Gosselin et Marcel Gagnon

Elie Fallu, Léopold Marquis et Clément Richard

Jean-Pierre Paquin, René Serge Larouche et Roger Lefebvre

*L'assemblée générale du 18 mai 2011 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier*

Georges-Emery Tremblay, André Harvey et Jacques Chagnon.

Pierre Marois, Michel Côté, Lucien Lessard, Jean-Paul Bordeleau, Yves Duhaime et Raymond Brouillet

Gilles Morin de l'Association ontarienne des ex-parlementaires

Hélène Scherrer de l'Association canadienne des ex-parlementaires

Victor Goldbloom et Michel Leduc

Notre présidente, Cécile Vermette, a rappelé les grands moments de la dernière année au sein de l'Amicale des anciens parlementaires.

*L'assemblée générale du 18 mai 2011 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier*

Pierre Marois, Solange Charest et Lucien Lessard

Serge Geoffrion, Carole Théberge, Manon Blanchet, la conjointe de Claude Lachance et Victor Goldbloom

Gilles Morin et Jacques Chagnon

Carole Théberge, Rita Dionne-Marsolais et Claude Lachance

David Payne

*L'assemblée générale du 18 mai 2011 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier*

Michel Côté, sa conjointe, la conjointe de Claude Lachance et François Gendron

Pierre Marois, Lucien Lessard, Matthias Rioux et Denis Hardy

Jacques Brassard, Marcel Masse et Michel Leduc, trois présidents du Comité des archives et objets de mémoire

Diane Leblanc

Michel Létourneau

Victor Goldbloom et Claude Lachance

Pierre Marois, Marcel Gagnon et Clément Richard

# Vers l'Encyclopédie multimédia du patrimoine politique du Québec

Société du patrimoine politique du Québec

La Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ), créée en novembre 2001 à l'initiative de notre collègue Marcel Masse, ancien ministre des gouvernements québécois et canadien, s'est donnée pour mission d'inventorier, d'approfondir les connaissances et de mettre en valeur le patrimoine politique du Québec. Elle a, par son action, encouragé la cueillette et l'inventaire des documents se rapportant au patrimoine politique. Elle a stimulé l'étude et la diffusion des connaissances de ce patrimoine.

C'est dans cet esprit que la SOPPOQ réfléchit depuis un certain temps à la pertinence, aux objectifs et aux paramètres d'une encyclopédie multimédia du patrimoine politique du Québec, de Champlain à aujourd'hui, de sa gouvernance et de son évolution politique. Pour ce faire, elle a créé un comité présidé par M. Masse, lequel est constitué d'historiens, de politologues et de journalistes.

Ce projet s'inspire de l'Encyclopédie multimédia du patrimoine culturel de l'Amérique française en cours de réalisation en collaboration avec la Chaire du patrimoine de l'Université Laval et de nombreux partenaires universitaires et gouvernementaux. Cette encyclopédie, qui devrait franchir au début de l'été le cap des 200 articles appuyés sur de nombreux documents multimédia, est consultée tous les mois par plus de 10 000 internautes. Rappelons que le 10 mars 2011, l'Office québécois de la langue française a crédité cette encyclopédie de la mention «Coup de cœur» pour la richesse et l'excellence de son site internet.

Pour Marcel Masse, L'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec comblerait un grand vide, compte tenu de la carence d'une analyse de la réalité patrimoniale de notre héritage démocratique et de l'absence pour les citoyens d'un lieu public de discussion aussi bien que d'information en ces matières. Elle offrirait un outil multimédia dynamique de qualité universitaire, pédagogique, participatif, interactif et destiné à une diffusion grand public sur Internet. Elle mettrait à la disposition des intéressés une abondante documentation archivistique faite de documents visuels, sonores, audiovisuels et textuels. Elle pourrait également, par des volets ciblés, privilégier des clientèles particulières comme la jeunesse, les immigrants récents, les minorités ou les autochtones. On pourrait même y mettre en œuvre des volets régionaux.

Marcel Masse, député de Montcalm (1966-1973), a exposé à ses collègues réunis en assemblée générale, le 18 mai 2011, les grandes lignes du projet de l'Encyclopédie multimédia du patrimoine politique au Québec. (Photo : Claude Lachance).

Par définition, cette encyclopédie ne peut se réaliser qu'en relation étroite avec de nombreux partenaires universitaires ou organismes concernés par le patrimoine politique comme, à titre d'exemple, l'Assemblée nationale du Québec, la Chambre des communes du Canada, l'Office national du film, Parcs Canada, les Archives du Québec et du Canada, les

Bibliothèques nationales, les médias, les musées, les sociétés historiques, les partis politiques auxquels pourraient s'ajouter les Directeurs généraux des élections.

### Objectifs

Par son projet d'Encyclopédie multimédia du patrimoine politique québécois (EPPOQ), la SOPPOQ propose donc, grâce à des outils modernes, de rendre accessibles à un large public les connaissances fondamentales se rapportant au développement politique du Québec et de ses institutions. Elle vise à encourager une participation accrue et éclairée de tous les citoyens aux débats démocratiques.

Beaucoup s'inquiètent, tant en Occident qu'au Québec, de l'état et de l'évolution de la démocratie. La SOPPOQ partage cette préoccupation. La baisse générale de la participation électorale et le manque d'intérêt pour les institutions politiques sont des signes d'affaiblissement de la démocratie. Pour le politologue Henry Milner, les connaissances politiques individuelles seraient un élément important de la «compétence civique ». Selon lui, on a des raisons de croire que l'acquisition de ces connaissances à l'âge adulte est encore plus conséquente que durant la scolarité. Nous pourrions ajouter que cela est encore plus important pour les Québécois nés à l'étranger.

Pour sa part, dans le cadre du renouveau pédagogique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a arrimé l'apprentissage de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté. Les nouvelles méthodes pédagogiques, de même que la progression de la technologie, ont rendu l'élève davantage autonome dans son apprentissage.

L'Encyclopédie multimédia du patrimoine politique québécois servira de ressource au réseau scolaire et aux citoyens de tous âges qui désirent parfaire leur connaissance des institutions politiques québécoises et canadiennes et accroître ainsi leurs compétences « citoyennes » ou « civiques ».

### Politique éditoriale

L'encyclopédie fera appel au riche bassin d'experts en histoire politique et en sciences sociales que possède le Québec : professeurs, étudiants diplômés, fonctionnaires et journalistes actifs ou à la retraite, historiens amateurs. La rédaction des notices sera encadrée par des normes éditoriales qui, sans céder à la rigueur scientifique, permettront de rendre compte des faits qui ont eu lieu, des débats qui ont eu cours, de l'évolution des institutions et des pratiques, et des différentes interprétations des spécialistes, de manière vivante, synthétique et accessible. Ainsi, le grand public aura accès à une information mise en contexte qui lui permettra d'éclairer les choix de société actuels.

### Partenaires

Plusieurs organismes seront sollicités pour agir à titre de partenaires. Le type de partenariat à envisager variera selon la nature et les intérêts de l'organisme. Certains pourraient contribuer financièrement au budget d'Encyclopédie, soit pour des investissements ponctuels (comme la conception du site ou la mise en place des équipements informatiques), soit pour son budget de fonctionnement annuel. On offrira également à certains partenaires de commanditer la réalisation d'un certain nombre de notices. Le logo de ces commanditaires serait visible en rotation sur le site. D'autres partenaires pourraient fournir des ressources matérielles : on pense ici à des locaux, à l'hébergement du site Internet, aux services téléphoniques, aux droits d'auteur sur des œuvres. Enfin, certains partenaires pourraient apporter leur collaboration au comité scientifique.

### Budget et échéancier

Un budget préliminaire a été établi en prévoyant que le projet s'étalerait sur une période de trois ans. La première année serait consacrée à la conception et à la mise en place de l'infrastructure informatique et à la commande, la rédaction et la révision des premières fiches, ainsi qu'à la recherche des éléments documentaires.

**Source : SOPPOQ**

# René Lévesque, un démocrate au cœur de la Révolution tranquille

Martin Pichette

Il nous apparaît impossible de parler de la Révolution tranquille sans traiter de la contribution de René Lévesque à ce moment de notre histoire. En tant qu'acteur clé de cette période féconde de notre histoire, nous pouvons admettre sans l'ombre d'un doute qu'il aura contribué de diverses façons à l'édification et à l'avènement du Québec moderne.

René Lévesque aura été à tous égards un « révolutionnaire tranquille ». Tout au long de sa vie, il aura désavoué toutes formes de radicalisme, privilégiant plutôt les démarches démocratiques. Il importe de souligner que cette transformation significative de la société québécoise s'est opérée dans un climat serein et démocratique, ce qui est tout à fait singulier. Dithyrambique ou non, c'est tout comme si, à l'instar de Lévesque, la violence ne faisait pas partie de notre ADN collectif.

Il ne s'agit pas ici de préciser le moment où débute la Révolution tranquille ni où elle s'arrête. Il nous apparaît cependant déconseillé de réduire ce phénomène à une rupture dichotomique entre « avant et après 1960 ». Les Québécois ne vivaient pas sur une autre planète avant le 22 juin 1960 ! À tout le moins, le parcours de René Lévesque corrobore notre affirmation.

Le Québec ne vivant pas en vase clos, les événements sur la scène internationale allaient teinter et orienter le développement du Québec. La Révolution tranquille, en gestation depuis la fin des années quarante, sollicitait également le regard du Québec sur l'étranger ainsi que sur lui-même. En tant que correspondant de guerre lors de la Seconde Guerre mondiale, Lévesque contribuait à la diffusion de l'évolution de la situation sur l'échelle internationale en cette période troublante. Lié aux troupes américaines du général George Smith Patton, René Lévesque et celles-ci atteindront le camp de concentration de Dachau. Ce macabre épisode allait évidemment ébranler René Lévesque et contribuer à le rendre plutôt méfiant à l'égard des ultra-nationalistes et idéologues tonitruants qu'il allait côtoyer durant sa vie politique. Il sera également correspondant de guerre pendant la Guerre de Corée. La présence de Lévesque en Europe au temps de la Seconde Guerre mondiale en tant que témoin préfigurait la naissance du Québec sur la scène internationale.

Très présent sur la place publique, le journaliste Lévesque allait poursuivre sa démarche d'éducation populaire, avec ses nombreux articles et aussi, la fameuse émission *Point de mire*, au moment où la télévision faisait son apparition dans les foyers québécois. Cigarette au bec, tableau noir, craie à la main et cartes géographiques à l'appui, Lévesque expliquait aux téléspectateurs les causes et conséquences des conflits de la scène internationale. Les Québécois s'ouvraient ainsi sur le monde. Prise individuellement, la grève des réalisateurs de Radio-Canada (1958-1959), dans laquelle Lévesque fut fortement impliqué, constituait également une manifestation de volonté collective de changement social. Lorsque Lévesque quitta Radio-Canada en 1959, il était certainement devenu une personnalité publique en vue.

Le fameux 22 juin 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage prenait les commandes de l'État et mettait ainsi fin à une longue domination de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Lévesque, quant à lui, fut élu député de la circonscription de Laurier. Conscient du potentiel de son député-vedette, Jean Lesage lui confia le ministère des Ressources hydrauliques (qui deviendra le ministère des Ressources naturelles) et celui des Travaux publics. Deux ans plus tard, le gouvernement Lesage convoqua de nouveau les Québécois à des

élections, cette fois sur le thème de la nationalisation de l'hydro-électricité. Ce projet fut de nouveau l'occasion pour Lévesque de réaliser sa vocation pédagogique, expliquant aux Québécois à la télévision les enjeux de la nationalisation. Plébiscité, Lévesque pilota ce projet qui devint très certainement, un moment fort de la Révolution tranquille. À cet égard, la nationalisation de l'hydro-électricité deviendra l'incarnation de la devise « Maîtres chez nous ». En tant que ministre de la Famille et du Bien-être social (1965-1966), Lévesque contribua significativement à l'édification du filet social québécois, notamment avec la création d'un service d'assistance médicale, d'une aide aux familles monoparentales et d'un régime d'adoption.

Tel que mentionné plus haut, Lévesque craignait les dérives ultranationalistes. Il désapprouvait initialement les velléités indépendantistes du RIN et encore plus, les actions terroristes du FLQ. De plus, il allait réagir avec circonspection au fameux « Vive le Québec libre » du Général de Gaulle, au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, à l'été 1967. Cependant, René Lévesque travaillait à l'élaboration d'une position constitutionnelle pour le Québec face au Canada, position qu'il souhaitait voir adoptée par le Parti libéral du Québec, alors opposition officielle face au gouvernement Johnson. Celle-ci allait devenir le manifeste « Option Québec » (publié en 1968), dans lequel il optait pour la souveraineté du Québec à l'intérieur du Canada, assortie d'un partenariat économique avec le Canada : c'est la souveraineté-association. Lévesque aurait voulu que sa proposition soit débattue au sein de son parti. Face au refus des membres du PLQ, au congrès de l'été 1967, il allait démissionner le 14 octobre. L'année suivante, Lévesque allait fonder le Parti québécois, dans le but de réaliser la souveraineté-association, en tant que prolongement inévitable du « Maîtres chez nous ».

**Martin Pichette est détenteur d'une maîtrise en histoire et collaborateur à la Fondation René-Lévesque.**

René Lévesque a été le premier ministre du Québec de 1976 à 1985.

# Université René-Lévesque, à Conakry en Guinée

## Un grand honneur pour le peuple québécois

Il y a six ans a été fondée à Conakry, capitale de la Guinée, l'Université René-Lévesque (URL). Sa fondatrice, Madame Hadja Salimatou Diallo, et son mari, Monsieur Rafi Diallo, qui avaient poursuivi des études à Montréal, ont invité deux membres du conseil de la Fondation René-Lévesque, Alexandre Stefanescu et moi-même, à passer une douzaine de jours en Guinée, entre le 25 janvier et le 6 février 2011.

Lors de plusieurs rencontres, la signification du choix du nom de l'Université René-Lévesque a été abordée. Dans la tradition africaine, le choix d'un nom – que ce soit pour un enfant ou pour une institution – n'est jamais fortuit. Si l'on a choisi le nom de René Lévesque, ce n'est pas tant pour honorer sa mémoire que pour qu'il devienne un exemple à suivre, un modèle, pour les étudiants. Parmi les Guinéens rencontrés, dont le ministre de l'Enseignement supérieur, nombreux sont ceux qui croient que René Lévesque représente l'exemple par excellence de l'homme politique dont aurait besoin la Guinée : un homme qui a œuvré pour la libération et le développement de son peuple. C'est dans cette perspective qu'on a demandé à des représentants de la Fondation de rencontrer les étudiants pour leur parler de la vie de René Lévesque et des idées qui ont déterminé son action.

La mission avait pour but d'aller comprendre sur place la démarche des fondateurs de l'URL et comment celle-ci s'insère dans le dispositif général de l'enseignement supérieur guinéen, d'évaluer les besoins et les priorités auxquels pourraient répondre des actions de coopération, de participer à la cérémonie de remise des diplômes de la première cohorte de finissants et de parler de René Lévesque aux étudiants.

L'URL est une institution privée, qui compte aujourd'hui près de 1 000 étudiants répartis en huit filières : sociologie, langue anglaise, administration des affaires, sciences comptables, sciences économiques, sciences juridiques, méthodes informatiques et statistiques appliquées pour l'entreprise et lettres et journalisme.

Une mesure mise en place par le gouvernement en 2006 permet à celui-ci de payer les frais de scolarité d'étudiants fréquentant une université privée. L'appui ainsi accordé aux institutions privées, qui sont une trentaine, vise à désengorger les deux universités publiques de Conakry et les divers instituts d'enseignement supérieur s'y rattachant.

Madame Suzanne Lévesque et monsieur Alexandre Stefanescu, tous deux membres de la Fondation René-Lévesque, ont été chaleureusement reçu par la haute direction de l'Université René-Lévesque.

## *Université René-Lévesque, à Conakry en Guinée*

La première cohorte de finissantes et de finissants de l'Université René-Lévesque

L'enthousiasme des divers interlocuteurs rencontrés est remarquable. Bien qu'œuvrant dans des contextes difficiles, les membres du personnel sont très dévoués à leurs tâches. Quant aux étudiants, leur soif d'apprendre et d'améliorer leur sort est assez évidente. Ils ont notamment posé de nombreuses questions sur les conditions d'exercice de la démocratie et la maîtrise du développement économique au Québec.

Conscients des efforts devant être déployés pour améliorer la qualité de l'enseignement, les dirigeants de l'URL ont signé des protocoles d'entente avec d'autres universités privées de Conakry et une université sénégalaise. Par le biais de ces ententes, l'URL espère favoriser les échanges de professeurs et d'étudiants et la mise en commun de ressources en matière de formation, de documentation et de recherche.

Les rencontres ayant eu lieu avec les membres du personnel de l'université ont permis d'identifier leurs principaux besoins, dont la formation des formateurs, la création d'un observatoire en sociologie, la documentation (dictionnaires, manuels, matériel d'aide pédagogique), l'accès à de la formation à distance, un programme de mise à niveau du français et l'aide à la création d'un studio de radio universitaire. La principale considération sur laquelle se fonde le choix des priorités a découlé d'une analyse des perspectives de développement de la société guinéenne qui se trouve dans une période d'apprentissage de la démocratie.

**Situation générale de la Guinée**

Cinquante ans de dictature et de mauvaise gouvernance ont fait de la Guinée un pays très pauvre et les infrastructures les plus élémentaires y font défaut – électricité, eau courante, réseau routier très déficient, communications aléatoires, égouts à ciel ouvert, ramassage des ordures inexistant, etc. Conakry comporte de larges secteurs qui sont littéralement des bidonvilles où règnent la misère et la maladie. Pourtant, la Guinée possède des atouts importants : elle est le premier producteur de bauxite au monde, elle possède d'importantes richesses minières (dont l'or et les diamants) et dispose d'un potentiel hydroélectrique intéressant.

Pour la première fois depuis l'indépendance, obtenue en 1958, la Guinée a tenu, non sans difficultés, des élections démocratiques à l'automne 2010 et le professeur Alpha Condé est devenu son président à l'issue du deuxième tour de scrutin. Elle se trouve donc à un tournant de son histoire, même si le gouvernement tarde à donner les orientations et à amorcer les réformes nécessaires et si l'armée semble encore omniprésente.

Dans ce contexte et en prenant en compte la grande proportion de jeunes dans la population, tout le monde s'entend pour dire que le développement de la Guinée passe par l'éducation des nouvelles générations. Et l'URL pourrait y jouer un rôle...

**Suzanne Lévesque**
Fondation René-Lévesque

Dans les prochaines pages, nous publions deux articles de René Lévesque, à dix années d'intervalle, le premier juste avant les élections de 1960 et le deuxième, juste après celles de 1970...

L'article de *La Revue Moderne* est ainsi publié en avril 1960, le même mois où monsieur Lévesque remet sa démission comme journaliste de Radio-Canada. Quelques mois plus tard, le 22 juin 1960, il est élu député libéral de la circonscription de Montréal-Laurier.

Le deuxième article, publié le 29 juin 1970, marque le début d'une collaboration de trois ans avec le Journal de Montréal et le Journal de Québec. Celle-ci débute deux mois après sa défaite électorale dans Laurier, sous la bannière du Parti québécois, lors des élections du 29 avril 1970.

# *Le Canada vivra-t-il jusqu'à 100 ans ?*

René Lévesque

C'est une question qui se pose. D'abord parce que, ces années-ci, personne n'est tout à fait sûr de voir l'année ou même le mois qui vient.

Évidemment, ç'aurait l'air moins fantaisiste si on reculait l'échéance. Par exemple : « le Canada vivra-t-il jusqu'à l'an 2000 ? » (Sauf que ça ferait un titre moins provocant !) Et alors là, on n'aurait qu'a se dire : « Bah ! qu'est-ce que ça peut bien me faire à moi ? En l'an 2000, fort probablement je n'y serai plus. Que mes descendants se débrouillent avec la réponse...»

Mais les 100 ans du pays, c'est pour demain et pour nous tous, pourvu que Dieu nous prête encore un peu de vie. 1967, centenaire de la Confédération — dans six ans et quelques mois... Justement c'est proche, le réflexe du conformisme et du moindre effort joue automatiquement à 90% ou 95% : bien sûr que le Canada y sera toujours en 67; il y sera parce que (de notre vivant et de celui de nos pères et mères) il y a toujours été. Et d'ailleurs pourquoi n'y serait-il plus ?

Inutile de dire qu'on veut bien. Mais quand même, on peut aussi se demander : pourquoi y serait-il encore ? Répond-il vraiment à une nécessité, à un besoin organique, ce pays bi-céphale qu'on a « fabriqué » plutôt que créé naturellement en 1867 ? Et comme tout citoyen qui ouvre les yeux et les oreilles, je constate qu'on en doute autant sinon plus que jamais par les temps qui courent.

Ainsi n'est-ce pas M. Paul Sauvé qui parlait, quelques semaines avant sa disparition, d'une « question de vie ou de mort » qui allait se poser d'ici deux ans pour la Confédération ? Il s'agissait de ce fameux partage du gâteau fiscal qui est la clef de tous nos problèmes constitutionnelles. Monsieur Sauvé s'est éteint si vite, dans une si vertigineuse apothéose, qu'on a fait de lui un grand homme presque à l'état pur et on oublie trop facilement qu'il était aussi, comme il se doit, un habile politicien. Et maintenant on ne saura jamais si, pour lui, la « question de vie ou de mort » était aussi dramatique que le suggère les mots ou simplement une hyperbole du classique marchandage fédéral-provincial.

Il ne demeure pas moins qu'en 1962 il va falloir qu'on s'attable à nouveau, Ottawa et les provinces, pour répartir les tranches de gâteau en fonction des urgences et des appétits les plus pressants. Or le provincial ne récupère présentement que 20% à peu près du dollar d'impôt canadien. Et pourtant son rôle et ses responsabilités grandissent et s'urbanisent au galop fiévreux de l'après-guerre, tous les grands secteurs de sa juridiction deviennent sans cesse plus exigeants : politique de développement économique, sécurité sociale, promotion de l'enseignement à tous les niveaux, réorientation de l'agriculture, innombrables besoins des villes.

Mais d'autre part, à la faveur des deux grands conflits de notre siècle et de leur climat centralisant, le fédéral n'a cessé d'amplifier son propre domaine et

de consolider aussitôt chacune de ces « occupations ». Trop souvent il est notoire — en particulier pour les lois sociales — que ça s'est produit grâce à l'incurie des provinces elles-mêmes et à l'irresponsabilité que d'aucuns se faisaient un devoir patriotique d'y maintenir. On dit couramment que, depuis le départ des Britanniques et des Français, le Moyen-Orient est un « vacuum » où l'irruption des influences russe et américaine était inévitable : cet appel irrésistible du vide n'est pas un monopole du monde arabe... même si c'est moins gênant d'aller s'en procurer là-bas !

Le résultat est là de toute façon, et c'est lui qui importe. Ce résultat, c'est que le fédéral est devenu un pouvoir quasi-démesuré et que la tendance la plus visible n'y est pas du tout au renoncement ni au recul. À preuve, ce ministère national des Forêts que M. Diefenbaker vient d'ériger sur la base plutôt artificielle, d'une très hypothétique coordination de diverses activités exclusivement provinciales. Le profane ne peut s'empêcher de croire qu'en réalité on visait surtout à faire un nouvel « honorable », avec tout son entourage de hauts et petits fonctionnaires, et le poids additionnel qu'y gagne forcément une administration qui est déjà, et de loin, le plus gigantesque employeur du pays.

Et puis il y a cette véritable « vache sacrée » que représente, en période de guerre aussi froide que chaude, ce qu'on s'obstine à dénommer la Défense Nationale. Nous vivions dans un monde où la vraie défense militaire n'est plus qu'un mythe, et dans un pays surtout, coincé entre les deux géants, pour qui tout conflit serait instantanément total et illimité.

Mais dans ce pays on continue avec entrain, à fabriquer des avions de chasse comme pour la dernière — quitte à les abandonner aux trois quarts du chemin, comme les malheureux « Arrow » ! On s'y ruine également pour s'équiper de fusées « Bomarc » tout en suppliant Washington de bâillonner ses généraux indiscrets qui proclament à cor et à cri la parfaite désuétude de ce type d'engins ! On garde sous les couleurs (pour ne pas dire : sous les drapeaux...) plusieurs milliers de nos plus vigoureux concitoyens qui, dans la seule guerre où le Canada puisse être directement impliqué, seraient, à peu près aussi efficaces que des bébés naissants ou des vieillards paralytiques ! Sans compter la marine où l'on trouve un peu de tout, sauf l'unique vaisseau auquel les états-majors concèdent encore une problématique utilité : le sous-marin...

Et ce gaspillage phénoménale, qui va dévorer comme d'habitude son milliard et demi en 60-61, dans les circonstances actuelles il n'appartient même pas à Ottawa de le réduire de façon décisive. Il est accroché à l'évolution d'ensemble de la situation mondiale, à nos engagements dans le cadre du Pacte Atlantique, et plus encore aux divers facteurs extrêmement complexes et admirablement emberlificotés de nos relations avec les États-Unis !

Donc, ces quelque 30% du budget consacrés à l'entretient cocasse d'une illusion échappent à toutes fins pratiques au contrôle du fédéral. Mais c'est ce dernier qui les encaisse et les dépense, alors que provinces et municipalités tirent une langue de plus en plus douloureusement pendante !

De tout cela, et du reste qu'on n'a pas le loisir d'évoquer ici, est issue en un demi-siècle, sur les bords de l'Outaouais, une mentalité pas mal unitaire. Naturellement on chante sur tout les tons, en un savant mélange de trémolo et de vibrato, que l'unité ne doit aller qu'avec la diversité. Mais quel que soit le parti au pouvoir l'*homo federalis* le plus authentique est un gaillard qui s'est voué résolument à la promotion et à l'expansion sans limite de sa propre importance.

**Centripète, oui...mais centrifuge aussi**

Bien sûr, le Canada n'est pas le seul pays où l'on constate cette hypertrophie sans cesse plus alarmante du pouvoir central. À cause des crises et des guerres, on peut même y voir la maladie la plus courante des États contemporains.

Seulement ces États, pour la plupart, sont plus solides que le Canada et mieux équipés pour passer au travers. Les vrais pays unitaires comme la France et la Grande-Bretagne ont eu des siècles de centralisation non seulement administrative mais nationale au sens plein du mot. Paris même pour les Bretons à tête de

pioche, et Londres, même si les Écossais grincent parfois des dents, sont depuis longtemps capitales de gouvernement, d'aspirations et de culture tout à la fois.

Quant aux États fédératifs, confédératifs ou bi ou poly-culturels, on a beau chercher, on n'en aperçoit aucun sur la carte qui semble aussi fragile que la nôtre. Les Américains ont bien 50 « provinces », mais ils ont suffisamment poussé et réussi leur melting-pot pour qu'à Miami ou à Boston, comme à Chicago ou San Francisco, le citoyen prenne toujours d'instinct le vent qui souffle de Washington. De même pour l'URSS, invraisemblable collection de races et de traductions, que le régime à unifiée politiquement avec une main de fer... dans un gant de fer ! L'Australie, le Mexique, le Brésil sont des États fédéraux, mais la langue et la culture y sont unitaires. La Belgique est au contraire culturellement pluraliste, mais là, Wallons et Flamands sont un peu près d'égale force, et de plus le ciment d'une monarchie constitutionnelle y consolide l'unité politique depuis 1830. Enfin, il y a la Suisse, et elle, c'est 450 ans de complète souveraineté qu'elle a eus pour dresser ses Allemands, Français, Italiens et Romanches à une cohabitation qu'impose par ailleurs, comme une stricte loi naturelle, l'exiguïté d'un mouchoir de poche territorial !

Tandis que le Canada, avant d'affronter les tiraillements et les secousses sans précédent de notre époque, n'a connu que 93 pauvres petites années d'intégration. La plus aléatoire des intégrations. Car il reste constitué d'une très nette majorité, imbue la plupart du temps, de souvenirs conquérants, et d'une non moins nette minorité que de persistantes images de défaite ont sérieusement « complexée ». Majorité et minorité sont, en bloc, de langue, de culture et de religion différentes, et par-dessus le marché, dans une situation traditionnelle et crispante d'inégalité économique.

Et comme disait l'autre, c'est pas fini ! Ce Canada pas encore centenaire, c'est un abracadabrant Chili horizontal. D'est en ouest, il s'étire sur quelque 3000 milles de longueur, mais guère plus de 2 ou 300 milles de largeur habitée, à travers un continent où tous les principaux courants naturels vont du nord au sud. Il est là, comme une espèce de ver solitaire géographique, rivé au plus écrasant et envahissant des super-organismes nationaux que le monde ait jamais vus.

Ce qui fait que, tout patriote impeccable que je suis, il m'est normal de chercher un supplément de soleil du côté de Cape-Cod ou de la Floride, alors qu'il serait complètement idiot d'aller retrouver mes bancs de neige à Toronto ou Calgary. Il est aussi de la même aveuglante évidence que le pétrole de l'Ouest est compétitif outre-frontière en Oregon et peut-être jusqu'en Californie, mais on devrait forcer durement les lois normales du marché pour lui faire remplacer à Montréal et Halifax celui qui arrive à meilleur prix du Vénézuéla et même du Moyen-Orient !

En fait, c'est dans les moindres démarches de la vie quotidienne, de la première cigarette matinale au dernier programme de TV de la soirée, que cet impossible pays nous taxe sans arrêt pour l'honneur insigne qu'il nous fait en nous gardant sous son mince ruban de ciel nordique.

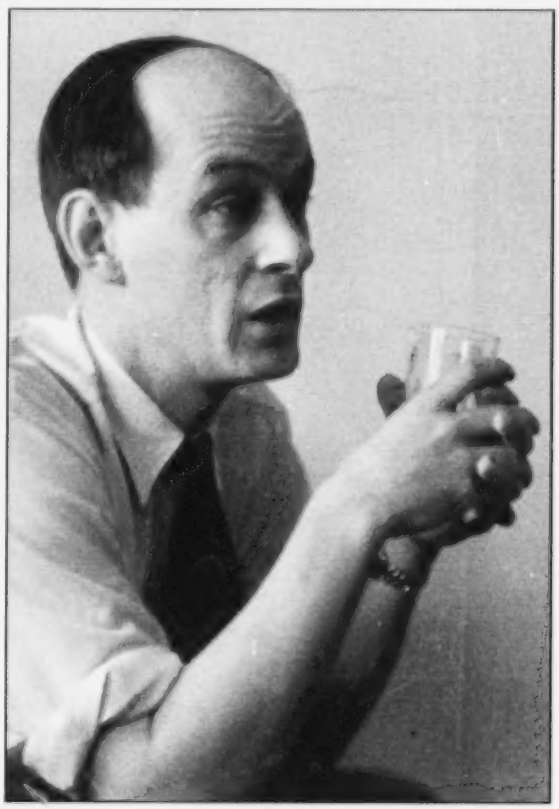

René Lévesque

## *Le Canada vivra-t-il jusqu'à 100 ans ?*

René Lévesque

Voilà, sauf erreur, un bel amas de forces centrifuges absolument naturelles. Dans le faisceau des forces centripètes, en revanche, on note surtout de l'artificiel, du laborieux, du méritoire. Les partis fédéraux ne sont en réalité que des coalitions d'intérêts régionaux — fermiers de la Prairie avec leurs surplus et leur libre échange industriels de l'Ontario avec leur prix de revient et leurs tarifs. Québécois plus ou moins dépaysés, pêcheurs-maraîchers-lumberjacks aux abois des Maritimes. Radio-Canada, TCA, Pipeline, C.P.R., C.N.R., route transcanadienne : autant de câbles trans-continentaux péniblement tressés à grands renforts de subventions, de chicanes et parfois de scandales retentissants. Ils ont réussi à produire, pour reprendre la trouvaille sarcastique de l'historien Michel Brunet, un type de *Canadian* à peu près sortable et centré sur une manière d'ambition nationale. Mais le Canadien Français lui, n'en accepte vraiment — en particulier Radio-Canada, exemple suprêmement quotidien — que les éléments les plus assimilables, qu'il peut extraire du contexte pan-canadien et qu'il emploie que pour devenir encore plus conscient de sa « différence ».

Restent, c'est le plus incontestable, des 93 années de coexistence. Mais peut-on dire que ce passé, plein d'indifférence réciproque entrecoupée de fréquents accès d'hostilité, constitue la garantie suffisante d'un avenir commun ? Il me semble très franchement que non. Et deux fois non, si l'on tient compte des tests déchirants qui ont bien l'air de se profiler à l'horizon de ce bon ménage assez sec et terriblement conventionnel (...).

En vérité, écrivait il y quelque mois le *Chronicle Telegraphe* de Québec, si la majorité dans cette province devait un jour le rallier au séparatisme, il nous faudrait alors admettre qu'il leur est permis de la réaliser. Nous défendons partout dans le monde le droit qu'ont les autres peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous ne pouvons pas en même temps refuser ce droit aux gens de chez nous.

Là-dedans, bien entendu, les mots-clés sont : « ... si la majorité dans cette province devait un jour... » Car on sait pertinemment, ça saute au yeux que pour l'instant une telle majorité n'existe pas. Elle est même si loin d'exister qu'on peut se sentir très à son aise en réservant ses billets pour le grand gala du centenaire, en 1967, le jour où M. Diefenbaker (ou son successeur) viendra nous rappeler qu'on est tous, à la vie à la mort, « *dé bonn's Kénad'yenn's* » vertueusement confits dans une « *younitay Nationell' respektoneus' de lé diveursitay kouhourell'l* ».

**René Lévesque**
Publié dans *La Revue Moderne*, Avril 1960

# J'ai le trac

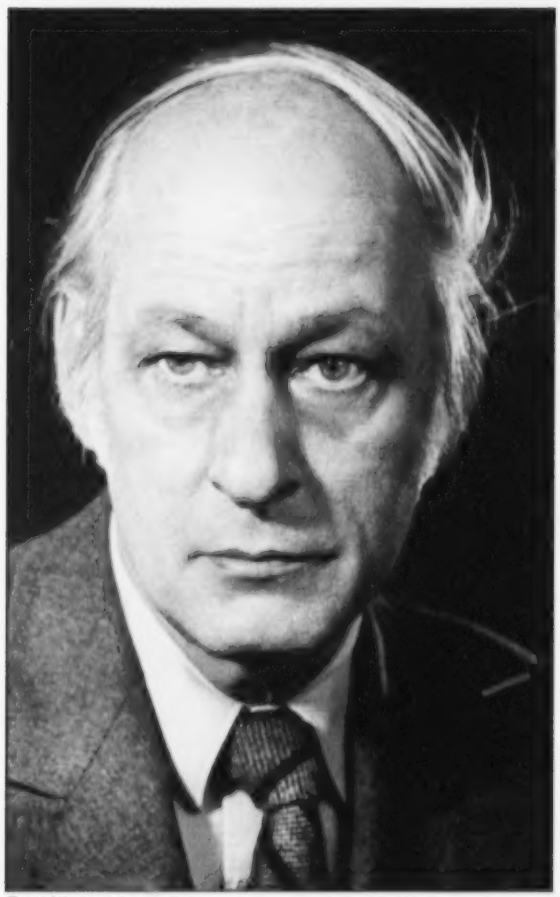

René Lévesque

Pas question de vous infliger le «manifeste» personnel du type qui a besoin d'expliquer longuement pourquoi il a permis à son... personnage de jouer au journaliste! Dans mon cas, c'est vite expliqué: je suis un journaliste, peut-être devenu une espèce de personnage dans un autre secteur, mais qui revient tout bonnement à son métier. Avec l'espoir de s'y retrouver bientôt comme un poisson dans l'eau.

Mais en attendant j'ai le trac, comme jamais auparavant. Ça fait drôle. Car ce métier, longtemps je l'ai déjà exercé de mon mieux, plus longtemps que tout autre. Bien sûr, ce n'était pas le rythme du quotidien, effarant de précipitation. Comment réussir, six fois par semaine, à vous transmettre un point de vue à la fois clair et honnête, évidemment discutable mais qui au moins n'induise pas en erreur sur les faits?

Cette même exigence fondamentale se posait pourtant naguère, dans les autres secteurs un peu moins fiévreux où j'ai fait ce métier de «communicateur». Croyez-le ou non, elle s'imposait aussi au parlement... et même en campagne électorale: je n'ai jamais pu croire que berner les gens sciemment soit compatible avec un rôle de responsabilité publique!

Mais jamais encore je n'ai eu ce trac qui m'a envahi depuis quelques jours et me bloque en ce moment. Comment se fait-il?

C'est simplement, je crois, que ce métier de journaliste, fascinant entre tous et qui, à travers dix ans d'absence, n'a cessé de m'apparaître comme le plus beau et le plus satisfaisant que je connaisse, ce métier auquel j'ai rêvé si souvent de retourner, je sens aujourd'hui comme jamais, avec une sorte d'angoisse qui s'appelle peut-être expérience, à quel point il est malaisé.

### Les arbres et la forêt

Je viens de vivre dix ans au cœur de ce qu'on appelle les affaires publiques. Ces affaires qui, bien ou mal traitées, coûtent si cher et affectent si profondément la vie des gens, je sais d'elles maintenant ce que j'ignorais superbement quand je les voyais du dehors: comme elles sont complexes, remplies de dessous et de minuties techniques, ballottées par les intérêts, les ambitions, les préjugés, l'ignorance crasse et hélas trop souvent entretenue.

Jadis, comme il faut bien le faire dans ce métier terriblement simplificateur, j'en embrassais et jugeais l'ensemble sans trop d'hésitation, tel un homme qui

domine la forêt et peut la cerner d'un seul coup d'œil. Depuis, j'y ai vécu et me sens aujourd'hui comme l'aventurier qui en débouche après un long et laborieux cheminement entre les arbres, et après s'y être cogné de l'un à l'autre plus souvent qu'à son tour... À force d'en avoir vu et fréquenté les arbres, j'ai un peu peur de ne plus avoir l'audace de saisir la forêt, en la simplifiant assez pour la rendre accessible.

On verra bien.

**Ça saute aux yeux**

Car c'est de ces mêmes affaires publiques, sans cesse plus touffues et plus coûteuses, que je me propose de vous entretenir le plus fréquemment.

Et d'abord des nôtres, bien entendu. Celles du Québec. Celles d'un petit peuple qui se débat laborieusement au seuil de la maturité. Ça lui donne à l'occasion (et singulièrement le 29 avril dernier, il y a deux mois aujourd'hui) l'allure à la fois lamentable, un peu cocasse et fragilement touchante d'un adolescent prolongé, que ses trop nombreux tuteurs traditionnels s'acharnent à garder en serre chaude... et même en culottes courtes!

Un petit peuple dont l'accession à l'indépendance politique me semble pourtant chaque jour plus nécessaire et plus urgente. Et si normale que ça devrait sauter aux yeux.

Comme bien d'autres de ma génération, je suis venu tard et difficilement à cette conviction. Mais elle ne fait plus que se renforcer. Vous la retrouverez dans ces chroniques, au centre, dans la marge ou entre les lignes, quand il s'y agira de nos affaires y compris la partie qui traîne encore à Ottawa.

Aussi bien vous le dire tout de suite, en effet, je n'ai pas envie de jouer au faux objectif ni au pontife du p'têt-ben-que-oui-p'têt-ben-que non. Je travaille franchement contre un régime qui, à mon avis, nous retarde et nous stérilise dangereusement. Et je vais continuer à le faire ici.

**Une chance inouïe**

Sauf erreur, seuls ces deux quotidiens du groupe Péladeau, celui de Montréal et celui de Québec, étaient assez ouverts aux idées nouvelles et à l'évolution de notre société pour créer une telle tribune. Au lieu d'une de ces prudentes colonnes éditoriales sur lesquelles flotte l'ombre massive et cauteleuse des patronats déracinés.

Durant leur courte existence de six ans et trois ans, ces journaux, qui ne sont accrochés ni directement ni sournoisement à aucun parti, ont également réussi à rejoindre mieux que d'autres les milieux populaires. Il suffit de prendre le métro ou un taxi ou d'aller au restaurant du coin pour le constater.

Or, chez nous comme ailleurs, c'est uniquement dans ces milieux — et dans les secteurs les plus éveillés de la jeunesse — qu'on trouve assez de «go» et de générosité pour déclencher les progrès qui exigent de vrais changements.

L'émancipation du Québec étant de ceux-là, je souhaite simplement que mes propos sachent le moins mal possible toucher ce public auquel on me fournit la chance inouïe et redoutable de m'adresser régulièrement.

En tout cas, le trac commence à s'en aller...

**René Lévesque**
*Le Journal de Montréal*, le lundi 29 juin 1970

# *Carrière médiatique et carrière politique : les parlementaires — journalistes.*

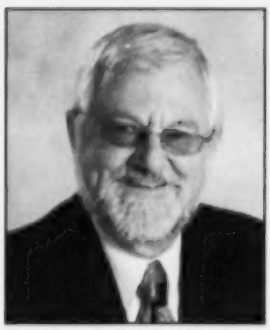
Jocelyn Saint-Pierre

Les relations entre les élus et les médias ont déjà été étudiées. Les liens qui existent entre les pouvoirs législatif et exécutif et le Quatrième pouvoir sont connus. Ces liens sont souvent conflictuels, mais aussi empreints de collaboration pour informer le citoyen. En démocratie, députés et journalistes sont indispensables les uns aux autres; la qualité de la démocratie en dépend. Un sujet est cependant peu abordé soit le va-et-vient professionnel de ces acteurs entre le monde politique et celui de la presse. On abordera ici un aspect de ces relations en s'attardant aux personnes qui ont fait carrière dans les médias avant d'entrer en politique et à celles qui ont choisi d'y travailler après leur séjour au Parlement. Le sujet est plus complexe qu'il en a l'air et il est semé d'embûches.

La notion de député est facile à circonscrire. Nous avons choisi de traiter des élus au Parlement québécois depuis 1867, même si le phénomène s'observe depuis notre premier Parlement (1792) et qu'on doive ainsi négliger de grands journalistes comme Pierre-Stanislas Bédard et Ludger Duvernay. Définir clairement ce qu'est un journaliste s'avère plus difficile. Il faut utiliser une définition au sens large ou une autre plus étroite. Au sens strict, les véritables journalistes sont ceux et celles qui en ont fait leur occupation principale dans la presse écrite, à la radio ou à la télévision. Dans son sens large, la profession ou le métier englobe tous ceux et celles qui collaborent à une entreprise à titre d'animateurs à la radio et ou à la télévision, de commentateurs, d'analystes ou chroniqueurs, de directeurs ou de propriétaires. Nous avons choisi cette dernière approche. Nous n'avons pas retenu ceux qui ont fait du journalisme étudiant.

Les données à la base de cet article sont tirées du *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours* et de la base de données des parlementaires de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Le journaliste Gilles Lesage et les historiens David Bouchard et Frédéric Lemieux nous ont aidés à établir cette liste.

Voici donc un rapide coup d'œil sur les personnes qui ont voyagé entre le monde politique et celui des médias.

**Des hommes travaillant dans des médias écrits**

Nous avons identifié pas moins de 167 parlementaires qui ont eu ou ont un lien professionnel avec les médias. Peu d'entre eux sont des femmes, soit seulement 11 %. Pendant longtemps, la fonction de député et le métier de journaliste ont été des professions masculines. Les femmes journalistes et les femmes députées sont entrées au Parlement québécois en plein cœur de la Révolution tranquille : Marie-Claire Kirkland est élue députée en 1961 et Evelyn Dumas, journaliste à *La Presse* puis au *Devoir*, devient membre de la Tribune de la presse la même année. Les premières femmes ayant exercé le métier de journaliste et d'élue sont Lise Payette et Denise Leblanc, en novembre 1976. En 2011, cinq femmes avec un parcours semblable, sont députées et ministres : Line Beauchamp, Marguerite Blais, Christine St-Pierre, Lise Thériault et Dominique Vien.

La plupart des individus répertoriés ont siégé comme élus à l'exception de 10 qui ne l'ont pas été. Il s'agit souvent de grands propriétaires de médias nommés conseillers législatifs. Nous les avons quand même inclus pour tracer un portrait global du phénomène. Dans le cas des non-élus, il faut ajouter le nom de Lise Thibault, ex-lieutenant-gouverneur, qui a été animatrice et recherchiste à Télé-Métropole et à Radio-Canada avant sa nomination.

En majorité, les parlementaires recensés ont travaillé dans la presse écrite (55 %), mais aussi à la radio (29 %) et à la télévision (16 %). L'importance de la presse écrite n'a rien d'étonnant, le journalisme politique a été prépondérant dans les médias traditionnels jusqu'à la fin des années 1960. La radio est la deuxième carrière des futurs parlementaires et plusieurs autres s'y dirigent après leur séjour en politique. Ce qui s'explique facilement : le Parlement est un lieu de débats et d'échanges par définition et, règle générale, les députés ont la parole facile, une qualité indispensable pour la radio. La télévision est le média qui en attire le moins, ce qui surprend compte tenu de son omniprésence dans la vie politique québécoise depuis le milieu des années 1960.

**Les fonctions occupées**

Nous avons regroupé les fonctions occupées en quatre catégories bien qu'il soit hasardeux de mettre sur le même pied un journaliste, un animateur ou un propriétaire. La répartition est la suivante : journalistes (37,1 %), membres de la direction ou propriétaires de médias (36,5 %), animateurs (13,7 %) et chroniqueurs-commentateurs (12,6 %).

- **Journalistes**

Le plus célèbre de tous les députés-journalistes est sans contredit René Lévesque. Sa feuille de route est impressionnante : annonceur à la station CHNC de New Carlisle, journaliste à Québec, à CKCV puis à CBV, correspondant de guerre pour l'armée américaine, animateur, correspondant de guerre pour Radio-Canada puis animateur à la télévision de Radio-Canada. Dans la presse écrite, il signe des articles dans *Le Clairon-Montréal*, au *Haut-parleur*, à *Cité libre*, à *Vrai*, au *Journal de Montréal*, au *Journal de Québec* et au *Jour*. Après sa carrière politique, il rédige une chronique dans le *Journal de Montréal* et commente l'actualité à CKAC. Il produit et anime à Télé-Métropole des émissions sur le Sommet de la Francophonie. Il aura touché à tous les médias. Sa carrière journalistique à elle seule lui aura procuré la renommée.

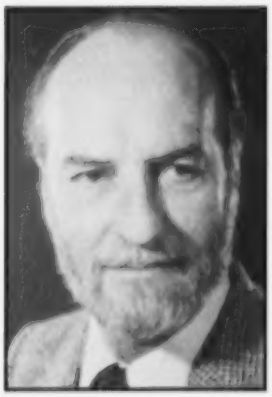

Pierre de Bellefeuille : Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Photographe : Krieber

Pour les plus anciens journalistes, certains se souviendront de Laurent-Ollivier David, de Godfroy Langlois, d'André Laurendeau et de Pierre Laporte, un grand reporter au Devoir pendant seize ans. Pour la période récente, il faut mentionner Pierre de Bellefeuille, journaliste au Droit d'Ottawa et rédacteur en chef du *Magazine Maclean's*, Guy Bisaillon, à CJRP à Québec et à CKVL à Verdun, Solange Chaput-Rolland qui avait débuté dans le journalisme écrit comme critique littéraire et qui fut plus tard éditorialiste à CKAC et Jean-Pierre Charbonneau, d'abord chroniqueur des affaires criminelles et policières au *Devoir* et à *La Presse* avant d'être député, qui poursuit sa carrière médiatique au réseau RDI de la Société Radio-Canada (SRC). Parmi les députés actuels, rappelons les noms de Marguerite Blais, animatrice à la radio et à la télévision et de Dominique Vien, journaliste à Radio-Bellechasse, Lac-Etchemin, et à CBV Radio-Canada. Gérard Deltell, de TQS, Bernard Drainville et Christine St-Pierre de la télévision de Radio-Canada, étaient, jusqu'en 2007, membres de la Tribune de la presse.

- **Propriétaires et directeurs**

Cette catégorie comprend les fondateurs, les membres de la direction et les propriétaires d'entreprise. Jadis, les gouvernements avaient l'habitude de nommer certains artisans des médias au Conseil législatif. C'est le cas de Trefflé Berthiaume, propriétaire de *La Presse*; de son gendre, Pamphile du Tremblay, aussi sénateur, qui en fut le directeur après sa mort; ou de Jules-André Brillant, président de la station radiophonique CJBR et de la station de télévision CJBR-TV, à Rimouski. Le magnat de la presse, Jacob Nicol, tour à

tour député, ministre, conseiller législatif et sénateur, est du nombre. Il a été propriétaire de *La Tribune* de Sherbrooke, du *Soleil*, de *l'Événement* et du *Nouvelliste* de Trois-Rivières tout en présidant aux destinées des stations radiophoniques CHLN de Trois-Rivières et CHLT de Sherbrooke. Le phénomène de la concentration de la presse ne date pas d'aujourd'hui. Sans oublier Oscar Gilbert, propriétaire du *Soleil* et de *l'Événement-Journal*.

Pendant une bonne partie du XIX[e] siècle et la première moitié du XX[e] siècle, presse et politique ont été étroitement liées. Pour percer, un homme politique devait pouvoir compter sur l'appui d'un journal, que ce soit en région ou dans les grands centres. Un député régional lançait son journal pour défendre ses idées et aider sa carrière politique. Ainsi, Félix-Gabriel Marchand a fondé en 1860, avant de devenir député, Le *Canada-Français* à Saint-Jean. L'anticlérical et dérangeant Télesphore-Damien Bouchard, acheta en 1903, *l'Union* de Saint-Hyacinthe qui deviendra *Le Clairon*. Avec un nom pareil, les lecteurs pouvaient s'attendre à de fortes polémiques. Bouchard fonde aussi le journal *En avant*. Cette tradition s'est maintenue jusqu'aux années 1960. Lionel Bertrand met sur pied, en 1937, l'hebdomadaire *La Voix des Mille-Isles* à Sainte-Thérèse. Paul-Gérin Lajoie fait de même en 1957 avec *l'Écho de Vaudreuil-Soulanges* et *Jacques-Cartier*.

Les hommes politiques qui aspiraient à des postes plus importants devaient toutefois compter sur des journaux ayant une plus grande notoriété. Joseph-Édouard Cauchon, député de Montmorency, est rédacteur du *Journal de Québec* jusqu'en 1875. En 1866 et en 1867, Wilfrid Laurier est rédacteur et propriétaire du Défricheur. Il est l'un des fondateurs de L'Électeur et il collabore à L'Union nationale. Joseph-Adolphe Chapleau est actionnaire et directeur politique de La Minerve. Il est bailleur de fonds pour La Presse, puis il en devient directeur politique. Honoré Mercier est rédacteur au Courrier de Saint-Hyacinthe de 1862 à 1866. Il fonde, à Montréal, en 1883, le quotidien Le Temps. Henri Bourassa, député fédéral, participe à la fondation du Nationaliste en 1904, dans lequel il écrit en tant que journaliste. Alors qu'il est député à Québec, il fonde et dirige Le Devoir afin de promouvoir la cause nationaliste. Louis-Alexandre Taschereau est journaliste à L'Action libérale. Camillien Houde, chef de l'opposition et maire de Montréal, est directeur du journal L'Illustration lequel deviendra le Montréal-Matin.

Yves Michaud

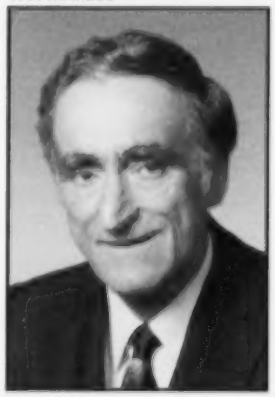

Claude Ryan
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dans les années suivantes, Yves Michaud a été rédacteur en chef et directeur du *Clairon* puis de *La Patrie* et Claude Ryan a assumé les tâches d'éditorialiste et de directeur au *Devoir*. Tous deux ont occupé ces fonctions avant de devenir députés. Le ministre Pierre Arcand a été président de Corus Québec Radio de 2002 à 2007. Enfin, plusieurs députés ont été engagés dans la mise sur pied de station de radio et de télévision communautaire, C'est le cas de la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, qui a participé, en 1973, à la mise sur pied de la station de télévision CFVO de Hull.

- **Animateurs**

Le parlementaire le plus célèbre dans le domaine de l'animation a probablement été Lise Payette qui a d'abord collaboré au *Petit Journal*, à *La Patrie*, à *La Presse*, au *Nouveau Journal*, à la revue *Châtelaine*, au journal *Le Dimanche* et au magazine *Nous*. Comme animatrice, elle a été

Lise Payette
Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Photographe : Krieber

l'âme de plusieurs émissions de radio ou de télévision à Radio-Canada dont *Place aux femmes*. Celle-ci donnait lieu au fameux concours du plus bel homme du Canada remporté notamment par Jean Lesage, Marcel Masse et Jean-Guy Cardinal. Elle fut l'animatrice des séries télévisées *Appelez-moi Lise* et *Lise Lib*. Après son passage en politique, elle signe une chronique dans *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal* puis dans *Le Devoir*.

Mario Dumont est d'abord animateur à TQS à la suite de son départ de la vie politique et, depuis septembre 2009, il anime une émission quotidienne à l'antenne de V. Il est également consultant pour cette même chaîne. Fabien Roy a préféré la radio, il a été animateur radiophonique à CKRB Beauce.

- **Chroniqueurs-commentateurs**

Nous avons placé dans cette catégorie tous les chroniqueurs et les commentateurs. Leur expérience parlementaire en fait des experts recherchés pour commenter l'actualité politique. Habitués aux feux de la rampe, ils sont déjà des vedettes locales ou nationales.

Jean Cournoyer

Certains préfèrent l'écrit comme Sylvain Gaudreault, avant son élection, et Jacques Brassard après sa carrière politique, tous deux chroniqueurs au *Quotidien*, au Saguenay. D'autres choisissent la radio comme Claude Lachance qui commente l'actualité chaque matin à la station de radio Passion FM de la région Chaudière-Appalaches. Claude Charron a partagé le micro avec Solange Chaput-Rolland à CKAC alors que Jean Cournoyer a coanimé avec Matthias Rioux, l'émission Face à face, à la station CKVL. André Boisclair est chroniqueur environnemental à l'émission *l'Après-midi porte conseil* de Dominique Poirier, à la radio de Radio-Canada. Émission à laquelle participe également Monique Jérôme-Forget.

Jean-Pierre Charbonneau

La télévision en a attiré plus d'un, tels Claude Charron, animateur et commentateur à Télé-Métropole (TVA), à Radio-Canada et au réseau Historia et Camil Bouchard qui fait office d'éditorialiste, à l'émission de Marie-France Bazzo à Télé-Québec. Lisa Frulla, qui a d'abord été reporter sportif, Jean-Pierre Charbonneau et Marie Grégoire commentent l'actualité à l'émission *Le club des Ex* animée par Simon Durivage à la SRC.

Le présent article plutôt anecdotique n'a aucune prétention scientifique. Son seul objectif est d'attirer l'attention sur un phénomène intéressant qui pourrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Diverses questions se posent. Une fois élus, les anciens journalistes peuvent-ils être en conflits d'intérêts ou recevoir un traitement de faveur de leur ancien média? Comment expliquer ce passage de la politique au monde des médias? Quelles sont leurs motivations? Pourquoi ne retournent-ils pas à leur ancien métier ou profession? Est-ce un effet de l'information spectacle qui exige sans cesse de nouvelles vedettes? Devraient-ils renier ou taire leurs prises de position antérieures? Sont-ils objectifs ou partisans? Doit-on leur imposer ou devrait-il s'imposer un purgatoire comme le fait Radio-Canada pour se refaire une « virginité politique »?

Enfin, cette courte analyse nous révèle toute l'ambiguïté de la dénomination des personnes qui proviennent des médias. Au moment où l'on discute d'un éventuel statut professionnel pour les journalistes, on se rend compte que la profession est pratiquée par diverses personnes qui n'ont pas le titre de journaliste. Gilles Lesage propose pour ces ex-parlementaires qui deviennent publicistes, annonceurs, chroniqueurs, analystes ou commentateurs, les néologismes : « députalistes », « dépunalistes », « parlenalistes » ou « parlementalistes »..., à l'instar des anciens sportifs qui deviennent des « joueursnalistes ».

**Jocelyn Saint-Pierre**
Historien retraité de l'Assemblée nationale

# Hommage à l'institution qu'est la Tribune de la presse

Gisèle Gallichan

La Tribune de la presse est une des plus importantes figures de notre démocratie parce qu'elle est un des fondements mêmes de notre vie démocratique. Sans une information entière et diversifiée, les citoyens ne peuvent se forger une opinion sérieuse ou porter des jugements qui soient le plus justes possible, ni même exercer des choix véritablement éclairés et judicieux.

La Tribune de la presse de l'Assemblée nationale du Québec est composée, encore pour le moment, d'un assez bon éventail de médias indépendants ou «relativement indépendants» les uns des autres, bien qu'il faille s'inquiéter et surveiller l'emprise croissante et nuisible de la convergence sur les effectifs.

Pour le moment, on peut donc toujours compter sur le fait que l'information qui sort de notre Parlement peut être analysée par les citoyens, à partir de prismes différents. Différents et indépendants de l'information officielle et des images officielles qu'en plus, l'Assemblée nationale diffuse. Car, ainsi que le font remarquer les préfaciers du premier tome de l'*Histoire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec*, de Jocelyn Saint-Pierre : « (.) Certains pourraient être tentés de considérer [le Journal des débats et la télédiffusion des débats] comme une alternative vastement suffisante. Or, qui relatera ce qui n'est pas capté par les micros et les caméras officiels ?» - **on pourrait maintenant écrire aussi: «Et qui attirera l'attention sur ce qui est quand même capté indirectement par les micros et caméras officiels !»**

**Les pionniers – nous leur devons la Reconstitution des débats**

Une vingtaine d'anciens membres encore vivants de la Tribune de la presse peuvent assurément être présentés comme des pionniers et des pionnières. La majorité de ces journalistes a connu la fin du Régime Duplessis, les 100 jours de Paul Sauvé et la Révolution tranquille. Quelques-uns d'entre eux (Normand Girard et Robert Mckenzie) ont même persévéré jusqu'après le tournant du XXIe siècle !

Ces correspondants parlementaires étaient à l'oeuvre dans les années 50 et 60, une époque où le seul véritable media de masse était le journal. L'historien Jocelyn Saint-Pierre écrit à leur sujet : «*Ils ont été la principale courroie de transmission du discours politique et les dépositaires d'une partie de notre mémoire collective. Bien qu'ils aient écrit pour le présent, ils ont laissé aux générations futures des témoignages inestimables.*»

Le *Journal des débats* n'existait pas encore. Il est apparu en 1963 et a été publié pour la première fois en 1964. Si les historiens de l'Assemblée nationale ont pu reconstituer les débats du Parlement de Québec jusqu'à ce moment-là, c'est grâce au travail quotidien de ces journalistes qui était publié dans des journaux aux orientations politiques différentes et parfois même adverses.

Ces journalistes ont été pendant longtemps les seuls à rendre compte de notre vie démocratique.

Ils agissaient pratiquement comme les sténographes des débats (ce qu'ils n'étaient pas car ils saisissaient à la main la teneur des discours) et les reproduisaient dans leurs journaux, souvent *in extenso* selon l'orientation politique du journal !

Humainement, une seule personne ne pouvait tout couvrir du matin au soir, et parfois jusqu'à tard dans la nuit, à cause des *filibusters* de l'opposition que les

parlementaires modernes ont maintenant mieux réglementés. La plupart de ces journalistes contribuaient donc fidèlement à un *Pool*, une tradition de fonctionnement collégial, établie par leurs prédécesseurs.

L'historien Jocelyn Saint-Pierre explique que pour arriver à suivre tous les débats, qui se tenaient dans les deux langues, ils se partageaient le travail de collecte de l'information en se relayant aux quinze ou vingt minutes. Ensuite ils transcrivaient leurs notes manuscrites au dactylographe, avec sept ou huit papiers carbones, à l'intention des autres confrères. L'historien Saint-Pierre qui a dirigé l'équipe de reconstitution des débats du Parlement de Québec, écrit que « sans en être toujours pleinement conscients, [ces] journalistes (...) ont été les gardiens de la mémoire et du patrimoine parlementaire du Québec.»

Il faut aussi mentionner le journaliste Guy Lamarche. Aux premiers temps de sa carrière, il a connu les foudres de Maurice Duplessis qui l'a carrément fait expulser de son bureau le 28 juin 1958, expulsion qui a marqué l'Histoire. M. Lamarche n'était venu que quelques heures à la Tribune de la presse avec un laissez-passer temporaire, en remplacement du correspondant régulier Pierre Laporte, en congé après la publication de ses articles sur le scandale du gaz naturel. Ce bref moment de la fin juin 58 a valu à M. Lamarche d'avoir son nom écrit en lettres d'or non seulement dans l'histoire de la Tribune de la presse mais aussi dans celle de la liberté de la presse au Québec. Il est revenu en 64-65 comme correspondant régulier pour le Globe and Mail et de 1978 à 1980, pour Radio-Canada.

D'autres noms peuvent aussi être rappelés : entre autres, celui de Jacques Gauthier, qui a représenté la première station de radio privée à demander une accréditation en 1959, CHRC de Québec ; Gaston Morin un des deux premiers cameramen de film pour Radio-Canada; et quelques autres, que les doyens de cette assemblée connaissent pour les avoir côtoyés longtemps, les Mychel Saint-Louis, Norman Delisle, Gilles Morin, Léopold Brisson et Claude Mathieu.

**Les pionnières – les premières femmes journalistes dans ce «collège de gars»**

Il faut également parler des «pionnières», les premières femmes journalistes à avoir su prendre leurs places comme correspondantes parlementaires dans ce «collège de gars». À cette époque, les femmes journalistes étaient généralement considérées comme compétentes uniquement dans les carnets mondains et les affaires domestiques.

Aussi faut-il souligner l'importance de l'arrivée, à la Tribune de la presse du Parlement de Québec, à la fin février 1961, d'Evelyn Dumas qui a été accréditée comme membre à temps plein pour le Journal *La Presse*. Ses patrons, d'abord Jean-Louis Gagnon, puis Gérard Pelletier, lui faisaient confiance, ce qui a sans doute impressionné l'inflexible secrétaire de la Tribune, Henri Dutil qui, malgré sa perplexité, a donné suite à la demande d'accréditation auprès de la présidence de l'Assemblée législative. Demande qui fut officiellement acceptée. Mme Dumas, a ensuite été accréditée, de façon occasionnelle en 1962 et 1963, pour le Journal *Le Devoir*.

Evelyn Dumas

Notons que Mme Evelyn Dumas, est arrivée en cette Chambre, comme membre de la Tribune de la presse, une dizaine de mois avant Mme Claire Kirkland !

## *Hommage à l'institution qu'est la Tribune de la presse*

Après son départ, il faudra attendre près de quatre ans, avant que deux femmes journalistes soient accréditées comme membres régulières. D'abord la première femme journaliste anglophone de l'histoire de la Tribune, en mars 1967, Lisa Balfour, pour l'agence Southam News, suivie en mai, par Gisèle Gallichan de la station radiophonique CJLR de Québec, ce qui fait d'elle la première femme journaliste de l'électronique de l'Histoire de la Tribune de la presse. Elle a d'abord été accréditée temporairement et est devenue membre à temps plein aux premiers jours de septembre 1967. Plus tard, à la fin de 1976, elle deviendra la première femme correspondante parlementaire (radio et télévision) de Radio-Canada. Mme Gallichan a cumulé un quart de siècle de présence à la Tribune de la presse. Mentionnons finalement Susan Alstchul du Montreal Star, qui a su s'imposer à partir de 1969 et Renée Lacoursière qui a été, en 1970, la première femme de télévision (CFCM-TV et CFTM-TV) membre à temps plein de la Tribune.

La mosaïque 2011 des membres de la Tribune de la presse a été dévoilée par le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon et le président de la Tribune de la presse, Robert Dutrisac. (Photo : François Nadeau).

Leurs témoignages, si on les ajoute à celui de la seule femme députée à cette même époque, Mme Marie-Claire Kirkland, démontrent que le titre de «pionnières» n'est nullement exagéré, tant pour ce qui concerne le parquet de cette Chambre que la Tribune des journalistes.

**L'Histoire de la Tribune de la presse**

Aux yeux de l'historien Jocelyn Saint-Pierre, l'histoire de la Tribune de la presse, à titre d'instrument de la démocratie au cœur de l'institution parlementaire, compose un chapitre de l'aventure politique des Québécois.

C'est le premier occupant du fauteuil de l'Orateur, à partir du moment où notre Parlement est devenu celui de la Province de Québec après 1867, Joseph-Goderic Blanchet, qui a reconnu officiellement la Tribune de la presse comme étant une composante de nos institutions parlementaires. Cette reconnaissance remonte au 11 novembre 1871. M. Blanchet était, depuis peu, cofondateur du journal conservateur *L'écho de Lévis*. Cela aura sans doute contribué à sa compassion pour les «tâcherons de la plume»...

Du côté de la Tribune de la presse, c'est Hector Fabre qui en a été le président fondateur. Avant de devenir l'illustre diplomate québécois que l'on sait, il avait été correspondant parlementaire pour le journal Le Canadien en 1871 et, par la suite, pour le journal *L'Événement* jusqu'en 1880.

Pour ce qui concerne l'incorporation, le 15 décembre 1958, avec l'appellation officielle *La Tribune de la presse du Parlement* de Québec, elle a trouvé sa nécessité dans la foulée de l'incident Duplessis-Lamarche survenu cinq mois plus tôt. On a voulu «grouper en association les journalistes qui sont assignés au Parlement de Québec» et se donner mission «d'étudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières, les intérêts économiques, sociaux et professionnels [des] membres». Les lettres patentes ont été accordées à Vincent Prince, Fernand Renault, Adalbert Trudel et Henri Dutil, respectivement journalistes à *La Presse*, au *Montreal Star*, au *Quebec Chronicle* (+ *The Record* + *Toronto Telegraph*) et au journal *Le Soleil*. M. Fernand Renault, seul survivant, a fait partie des journalistes qui ont reçu la médaille de l'Assemblée le 26 octobre. Il a été correspondant de 1954 à 1960 et a été président de la Tribune de la presse en 1959.

**Gisèle Gallichan**
Journaliste et membre honoraire à vie de la Tribune de la presse

# *Colloque sur la démocratie, les députés et les médias*

## Des conférenciers inspirants et inspirés

Le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias s'est clôturé avec une conférence de l'ancien président du Mexique, M. Vicente Fox. Le colloque, qui s'est tenu les 26 et 27 octobre 2011, a connu un grand succès tant sur le plan des ateliers que de la table ronde qui réunissait M. Gérard Deltell, M. Bernard Drainville et Mme Christine St-Pierre, tous trois anciens journalistes qui sont aujourd'hui parlementaires à l'Assemblée nationale. Les vidéos des conférences et ateliers sont disponibles dès maintenant et les actes du colloque seront publiés prochainement.

Dans un contexte où les pratiques politiques et médiatiques subissent de profonds changements, les questions et les défis sont nombreux, en particulier en ce qui concerne les répercussions de ces transformations sur la qualité de l'information et sur la démocratie. L'année du 125e anniversaire de l'hôtel du Parlement et du 140e anniversaire de la Tribune de la presse constituait le moment tout indiqué pour l'organisation du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias, afin de débattre de ces sujets.

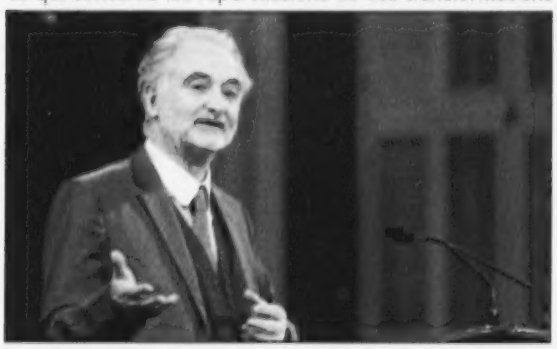

La conférence d'ouverture a été prononcée par Jacques Attali, professeur, écrivain et ancien conseiller du président François Mitterand.

Cette rencontre avait pour objectifs de stimuler la réflexion et d'explorer les liens existant entre la démocratie, les députés et les médias et de proposer des moyens d'améliorer ces interrelations au bénéfice de la démocratie. Table ronde, conférences et ateliers figuraient au programme de ces journées qui ont permis de favoriser les échanges entre spécialistes et praticiens du Québec, du Canada et de l'étranger.

Le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias a été organisé par l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la Tribune de la presse et le Centre d'études sur les médias (Université Laval-HEC).

**Source : Laurie Comtois**
Conseillère en communication
Assemblée nationale du Québec
(Photos : François Nadeau)

Atelier no 1 : information vs opinion : où se trouve l'équilibre? Animé par la journaliste Josée Thibault, l'atelier réunissait notre collègue Jean-Paul l'Allier, avocat, Alex S. Jones, professeur à la Harvard Kennedy School of Government et Jean Charron, professeur d'information et de communication de l'Université Laval.

## *Colloque sur la démocratie, les députés et les médias*

Atelier no 2 : le contrôle de l'information : comment éviter la dérive? Animé par le journaliste Robert Plouffe, l'atelier réunissait Suzanne Legault, commissaire à l'information du Canada, Gilbert Lavoie, chroniqueur politique et Anne-Marie Gingras, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université Laval.

Atelier no 3 : comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie? Animé par le journaliste Antoine Robitaille, l'atelier réunissait Tamara A. Small, professeur au Département de science politique de l'Université Guelph, Josée Legault, chroniqueuse politique et Bruno Guglielminetti du cabinet National.

Une table ronde animée par la journaliste Anne-Marie Dussault réunissait trois anciens journalistes aujourd'hui députés à l'Assemblée nationale, Christine St-Pierre, Gérard Deltell et Bernard Drainville.

La conférence de clôture a été prononcée par Vicente Fox, coprésident de la Centrist Democrat International et ancien président du Mexique.

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, était l'hôte de ce colloque sur la démocratie, les députés et les médias.

# Les médias dans un parlement minoritaire

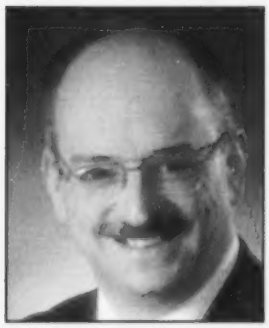
Richard Merlini

Le 26 mars 2007, l'échiquier politique du Québec a changé. Le Québec s'est retrouvé avec le premier parlement minoritaire de son histoire moderne. Et, un jeune parti politique fondé en 1994, l'Action démocratique du Québec, formait l'opposition officielle.

Qui étaient ces nouveaux venus à l'Assemblée nationale? Qui étaient ces inconnus de la politique québécoise? Deux questions fondamentales pour lesquelles les médias avaient le devoir d'explorer et de découvrir; deux questions pour lesquelles la population du Québec méritait des réponses honnêtes et factuelles. Le rôle des médias allait devenir plus qu'essentiel : essentiel pour découvrir la nouvelle opposition officielle, considérée comme le gouvernement en attente; essentiel pour le deuxième groupe d'opposition pour rétablir sa crédibilité auprès de la population et essentiel pour le gouvernement pour réaliser son programme politique en vue d'une élection qui aurait pu venir à tout moment.

**Les médias locaux**

Une de mes priorités, en tant que député de la circonscription de Chambly, était de me rendre toujours disponible aux médias locaux. Je savais que ces médias étaient lus, écoutés et regardés avec assiduité. Il y avait six hebdos locaux et une télévision locale régionale et je n'ai jamais refusé de rencontrer ces médias pour discuter de mon travail à l'Assemblée nationale et des enjeux de ma circonscription.

C'est grâce aux médias locaux que je pouvais le mieux accomplir mon rôle d'intermédiaire entre la population et le gouvernement québécois; c'était beaucoup plus important que de simples annonces publicitaires. D'ailleurs, une des plus importantes interviews réalisées fut avec le Journal de Chambly qui, tôt après mon élection, souhaitait faire connaître à ses lecteurs son nouveau député, ce qui m'a grandement aidé dans mes relations avec tous les groupes communautaires, la Chambre de commerce, les entrepreneurs, le milieu scolaire et les élus municipaux. Cette interview fut même reprise par le Journal *Le Reflet*, un autre hebdo local du groupe Les Hebdos Montérégiens, qui publie dans la MRC du Roussillon où j'habite. Les journalistes de la presse locale appréciaient ma disponibilité et la relation professionnelle établie; au cours de la soirée électorale du 8 décembre 2008, malgré la défaite, j'ai tenu à rencontrer d'abord les médias locaux. Deux ans plus tard, en 2010, le Journal de Chambly m'a interviewé, ainsi que d'autres anciennes députées du comté de Chambly, sur la vie après la politique.

**La Tribune de la presse parlementaire : le bonhomme sept heures!**

Trente-six nouveaux élus (sur 41 députés) de l'Action démocratique devaient apprendre très rapidement l'importance de la relation avec les médias, qu'ils soient locaux ou nationaux. Il fallait apprendre le rôle important que chacun avait; il fallait établir le plus rapidement possible une relation professionnelle et respectueuse. Pour certains, ce fut facile, alors que pour d'autres, ce fut plus difficile qu'anticipé, ce qui a certainement nui à notre travail d'opposition officielle.

Plus les jours passaient, plus une certaine méfiance envers les médias s'emparait de nos députés. À tort ou à raison, les élus de l'Action démocratique étaient perçus, de plus en plus, comme n'étant pas à la hauteur de la tâche importante de l'opposition officielle dans un parlement minoritaire. La responsabilité de cette perception n'incombait pas uniquement aux médias; nous étions aussi responsables de cette perception principalement due à notre manque d'expérience. Nous savions trop bien que nous n'aurions aucune clémence de nos adversaires politiques, mais le choix des reportages écrits, de radio et de télévision appartenait aux médias. Un reportage défavorable nous mettait, disons, de mauvaise humeur et semblait alimenter la méfiance envers les

médias. L'accès aux nouveaux députés de l'ADQ était de plus en plus limité, ce qui, à juste titre, alimentait une certaine méfiance des journalistes envers nous, peut-être au grand plaisir de nos adversaires politiques, mais qui ne servait en rien la démocratie québécoise.

La population québécoise mérite d'être bien informée, adéquatement et correctement, en vue de maintenir sa démocratie en santé. Mais, les reportages défavorables, et les non reportages de nos bonnes actions comme députés de l'opposition officielle, semblaient se succéder plus souvent qu'autrement. La méfiance se fait rapidement remplacer par le découragement; peu importe le travail accompli, la perception de déception de la part de la population était de plus en plus palpable. Cette perception (de déception) a mené aux résultats prévisibles des élections du 8 décembre 2008 et à une baisse significative de 14% du taux de participation, ce qui n'augure rien de bon pour la démocratie québécoise.

Si nous souhaitons combattre le cynisme grandissant dans la population québécoise, il faut absolument retrouver le respect dans la relation professionnelle entre les députés et les médias. Les députés doivent réaliser l'importance des médias dans leurs rôles de législateurs, de contrôleurs de l'action gouvernementale, et d'intermédiaires entre la population et le gouvernement québécois. Les médias doivent réaliser l'importance des conséquences de leurs reportages et que, lorsqu'il s'agit de rapporter la nouvelle, leur impact est beaucoup plus important sur la démocratie québécoise que sur leurs cotes d'écoute, leurs copies vendues ou l'achalandage sur leurs sites web.

Le 26 mars 2007, Mario Dumont ( Rivière-du-Loup, 1994-2009) devenait le chef de l'opposition officielle du Québec.

La population québécoise est en train de se réapproprier sa démocratie et les députés doivent conjuguer avec cette réalité. Ils doivent, non pas faire de la politique « autrement », mais la faire correctement, avec honnêteté et intégrité. Une relation professionnelle et respectueuse avec les médias fera progresser la démocratie québécoise, fera remonter le taux de participation aux élections et contribuera à combattre le cynisme de la population québécoise.

L'expérience de la 38e Législature et de son gouvernement minoritaire aurait pu changer la dynamique politique au Québec; chacun, député et média, y avait un rôle et une responsabilité envers la population québécoise. Mais, avec la chute du taux de participation à l'élection du 8 décembre 2008, la démocratie québécoise a encaissé tout un coup; le verdict a été on ne peut plus clair. Nous avons tous, d'après moi, failli à cette tâche importante.

**Richard Merlini**
Député de Chambly (2007-2008)

# *Le triangle infernal: la presse, la démocratie et le profit...*

Rita-Dionne-Marsolais

Dans notre société moderne aux communications instantanées, le messager est souvent plus important que le message.

En effet, à en croire certains chroniqueurs ou journalistes ou même éditeurs, les élus sont responsables de tout ce qui va mal. En fait, dans bien des cas, ils ne sont que les messagers d'actions souvent exécutées par d'autres.

Regardons froidement les faits. Un ministre rend compte d'un accident et veut assumer la responsabilité de rassurer la population sur un phénomène, quel qu'il soit. C'est sa responsabilité : que la population sache que quelqu'un veille au grain. C'est le rôle de l'élu. La responsabilité de l'élu est de s'assurer que la population reçoive les services pour lesquels les contribuables paient des impôts. Tous les élus ont cette responsabilité. Ceux du gouvernement et ceux de l'opposition.

Toutefois, ceux du gouvernement ont une responsabilité additionnelle, à savoir celle de donner des orientations ou des directives claires en accord avec le programme de leur parti qui a été élu. La manière dont ces directives sont exécutées relève de l'administration publique. Dans une démocratie parlementaire, l'administration publique a une énorme responsabilité. Elle doit recevoir les orientations et, le cas échéant, les directives ministérielles, pour les intégrer aux objectifs et aux priorités des ministères. Depuis l'an 2000, les ministères doivent présenter des plans d'action triennaux ou quinquennaux avec des indicateurs de performance mesurant les résultats des interventions des ministères. Quand un gouvernement change, alors ces plans doivent être ajustés, sinon revus à tout le moins la première année. Il s'agit d'intégrer les nouvelles priorités du parti au pouvoir. C'est tout un défi. Mais, c'est pour cela que notre fonction publique est bien payée. Car, non seulement elle doit intégrer, ajuster ou revoir carrément ses programmes après chaque élection, mais elle doit aussi le faire en respectant les règles administratives et les priorités correspondantes. Et tout cela doit être réalisé avec un très haut niveau d'éthique. C'est la raison pour laquelle notre fonction publique ne change pas avec le changement de gouvernement.

**La concentration des médias**

Nous savons tous que la démocratie repose sur la liberté d'action politique et sur la liberté d'expression. Cela englobe à la fois le vote libre et une presse libre. Or, dans une société comme la nôtre, l'héritage médiatique nous a laissé une presse concentrée entre quelques mains. En effet, il n'y a que quelques groupes qui détiennent l'ensemble des médias à travers tout le Canada. Plus on cible une province, plus ce nombre est réduit. Cela vaut pour toutes les provinces.

Continuons notre réflexion. Au fur et à mesure que les coûts augmentent, la seule manière de les contrôler est de les rationaliser. Il y a diverses manières de faire cela. L'une d'elles est de rechercher ce qu'il est convenu d'appeler des *économies d'échelle*. Cela peut s'obtenir facilement en concentrant nos sources d'approvisionnement pour obtenir un meilleur coût en multipliant les points de vente sur les marchés pour vendre plus avec moins d'intermédiaires et augmenter la marge de profit. On opte aussi pour une technologie plus raffinée et plus coûteuse, forcément, pour réduire ces coûts de main-d'oeuvre. On comprend pourquoi on observe de plus en plus de concentration de médias entre quelques mains.

Ajoutons maintenant une autre étape. Tout cela coûte cher et il faut trouver des sources de financement à moindre coût pour y retrouver son profit. On regroupe donc nos activités et, à l'occasion, on émet des actions dans le public pour réduire le coût de ce financement. C'est alors que naissent les *entreprises de presse*. Avec le temps ces entreprises passent du plan régional au

## *Le triangle infernal: la presse, la démocratie et le profit...*

national, puis à l'international. À cette étape, c'est le profit qui importe. Il faut offrir des rendements à nos actionnaires. La plupart du temps, un groupe ou une famille détient la majorité des actions pour s'assurer de garder le contrôle sur ses activités ou, à tout le moins, conserver une influence décisive.

Lorsqu'on parle de démocratie et de liberté de presse aujourd'hui, il convient de se questionner. En effet, si le profit devient crucial, et il l'est, il faut tout faire pour l'augmenter. C'est ainsi que nous voyons à l'occasion des abus, comme c'est le cas avec ce que les Britanniques appellent maintenant «l'affaire Murdoch». Ces abus peuvent prendre différentes formes allant du manque d'éthique jusqu'à la manipulation des titres de ses articles. Je vous laisse le soin de vous amuser en lisant votre journal du matin et de comparer le titre avec le contenu de l'article. Vous allez y découvrir des choses intéressantes. Dans de nombreux cas, le titre ne reflète pas du tout le contenu de l'article. C'est plus fréquent dans les articles couvrant la politique. Mais, on commence à le voir également dans les pages financières, un phénomène constaté depuis très longtemps dans les pages culturelles.

Nous sommes aujourd'hui à l'heure de l'électronique et de la communication impersonnelle et instantanée. C'est une nouvelle variable du triangle infernal de la démocratie, de la presse et de la rentabilité. Avec la voix populaire directe, l'outil moderne du logiciel et le machiavélisme humain, on retrouve même dans un journal comme *Le Devoir* des nouvelles inventées de toute pièce comme le décès d'un chef de gouvernement en août 2011!

Ces constats ont pour but de nous aider dans notre réflexion sur la démocratie au 21e siècle et sur le rôle de ce que l'on appelle le quatrième pouvoir. Peut-être est-il temps d'encadrer la concentration ou la propriété de la presse. Ce sont aux élus de chercher et surtout, d'y apporter une solution!

**Rita Dionne-Marsolais**
Députée de Rosemont (1994-2008)

# Jacques Chagnon, 45e président de l'Assemblée nationale du Québec

C'est dans la maison dite « Du Docteur », construite en 1851 au cœur du Vieux-Boucherville, que Jacques Chagnon me reçoit chez lui le 13 septembre dernier, quelques jours avant le début de la présente session parlementaire.

Dans cette maison où il a toujours vécu, les montagnes de livres tentent de se maintenir en équilibre entre les piles de documents et les jouets de son petit-fils. Père de trois filles qui font carrière au niveau international, le très fier grand-père de 59 ans accorde beaucoup d'importance à la vie de famille, une tradition bien ancrée chez les Chagnon.

Une autre belle tradition transmise par ses parents fut celle de l'engagement communautaire, sa mère Madeleine Dion ayant été l'instigatrice de nombreux organismes à Boucherville, pensons notamment à la bibliothèque municipale ou à la société d'histoire régionale. Son père, Paul-Henri, était réalisateur à Radio-Canada dans les années où il a fait figure de pionnier dans la réalisation d'émissions radiophoniques parmi les plus célèbres de cette époque. En somme, un environnement familial et intellectuel stimulant qui le mènera, à 22 ans, alors qu'il est toujours étudiant à l'université, à sa première élection à un poste de commissaire scolaire. Huit années plus tard, après un passage remarqué à la présidence de la Commission scolaire régionale de Chambly, il accèdera en 1982 au poste de président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, un poste qu'il occupera jusqu'à son élection, le 2 décembre 1985, comme député libéral de Saint-Louis, une circonscription du centre-ville de Montréal.

« J'aurais bien aimé être élu ici à Boucherville, mais la circonscription de Bertrand, à la faveur de l'élection partielle du 3 juin 1985, était déjà occupée par un certain Robert Bourassa... » .Chef de l'opposition officielle, monsieur Bourassa lui offre alors la circonscription de Saint-Louis, ce qui fut manifestement une bonne décision, Jacques Chagnon s'y faisant élire en 1985 et réélire aux élections générales de 1989, 1994, 1998, 2003, 2007 et 2008!

Passionné d'histoire, de culture et des questions de l'éducation, Jacques Chagnon est député d'une circonscription (devenue Westmount-Saint-Louis en 1994) qui abrite trois universités, soient l'UQAM, Concordia et McGill. Cette préoccupation, voire cette passion pour le monde du savoir le conduira, à 42 ans, au poste de ministre de l'Éducation, un trop court passage stoppé par la défaite de son parti aux élections générales du 12 septembre 1994.

Éternel optimiste et d'un naturel conciliant, il avoue avoir fort bien vécu les deux mandats suivants, heureux président du caucus de l'opposition officielle pendant sept années.

De retour au pouvoir, il sera ministre de la Sécurité publique de 2003 à 2005 et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale de 2007 jusqu'à son élection à la présidence le 5 avril 2011.

**Faire partie de la solution**

Sur sa table de salon trône, entre autres bouquins, l'essai *Survivre aux crises* du professeur et écrivain français Jacques Attali, prestigieux conférencier du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias, un événement auquel il aura grandement contribué (NDLR : ce colloque s'est tenu à l'hôtel du Parlement les 26 et 27 octobre 2011. Nous en rendons compte dans ce Bulletin).

L'occasion était trop belle pour ne pas lancer la discussion sur son nouveau rôle de président de l'Assemblée nationale, un poste auquel il entend bien survivre malgré la nouvelle donne politique, pensons simplement à la présence de 10 députés indépendants, une première dans l'histoire de notre parlement.

Sans ambages, il convient, en 26 années de vie parlementaire, n'avoir jamais vécu une telle atmosphère, même lors des grands débats référendaires de 1995. « Il y a toujours eu un peu d'esbroufe là-dedans et comme après un match de hockey, les parlementaires, bien qu'adversaires, allaient souvent casser la croûte ensemble. Ce n'est plus guère le cas depuis deux ans... ».

Il estime que son discours d'acceptation (à la présidence), le 5 avril dernier, a été le début d'une certaine prise de conscience de la part de ses collègues. « J'y

Jacques Chagnon, chez lui dans le Vieux-Boucherville.
(Photo : Serge Geoffrion).

rappelais, dit-il, que nous sommes responsables de l'image que nous projetons et que nous sommes de plus en plus jugés sur notre attitude et notre comportement à la période des questions. Nos comportements contaminent, jusqu'à un certain point, les fondements mêmes de notre société démocratique. Je pense que nous devons revenir aux bases de cette culture démocratique qui a toujours reposé, à quelques exceptions près, sur le respect des uns vis-à-vis des autres ».

« Certains me trouvaient fou de poser ma candidature à ce poste, mais au contraire, je pensais que toutes ces années de vie parlementaire et une certaine sagesse contribueraient à faire partie de la solution. Je veux participer à l'armistice! », lance-t-il avec une pointe d'humour. « Et j'y crois fermement ».

C'est aussi avec philosophie qu'il reçoit les suggestions et recommandations des députés de l'opposition sur la perspective de faire de la politique autrement. « Écrire, c'est s'exposer, dit-il, et je ne suis pas indifférent aux élus qui réfléchissent sur l'état de notre démocratie et de nos façons de faire ».

**Démocratie parlementaire**

Au chapitre de la démocratie parlementaire, le président Jacques Chagnon, a été un député des plus actifs et des plus engagés. Il est particulièrement fier du rôle du Québec dans la défense de la diversité culturelle où, dit-il, avec le Canada et la France, le Québec a constitué un trio de choc dans la campagne diplomatique visant l'adoption, en 2005 sous l'égide de l'UNESCO, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

« L'adoption de cette convention en octobre 2005 a été une victoire pour le Québec, tant sur le plan du contenu que sur notre capacité d'action diplomatique », souligne-t-il avec fierté.

Il se souvient avec émotion du discours qu'il a livré à l'UNESCO au nom des 70 pays de la Francophonie, le Québec y proposant alors l'UNESCO comme le vecteur des débats pour l'élaboration d'un tel instrument juridique visant à préserver et promouvoir la diversité des expressions culturelles. Il rappelle également que l'Assemblée nationale du Québec, le 10 novembre 2005, par un vote unanime, a été le premier État au monde à approuver cette Convention, laquelle fut par la suite ratifiée et mise en vigueur en 2007.

Il a occupé jusqu'au 8 juillet 2011 la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et en est actuellement le vice-président. Il est également président de la Confédération parlementaires des Amériques (COPA). Ces deux instances lui permettent de partager cette dévorante passion pour le fait français et la place capitale du Québec au sein de la Francophonie et sur la scène internationale.

En juillet dernier, lors de la 37e session de l'APF tenue à Kinshasa en République démocratique du Congo, Jacques Chagnon a rappelé sa grande préoccupation quant à l'avenir des enfants de cette terre, notamment en invitant l'auditoire à poursuivre le combat contre la mortalité infantile, la pauvreté ainsi que pour un meilleur accès aux soins de santé périnataux et postnataux. Il a également lancé un appel pour rehausser le niveau d'éducation des collectivités partout dans l'espace francophone, trop d'étudiants abandonnant leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme.

Quelque 37 années après sa première élection à un poste de commissaire scolaire, Jacques Chagnon continue patiemment mais sûrement sa croisade pour l'éducation, à Boucherville comme à Kinshasa...

**Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2003)

# Un buste à la mémoire de Camille Laurin

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M^me^ Christine St-Pierre, et la présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française et présidente de la Commission de toponymie, M^me^ Louise Marchand, ont procédé, le 13 juin 2011, à l'inauguration d'un buste en bronze de Camille Laurin, dans le parc adjacent à l'édifice qui porte son nom et qui abrite les bureaux de l'Office. Une centaine de personnes étaient réunies pour honorer de façon tangible la mémoire de celui que la population québécoise appelle « le père de la loi 101 ». La cérémonie s'est déroulée en présence de M^me^ Francine Castonguay, veuve de Camille Laurin, de son frère cadet, M. Pierre Laurin, ainsi que de plusieurs membres de la famille. Étaient aussi présents M. Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec, des membres de l'Assemblée nationale, dont M. Maka Kotto, député de Bourget, qui représentait la chef de l'opposition officielle, ainsi que des membres de la Chambre des Communes, dont M^me^ Maria Mourani, députée d'Ahuntsic.

Au cours de son allocution, la ministre a souligné l'importance de la Charte de la langue française, clef de voûte de l'œuvre de Camille Laurin. Ce dernier, a-t-elle affirmé, « a contribué à définir la langue française comme véritable fondement de la société québécoise. Il a fait adopter la Charte pour garantir la pérennité de notre langue, et ainsi de notre culture, dans un esprit de tolérance et d'ouverture aux autres. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Québec entend poursuivre l'objectif de faire du français la langue de la cohésion sociale ».

Mme Louise Marchand, pdg de l'Office québécois de la langue française, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture et des Communications, M. Bernard Landry, ex-premier ministre du Québec, M. Pierre Laurin, frère de Camille Laurin, Mme Francine Castonguay, veuve de Camille Laurin, M. Maka Kotto, député de Bourget à l'Assemblée nationale et Mme Maria Mourani, députée d'Ahuntsic à la Chambre des Communes ont pris la parole lors de cette cérémonie. (Photo : Lyne Gagné pour l'Office québécois de la langue française)

## *Un buste à la mémoire de Camille Laurin*

Pour sa part, M[me] Louise Marchand a rappelé les liens historiques qui unissent les organismes qu'elle dirige et le grand artisan de la Charte de la langue française. « Les principes qui sous-tendent cette loi fondamentale ont donné une impulsion décisive aux grandes missions de l'Office et de la Commission », a indiqué la présidente-directrice générale.

C'est dans la foulée du dixième anniversaire du décès de l'homme politique, souligné le 11 mars 2009, que le Fonds commémoratif Camille-Laurin, créé par M[me] Castonguay, a mené une campagne afin de recueillir le financement nécessaire à la conception d'un buste commémoratif, dont la réalisation a été confiée à Léonard Simard, sculpteur de Roberval. Sur la plaque de bronze qui accompagne le monument est gravée l'une des citations les plus connues de l'homme d'État : « La langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité. » Le Fonds a offert le monument à l'État québécois afin qu'il soit érigé dans le parc adjacent à l'édifice Camille-Laurin, 125, rue Sherbrooke Ouest à Montréal.

L'Office québécois de la langue française a pour mandat de veiller à ce que le français soit la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce, des affaires et de l'Administration. Il enrichit la terminologie et offre des outils et des services linguistiques. L'Office assure le respect de la Charte de la langue française et surveille la situation linguistique du Québec.

**Stéfany Ranger**
Conseillère en communication
Office québécois de la langue française

Le buste commémoratif de Camille Laurin est l'œuvre du sculpteur robervallois Léonard Simard, décédé le 2 mai 2011. (Photo : Lyne Gagné pour l'Office québécois de la langue française)

*« Du chantier où on y travaille d'arrache-pied depuis neuf mois, la Charte de la langue française, ce beau navire tout neuf, glissera aujourd'hui même, en ce 101e jour de la présente session de l'Assemblée nationale du Québec, dans le fleuve de l'histoire.*

*Ce geste capital qui renverse le cours de notre histoire des deux derniers siècles et qui oriente dans le sens de la maturité, de la création et de l'ouverture au monde notre existence collective, nous le posons pour les Québécois d'aujourd'hui et les générations de l'avenir. Débarrassé ou presque des glaces, le fleuve de notre vie commune coule désormais et à nouveau vers la mer avec ampleur, librement, avec toute sa force ».*

**- Camille Laurin, le 26 août 1977**

# Grâce à un don de 150 000$

## Création de la Bourse d'excellence Rodrigue Tremblay

Notre collègue Rodrigue Tremblay, député de Gouin de 1976 à 1981, a fait un don de 150 000$ à la Fondation du Cégep de Matane pour la création d'une bourse d'excellence qui, annuellement, aidera financièrement un étudiant désireux de poursuivre des études universitaires dans une université québécoise. Une première bourse, au montant de 5 000 $, a ainsi été accordée en avril dernier dans le cadre du Gala des Réussites organisé par le Cégep de Matane.

Au cours d'une conversation téléphonique, l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Lévesque de 1976 à 1979 nous a exprimé son vif attachement envers sa ville natale et le Collège classique de Matane (devenu le Cégep de Matane) dont il fut de la première promotion en 1961. Il souhaite surtout que cette initiative puisse permettre à tout finissant ou finissante qui le désire de poursuivre des études universitaires sans que des raisons pécuniaires en soient une entrave.

Professeur d'économie et de finance internationale à l'Université de Montréal à partir de 1967, spécialiste en macroéconomique, il y enseignera pendant 35 ans jusqu'à sa retraite en 2002. Professeur émérite, l'économiste diplômé de l'Université Laval et de l'Université de Stanford en Californie connaîtra une prolifique carrière d'auteur avec une trentaine d'ouvrages à son actif dont *Indépendance et marché commun Québec-Etats-Unis* publié en 1970 aux Éditions du Jour, un manifeste politico-économique qui connaîtra alors beaucoup de retentissements au Québec. L'histoire lui donnera raison le 1er janvier 1989 alors qu'entrera en vigueur le Traité de libre-échange abolissant les frontières douanières entre le Canada et les Etats-Unis (lequel fut remplacé par l'ALÉNA entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique en 1994).

D'abord auteur d'ouvrages pédagogiques sur l'économie, Rodrigue Tremblay publiera plusieurs ouvrages sur les grands enjeux économiques et politiques québécois, canadiens et américains. Mentionnons la publication de *La 3e Option* en 1979 (Éditions France-Amérique) dans lequel il proposait un réaménagement du fédéralisme canadien, assorti d'une plus grande autonomie pour le Québec. Il reprit cette idée dans un premier ouvrage de mémoires politiques en publiant, en 1981, *Le Québec en crise* (Les Éditions Select).

Rodrigue Tremblay

Au cours de la dernière décennie, Rodrigue Tremblay s'attaquera davantage aux questions d'éthique avec des livres comme *l'Heure juste, le choc entre la politique, l'économique et la morale* (Stanké International), *Pourquoi Bush veut la guerre* (Les Intouchables) et plus récemment *Le code pour une éthique globale, vers une civilisation humaniste* (Liber). Dans cet ouvrage également publié aux Etats-Unis, Rodrigue Tremblay propose un code d'éthique en dix règles et principes humanistes, notamment la tolérance, la préservation de l'environnement, la séparation de l'Église et de l'État, la démocratie politique et économique ainsi que la question névralgique de la violence et des guerres.

Il a été vice-président de l'Association internationale des économistes de langue française de 1999 à 2005. Il a également fondé la *North American Review of Economics and Finance* et a été éditeur pour l'*Action nationale* et le journal *Les Affaires*.

Récipiendaire du Prix Condorcet de philosophie politique en 2004, monsieur Tremblay publie régulièrement un blogue dans une douzaine de langues à travers le monde : http://www.thenewamericanempire.com/blog.htm

Monsieur René Joncas, président de la Fondation du Cégep de Matane et madame Elizabeth Gingras, première récipiendaire de la Bourse d'excellence Rodrigue Tremblay. (Photo : Maxime Lainesse)

**Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2003)

# La poésie peut changer le monde

*«La terre nous menace au coin de la rue, chaque midi, le même visage repu l'assurance des défilés les fanfares et le trou au cœur de tous les morts»*

**- «Le temps tombe» de Paul-Marie Lapointe**

André Gaulin

Nous les perdons les uns après les autres, ces phares de l'humanité. Pour nous, le dernier en liste était Paul-Marie Lapointe, un poète qui s'inquiétait de la dérive des valeurs et défendait les plus humbles et les jeunes révoltés. Sa poésie était marquée par le jazz, ses mots clignotant comme des néons. Dès 1948, l'année du Refus global de Borduas, il s'inscrivait dans la modernité de notre poésie avec *Le Vierge incendié*. Salut Paul-Marie.

Aussi, profitons-nous de ce que l'un de ces poètes nôtres soit toujours là, marquant plus de cinquante ans de chansons, pour le saluer. Vous avez reconnu, certes, Gilles Vigneault, celui qui a inscrit dans la Révolution tranquille la magie des mots. C'est en ayant été fidèle à son coin de pays, le petit village hors de la carte de l'époque, Natashquan, que le poète est devenu universel.

Après la longue période de la chape de plomb qui avait pesé sur nous depuis 1840, Vigneault apportait le vent de la mer, cette mer de la basse-côte qui est comme un petit océan. Plutôt que l'éloge de la mort qui nous avait si longtemps désincarnés, il chantait la fragilité de vivre comme tremblent les feuilles dans les brises du temps. Il s'amenait comme un poète des formes fixes, balades, villanelles, troubadour ressuscité ramenant l'amour et ses difficiles conditions à l'ordre du jour. Avec lui, toute une flopée de jeunes chansonniers célébrait le corps à nouveau vivant.

Paul-Marie Lapointe, 1929-2011

Pendant que Gilles Vigneault chantait son petit pays d'un village, en l'écoutant, nous projetions celui que nous voulions faire. Il n'est que de ré-écouter son long monologue dans la tradition médiévale «les Menteries» pour constater combien ceux qui l'écoutaient à la Comédie canadienne donnaient à ses propos la dimension de leurs projets : autrement pourquoi auraient-ils ovationné celui qui voulait *faire pousser des oranges dans le jardin de ma tante Emma* ! De son endiablée «Danse à Saint-Dilon», son public retenait son envie de mouette de giguer sans remarquer pourtant la double peine d'amour des personnages de la chanson. Pas plus qu'ils ne retenaient de «Fer et Titane» qui s'écrivait au futur, la mise en garde contre le progrès sauvage. Prophète et poète, Vigneault l'était en entonnant : «C'est le temps, c'est le temps, d'écouter la marée ° (...) Tant qu'il reste de l'air dans l'air ° Tant qu'il reste de l'eau dans l'eau».

Pourtant aimés, Leclerc, Vigneault, Miron – qui ont chanté le pays à naître – n'auront pas réussi à convaincre une majorité de leurs contemporains de venir au monde. Dans sa magnifique chanson – et testament pour ainsi dire – de 1968, «la Complainte», le grand poète sonorisé qu'est Vigneault nous donne la chance d'une reprise, si c'est possible : «Souvenez-vous que je vous nomme ° En essayant de vous nommer » Qu'il me fut doux de vous aimer ° Entre le serpent et la pomme ° Mes yeux fermés ° Reconnaîtront naître des Hommes».

**André Gaulin**
Député de Taschereau (1994-1998)

# Les récits romanesques, la nouvelle passion de Léandre Dion

La vie de notre collègue Léandre Dion pourrait elle-même servir de canevas à une œuvre romanesque, lui qui a étudié au Séminaire de Medellin, en Colombie, fut responsable de la pastorale dans le diocèse de Pulcallpa, au Pérou, directeur régional pour le Service universitaire canadien outre-mer, président fondateur de la Fédération des producteurs de miel du Québec, commissaire à la Commission de protection du territoire agricole, conseiller municipal de Saint-Liboire avant d'être élu député du Parti québécois dans Saint-Hyacinthe de 1994 à 2007...

Il y a deux ans maintenant, Léandre Dion publiait un premier roman, *La tourmente*, aux Éditions Pratiko, une belle histoire d'amour avec comme toile de fond le milieu scolaire des années 70 et l'effervescence de la Révolution tranquille. À la journaliste Véronique Lemonde du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, au lancement du livre, il évoquait son plaisir d'écrire et surtout « de décrire la vie telle qu'elle est et la logique des humains dans leurs rapports ».

Il récidive avec une saga historique qu'il situe dans le Québec rural des années 40. Son personnage principal, Alexis, est un jeune garçon issu d'une famille de dix enfants, comme il y en avait beaucoup dans les années de l'après-guerre. Dans cette nouvelle oeuvre, Léandre Dion crée une allégorie qui nous amène à vivre les grandes étapes de l'évolution du Québec, des années de la Révolution tranquille en passant par l'ouverture du Québec sur le monde et, me dira-t-il, «de la longue patience de la construction d'un Québec riche et toujours porteur d'espoir ».

« Considérant toutes ces années qu'il m'a été donné de vivre, il est inévitable que mes souvenirs personnels prennent souvent le dessus. Je n'ai cependant pas voulu me laisser emprisonner dans ma propre histoire, notamment pour ne pas me limiter dans les possibilités de créer des situations et des personnages que j'ai vus évoluer depuis 1945 », précisera-t-il lorsque j'aborde avec lui la potentielle dimension autobiographique de son œuvre, une tentation bien présente dans beaucoup de premières œuvres.

« À cette époque, raconte-t-il, le tiers de la population vivait encore en milieu rural. On a beaucoup écrit sur le Québec urbain, mais peu sur le Québec rural que j'ai connu. Dans les prochains tomes, le personnage d'Alexis atteindra l'âge de la maturité. Il deviendra plus conscient de son environnement, politique entre autres, et sera à même de l'évoquer d'une façon plus systématique ».

**La Maison Dessaulles**

Après toutes ces années d'homme public, malgré le cynisme ambiant envers la classe politique, Léandre Dion se réjouit de la réaction de la population de Saint-Hyacinthe qui, dit-il, face à sa nouvelle carrière, réagit avec un mélange de curiosité et de sympathie à son endroit. « Je vois cette considération, sinon cette amitié, comme un privilège et je m'efforce, même à la retraite, de leur en être reconnaissant à ma façon ».

C'est pourquoi, sans surprise, ses anciens commettants l'on vu prendre la parole et la plume pour empêcher, en vain, la démolition de la Maison Dessaulles, un événement qui a secoué la communauté maskoutaine jusqu'au petit matin du 4 juillet 2011 alors que fut détruit, avec la bénédiction de la municipalité, ce bâtiment patrimonial vieux de plus de 150 ans.

Avec plusieurs défenseurs du patrimoine, il a combattu cette décision pendant plusieurs mois. Bien que lourdement endommagée par un incendie (le 14 novembre 2010), tous étaient convaincus de la possibilité, fort d'un rapport d'une firme d'architectes renommée dans le domaine de l'architecture patrimoniale, de pouvoir restaurer cette maison de l'avenue Hôtel-Dieu, en plein centre du quartier historique de Saint-Hyacinthe.

## *Les récits romanesques, la nouvelle passion de Léandre Dion*

Pour l'ex-député Léandre Dion, ce combat pour la sauvegarde de ce haut lieu de mémoire prenait également une couleur particulière, car cette maison, construite vers 1850, a été la résidence de Georges-Casimir Dessaulles, un avocat qui fut le maire de Saint-Hyacinthe pendant plus de 25 ans, mais également sénateur et député libéral à Québec de 1897 à 1900.

« C'est un symbole exceptionnel qui va disparaître. Avons-nous donc une mémoire si courte qu'il nous semble sans intérêt de préserver un lieu de souvenir si important? » se questionne Léandre Dion, avec d'autres personnalités locales, dans un texte intitulé *Lieu de mémoire-Expression d'un passé commun* publié le 10 février 2011 dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.

**Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2005)

Léandre Dion

# Biographie d'un grand Québécois : Gilles Lamontagne – Sur tous les fronts

Diplômé d'une maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke, Frédéric Lemieux est historien à l'Assemblée nationale depuis 2000. Ses spécialités sont l'histoire politique et parlementaire du Québec et l'histoire de la ville de Québec. Il a été coauteur et chargé d'édition de L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs (2005) et de Québec: quatre siècles d'une capitale (2008). L'ouvrage Gilles Lamontagne – Sur tous les fronts est le premier qu'il signe à titre d'auteur unique. Les quelques 1 400 exemplaires vendus jusqu'à présent en font un best-seller dans ce domaine.

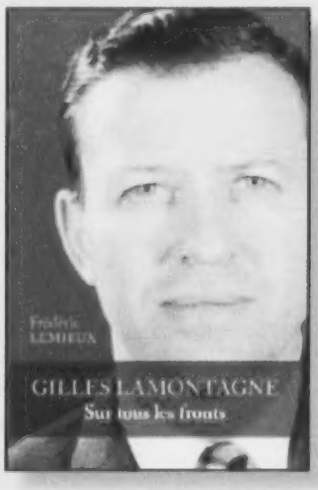


Âgé de 92 ans, Gilles Lamontagne est considéré comme un patriarche et une véritable légende vivante à Québec. Il a été successivement pilote de guerre, homme d'affaires prospère, maire de Québec (1965-1977), ministre des Postes (1978-1979), ministre de la Défense nationale (1980-1983) puis lieutenant-gouverneur du Québec (1984-1990). La biographie *Gilles Lamontagne – Sur tous les fronts* est le premier ouvrage à raconter la vie fascinante de cet homme d'exception.

Lamontagne naît à Montréal en 1919 au sein d'une famille de manufacturiers canadiens-français. À l'époque, les Québécois sont peu présents dans ce secteur d'activité économique. Ce jeune homme indépendant veut cependant sortir d'un moule familial parfois étouffant et s'engage dans l'Aviation royale canadienne en 1941.

Il doit d'abord apprendre l'anglais pour ensuite devenir pilote de bombardier. Il est alors difficile pour un francophone de se tailler une place dans cette branche de l'armée très anglophone et élitiste. En mars 1943, au retour d'une mission de bombardement, Lamontagne se fait descendre au-dessus des Pays-Bas par un chasseur ennemi. Les 26 mois de captivité passés en Allemagne nazie seront une expérience très marquante pour lui. Couvrant trois chapitre, le récit inédit de cette épreuve angoissante est l'un des points forts de l'ouvrage.

À son retour au Canada, amaigri, déboussolé, il parvient à dominer son traumatisme et se lance en affaires à Québec en tant que commerçant d'articles de luxe. L'appel de la politique se fait entendre au début des années 1960. Le Québec est alors en pleine Révolution tranquille mais sa capitale, quant à elle, sommeille et connaît de graves problèmes de développement.

Des réformistes sollicitent Lamontagne pour qu'il se lance en politique, et c'est finalement René Lévesque qui le convainc de faire le saut. En 1962, il est élu échevin, puis maire en 1965. Pendant 12 ans, Lamontagne va diriger une ville en pleine transformation. Les autoroutes, la colline parlementaire, les édifices en hauteur, les grands chantiers font entrer la capitale dans une phase de modernisation intensive durant laquelle le maire Lamontagne joue un grand rôle. Frédéric Lemieux est d'ailleurs le premier historien à décrire selon l'angle privilégié du maire cette période charnière de l'histoire de la ville de Québec.

Lamontagne se lance ensuite en politique fédérale, où il sera notamment ministre de la Défense nationale durant une période très tendue de la guerre froide et de la menace atomique. Il termine sa carrière remarquable comme lieutenant-gouverneur du Québec.

## *Biographie d'un grand Québécois : Gilles Lamontagne – Sur tous les fronts*

Assermentation de Pierre-Marc Johnson en tant que premier ministre du Québec, le 30 octobre 1985. À ses côtés, le lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne et Louis Bernard, greffier du Conseil exécutif. (Photo : BAnq-Québec).

Durant sa carrière politique, il côtoie les Jean Lesage, Daniel Johnson père, Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa, Jean Marchand, René Lévesque, Jean Drapeau, Jean Pelletier, Pierre Laporte et Pierre Elliot Trudeau – ces deux derniers ayant été ses confrères de classe au collège Jean-de-Brébeuf. Les relations de Lamontagne avec ces incontournables de notre histoire politique sont riches de détails et d'anecdotes savoureuses.

Écrit dans un style accessible à tous, cet ouvrage de Frédéric Lemieux va au-delà du seul destin de Gilles Lamontagne. Par la richesse de sa documentation et l'abondance des illustrations (plus de 150), l'auteur offre une véritable fresque de la ville de Québec qui s'étend sur plusieurs décennies.

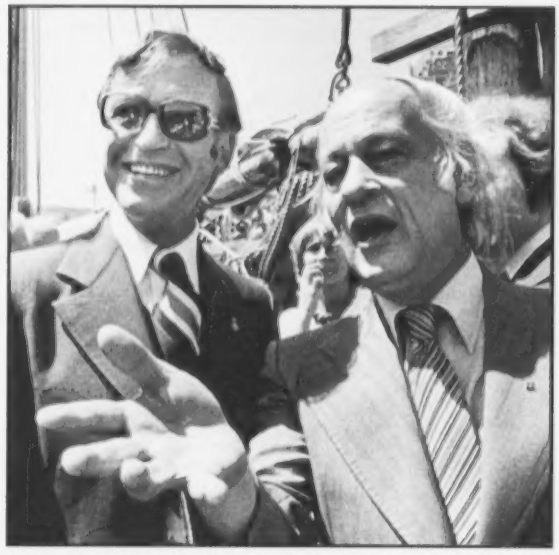

Avec René Lévesque en 1978 lors de la cérémonie du 370e anniversaire de la Fondation de Québec. (Photo : Presse canadienne).

# 9e Colloque des « Entretiens Pierre-Bédard »

## Un portrait de Georges-Émile Lapalme

Le neuvième colloque des «Entretiens Pierre-Bédard» de la Société du patrimoine politique du Québec (Soppoq), tenu le jeudi 15 septembre 2011 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec portait sur le 50e anniversaire du ministère des Affaires culturelles. C'est Marcel Masse, président émérite de la Soppoq, qui prononçait le discours d'ouverture de cette riche journée en conférences diverses sur notre demi-siècle culturel. Notre collègue avait choisi de faire porter son introduction sur Georges-Émile Lapalme sans qui le ministère des Affaires culturelles n'aurait jamais vu le jour à l'aube de la décennie soixante.

À ses propos d'ouverture, Marcel Masse ajoutait une anthologie de citations tirées des trois tomes des *Mémoires* de Georges-Émile Lapalme. Le conférencier souhaite ainsi redonner l'esprit d'une époque et d'une région, ajoutant qu'il espérait que ces extraits d'une oeuvre monumentale piqueraient notre curiosité, nous poussant à lire ou relire ce grand homme politique de la région de Joliette dont le nom d'un Prix prestigieux du Québec (le prix Georges-Émile-Lapalme) «est accordé à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle, tout au cours de sa carrière, à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec». Ne l'oublions pas : pendant qu'il y avait André Malraux en France, il y avait aussi Georges-Émile Lapalme au Québec, deux grands hommes qui marquèrent le caractère culturel de leur pays.

Marcel Masse

Notre rencontre d'aujourd'hui sera consacrée à la création, il y a 50 ans, du ministère des Affaires culturelles et à souligner le rôle et la place de ce ministère dans l'évolution du Québec. M. Georges-Émile Lapalme, qui en fut le principal instigateur, en deviendra le premier titulaire.

Originaire moi-même de la région de Joliette, j'y ai connu, alors que j'étais tout jeune, M. Lapalme, d'autant plus que par le hasard de la vie, mes parents habitaient à trois maisons de sa résidence. Les enfants jouaient ensemble. Lapalme n'écrivait-il pas dans ses mémoires : « Dans notre petite ville, autrefois, les coins de rues constituaient les escales de jeunesse. » (Tome II, p.185). J'ai, de plus, assisté, soit sur la Place Bourget ou à l'Aréna, aux assemblées électorales du temps, terrains des luttes Barrette-Lapalme.

Pour ces raisons, mais surtout parce que, reconnaissons-le, très peu de Québécois ont appris ou se souviennent que cet homme politique a passé plus de la moitié de sa vie dans la région de Joliette, y a reçu sa formation, s'y est établi et y connut ses débuts en politique. Cette présentation, en lever de rideau, est pour moi une occasion en or de le rappeler.

Bien que né à Montréal en 1907, Lapalme affirme, toujours dans ses mémoires : « ma ville natale, en réalité, ce n'est plus Montréal, c'est Joliette. » (Tome I, p. 113)

Après quelques années passées à Saint-Esprit de Montcalm, c'est à Joliette qu'il fit ses études primaires au Jardin de l'Enfance des Sœurs de la Providence et c'est aux Clercs de Saint-Viateur qu'il doit sa formation collégiale. De retour à Joliette, il y pratiqua le droit dans des conditions économiques très difficiles. En 1945, candidat libéral, il fut élu député fédéral et réélu en 1949. Désigné chef du parti libéral du Québec en 1950, c'est de sa résidence de Joliette qu'il dirige son parti. Candidat aux élections québécoises en 1952, il fut défait par Antonio Barrette qu'il considère comme son « ennemi le plus personnel » (Tome III, p. 40)

En préparation de ce colloque, je me suis replongé, au cours des dernières semaines, dans les Mémoires de Lapalme. Pour un passionné d'histoire politique et d'histoire de ma région, cette lecture d'été fut des plus intéressantes, car elle révèle souvent par les souvenirs et les commentaires de l'auteur, la genèse de ses

idées qu'il développera plus tard dans son action politique. Par exemple, l'importance de la langue dans notre société. De plus, il ne cache pas ses sentiments, ses frustrations, même s'ils vont à l'encontre des idées reçues de l'époque, ainsi que la profonde désillusion de son expérience à Ottawa pendant cinq ans.

J'ai pensé souligner, par un florilège d'extraits de ses mémoires, quelques thèmes de sa vie dans la région de Joliette :

- son enfance à Saint-Esprit ;
- sa formation à Joliette ;
- sa pratique du droit et sa période de député fédéral ;
- sa lutte avec Antonio Barrette ;
- son admiration pour un autre grand homme politique de Joliette, Sir Mathias Tellier, député conservateur et chef de l'opposition à l'époque du gouvernement de Sir Lomer Gouin.

Je sais bien que choisir un petit nombre de citations est un exercice pour le moins acrobatique. Mais, quand même, l'occasion fait le larron et j'ai retenu quelques lignes évocatrices de l'ambiance de l'époque, reflétant l'émotion ou le sentiment de Georges-Émile Lapalme. Le tout décrit de façon exceptionnelle le climat joliettain tel que je l'ai également connu.

J'espère que ma démarche vous incitera à lire l'ensemble de ses mémoires, trois livres remarquables de la plume d'une grande figure de la politique québécoise, un joliettain dans l'âme, Georges-Émile Lapalme.

**Extraits choisis des *Mémoires* de Georges-Émile Lapalme**

Georges-Émile Lapalme, *Mémoires, Le bruit des choses réveillées*, tome I, Collection vies et mémoires, Éditions Leméac, 1969

Georges-Émile Lapalme, *Mémoires, Le vent de l'oubli*, tome II, Collection vies et mémoires, Éditions Leméac, 1970

Georges-Émile Lapalme, *Mémoires, Le paradis du pouvoir*, tome III, Collection vies et mémoires, Éditions Leméac, 1973

**Enfance à Saint-Esprit-de-Montcalm (1909-1914)**

« Toute cette période de mon enfance présente une surface unie, sans heurt, comme sans brisure. » Tome I, p. 34

« J'ai beaucoup aimé ce coin de pays où j'ai vécu une partie de mon enfance. Mon père nous y avait ramenés de Montréal en 1909. Toute sa parenté habitait soit le village soit la campagne environnante. [...] La famille de mon père s'était établie dans la région dès le milieu du XVIII[e] siècle. » Tome I, p. 16

(Au mois d'août 1914, il déménagea à Joliette.) « Ce déménagement était devenu nécessaire à cause du commerce du tabac [de son père]. Joliette était un centre manufacturier desservi par deux chemins de fer. Le commerce du tabac s'y développait et l'isolement de Saint-Esprit nuisait à la marche des affaires. » Tome I, p. 38

Georges-Émile Lapalme

**Joliette (1914-1952)**

« En 1918, Joliette est déjà une jolie ville bien ordonnée. La cathédrale, l'évêché et le séminaire y occupent un endroit stratégique qui se trouve être en même temps une place de choix [...] le noviciat des Clercs de Saint-Viateur, plus modeste, prolonge la perspective. » Tome I, p. 83-84

**Séminaire de Joliette (1918-1925)**

« Quand nous évoquons entre nous les années de collège, les plus jeunes nous interrogent sur la valeur de l'enseignement reçu. » Tome I, p. 176

« [...] Parmi les peuples civilisés, nous étions le seul à confier l'éducation à des non-pédagogues. Nos maîtres, sans préparation pédagogique, simples amateurs ayant fait leurs premières armes en même temps que leurs élèves, apprenaient seuls leur métier. Ces autodidactes de l'éducation, forcément limités, projetés quelquefois contre leur gré dans ce champ plein de minéraux précieux et de minerai sans valeur, labouraient dans des sillons éternellement retournés. Un humanisme passablement attardé et qui faisait abstraction de la science comme de la vie courante les élevait à quelques pieds au-dessus du sol, inconscients pour la plupart des courants souterrains [...] Avec les moyens du bord, ces apprentis-pédagogues, œuvrant seuls, ne pouvaient donner ce qu'ils n'avaient pas. En premier lieu, une langue.

La grande faillite de notre enseignement était là. Elle y est encore. Une langue apprise dans les grands classiques devait normalement s'épanouir. On sait ce qu'elle est devenue. Le sabir de nos bacheliers, de l'élite, est la tache de nos collèges classiques. Quand venait le moment de parler et d'écrire, une cloison nous séparait des œuvres étudiées et nous retombions dans le dialecte de la rue. [...] L'anglicisme, la syntaxe désaxée, le vocabulaire imprécis et pauvre n'ont fait que se reproduire à la grandeur de l'enseignement classique. Nous étions des produits du classicisme gréco-latin, incapables de parler et d'écrire proprement la langue maternelle. Il est difficile de pardonner cela. » Tome I, p. 177-178

« Aujourd'hui [1966] que tout est remis en question avec raison, on oublie un peu facilement que les auteurs du mouvement sont tous sortis des collèges. L'évolution était commencée, évolution sourde, mais réelle qui éclate maintenant, bruyante. Pendant que les collèges travaillaient, l'État dormait. L'État réveillé doit faire son mea culpa sur sa propre poitrine. » Tome I, p. 178

**Élection fédérale de 1921**

« Paradoxalement, quand survenait l'élection fédérale comme celle de 1921, par exemple, les Canadiens français se rangeaient dans un parti politique pour des raisons absolument étrangères à leurs rêves et à leur vie nationale. » Tome I, p. 146

**Avocat , 1929**

« Il fut donc décidé que je m'établirais à Joliette. » Tome I, p. 233

« La Crise, la Grande Dépression de 1929 ! C'est avec elle que j'ai fait mes débuts dans la vraie vie. Sans influence, sans protection politique, sans argent [...] » Tome I, p. 236

« Avec mes insignifiants revenus, il m'était même inutile de songer au mariage. » Tome I, p. 242

« C'est avec peine que je fais revenir jusqu'à l'homme d'aujourd'hui l'amertume de ces années d'avocat. Je devrais me taire car cela n'intéresse que celui qui se penche sur son passé, mais d'un autre côté, sans que ne s'y mêle aucun masochisme, cela replace des choses que d'autres pourraient avoir cru plus rosées et plus faciles. » Tome I, p. 243

« De ces mois, de ces années vides au point de vue professionnel, il est resté quelque chose d'utile et de vivace. Les heures qui passaient dans l'attente du client furent vouées à l'étude et à la lecture. De peine et de misère, j'édifiais une double bibliothèque, celle du métier et celle de l'homme. » Tome I, p. 243

**Député fédéral (1945-1950)**

« Le nouveau député fédéral [libéral] de Joliette, Charles-Édouard Ferland, avocat et successeur d'un autre avocat à cette fonction, avait été élu peu de temps auparavant à la faveur d'une élection partielle. En 1930, il m'offrit de vrais débuts politiques. J'acceptai.

Faire de la politique active, c'était généralement passer du prétoire aux tribunes politiques. Tout le barreau encombrait le panorama. [...] En réalité je fis peu de choses : quelques discours et du travail dans les comités. À ma grande surprise, j'aimais cette petite aventure dont je ne vis que les côtés dorés. » Tome I, p. 241

Élu en 1945, « [...] je n'ai pas éprouvé l'euphorie du triomphe. Être vainqueur, certes, c'était agréable, mais je crois me rappeler que j'avais aimé le combat pour le combat comme d'autres font de l'art pour l'art et que la victoire étant acquise je voyais surtout la vie difficile et éparse qui nous attendait dans un pays encore en guerre. » Tome I p. 285

«Depuis mon élection, Antonio Barrette et moi avions tiré à boulets rouges l'un sur l'autre...Quelle misère, quand j'y pense, mais quel beau temps aussi que celui dont on parle maintenant dans Joliette en disant que, depuis les luttes politiques véritables sont mortes d'elles-mêmes. J'accepte le compliment, s'il est vrai, en murmurant qu'autant en emporte le vent...» Tome I, p. 316-317

« À partir de ce moment, écrit Antonio Barrette [dans ses mémoires], la situation changea considérablement et nous fûmes bientôt deux adversaires déclarés». « Nous fûmes des adversaires de tous les instants jusqu'à ce que nos routes cessent d'être parallèles. » Tome I, p. 285

« Dans cette cathédrale anglicane qui nous sert de Parlement fédéral, j'éprouvais physiquement et intellectuellement la difficulté d'être Canadiens français. Qu'un ordre venu d'en haut ait présidé à la disposition des places en Chambre, cela ne changeait rien. Un Anglais et un Français, alternativement assis côte à côte durant les débats, demeuraient un Anglais et un Français qui, après les séances, iraient se réfugier dans leur ghetto parlementaire respectif. Les langues et la géographie poussaient toujours à la surface un seul aspect dominant, celui d'une force majoritaire.

Bercés par le concept d'un parti libéral seul capable de donner justice à la minorité française, nous nous heurtions dès le jour de notre arrivée au bloc monolithique anglais. [...] J'eus la notion d'un éclatement lors du débat sur ce que l'on appelle délicieusement l'Adresse en réponse au Discours du Trône. Le premier orateur, l'un des nôtres qui se mit à parler en français, vida entièrement les banquettes de l'opposition et presque tout notre côté de la Chambre : les Anglais fuyaient. Nous restions seuls entre nous, par solidarité. » Tome I, p. 297-298

« [...] je vois un homme qui est moi et qui ne veut plus se représenter devant l'électorat.

Je n'aimais pas Ottawa. Je n'étais pas parvenu à m'y faire et une foule d'incidents que je grossissais souvent tendaient à m'éloigner de la capitale pour aller refaire le bureau et la clientèle que la politique avait détruits. » Tome I, p. 331

(En 1949, il n'était donc pas intéressé à se représenter. Mais les autorités de son parti l'incitent fortement à le faire. Il imposa une condition : celle de pouvoir démissionner en tout temps après cette élection. Il fut réélu avec une majorité doublée. Quelques mois plus tard, Adélard Godbout démissionne comme chef du parti libéral du Québec et Georges-Émile Lapalme est élu le 20 mai 1950 à la tête du parti libéral du Québec. Ce fut pour lui l'occasion, quelques jours plus tard, de présenter au Président de la Chambre des communes sa démission comme député fédéral.)

« Élu deux fois, j'avais passé cinq ans à Ottawa. J'y étais arrivé à une époque troublée par la guerre et par les passions qu'elle avait engendrées. Dès le début, en franchissant la frontière qui devrait unir le Québec au monde anglo-saxon, je m'étais senti plus que dépaysé : déraciné. Malgré des amitiés anglaises, je n'avais jamais

entendu battre le cœur d'une nation dans l'enceinte d'un parlement qui refusait jusqu'à un drapeau.

[...] Je pris mes bagages, je remis mes clés, et souriant, heureux, je laissais derrière moi Ottawa où je m'étais si souvent dit : « Il n'y a rien à faire «. En serait-il autrement à Québec ? Je l'espérais.

Il fallait faire vite. Je venais de me dévêtir de ma robe fédérale. Il restait à bâtir un parti politique capable d'être un phare dans l'État du Québec. » Tome I, p. 354-355-356

**Élection Barrette-Lapalme (1952)**

« Joliette était et est encore un comté conservateur. Depuis 1867, les libéraux ne l'ont dominé que durant quelques années. » Tome I, p. 121

« Ce soir-là, devant une foule énorme, parlant pour la seconde fois seulement dans mon comté, je terminai la campagne la plus dure que l'Union nationale ait connue.

Le jour du scrutin, dans la maison envahie par les techniciens et les machines de la radio, j'attendis avec pessimisme. Le soir, quand la radio étala les résultats des premiers bureaux, j'entrevis un désastre; à 11 heures, le parti libéral avait fait élire 22 députés. Naturellement, J.-A. Mongrain et moi étions battus. » Tome II, p. 131

(À l'occasion de la démission d'Antonio Barrette comme député de Joliette et chef de l'Union nationale en septembre 1960) :

« Autant j'aimerais habiter l'avenir autant, avec effort, je m'obstine à faire un dernier appel pour réveiller celui d'entre eux qui fut le plus mêlé à la vie tout en étant mon ennemi le plus personnel, Antonio Barrette. C'est qu'il part au moment où je détiens une parcelle de pouvoir. » Tome III, p. 40

**Mathias Tellier (1861-1952)**

(Cet avocat exerça sa profession à Joliette. Maire de Joliette. Élu et réélu député conservateur au cours de six élections de 1892 à 1916. Ne s'est pas alors représenté.

Chef de l'opposition au gouvernement de Sir Lomer Gouin de 1909 à 1915. Georges-Émile Lapalme rend hommage à cet autre homme politique de sa région)

« De 1939, année de mon arrivée, à 1945, année de mon départ (de Joliette), j'ai eu le privilège, pendant les mois d'été, d'avoir de longues conversations, quelquefois par-dessus la clôture qui séparait nos deux maisons, avec l'ancien chef de l'opposition à Québec. Je lui faisais ouvrir l'armoire aux souvenirs. »

...« De son témoignage, je n'ai retenu qu'une leçon d'objectivité. Il est vrai que j'avais à son égard le préjugé favorable et que la phrase si belle de Bourassa tintait dans mon esprit : « Une conscience de cristal.» »

« Il me parlait des hommes et des choses de son temps avec un détachement total qui n'excluait pas un certain enthousiasme au rappel de ce qui avait eu pour lui la saveur inoubliée du moment. »

...« Sir Mathias fut celui qui me fit reculer le plus loin dans la matière vivante de notre histoire politique. »

...« Son expérience d'homme public et de grand juriste, sa haute taille morale et son détachement faisaient de lui un porte-parole émouvant d'une époque au cours de laquelle le Québec tentait de se faire...» Tome I, p 263 - 265

# Anciens parlementaires en action

Le 30 août dernier, quatre anciens députés créditistes de la Région de Québec se sont rencontrés à Lévis pour un dîner à l'hôtel Bernières. En plus des discussions sur l'actualité, il a été question de l'Amicale des anciens parlementaires, de Mémoires de députés et de l'âge qui nous rattrape tous. Sur la photo nous les reconnaissons : **M. Antoine Drolet**, député de Portneuf (1970-1973), **M. Jean-Louis Béland**, député de Lotbinière (1970-1973), **M. Florian Guay**, député de Dorchester (1970-1973) et **M. Fabien Roy**, député de Beauce (1970-1973) et de Beauce-Sud (1973-1979).

Samedi le 27 août 2011, se tenait à Victoriaville le 23e rassemblement des familles Rochette. Parmi les invités d'honneur il y avait **Antoine Drolet**, député de Portneuf (1970-1973), dont la mère était une Rochette de Neuville. M. Drolet fait partie de l'association depuis ses premières années en 1988. Il a d'ailleurs été membre du conseil d'administration de cette association durant deux ans. L'assemblée annuelle a été précédée d'une visite de l'Hôtel des Postes et du Musée Laurier à Victoriaville.

**Parlement des sages ...**

Plusieurs d'entre vous auront remarqué que septembre 2011 est passé sans qu'il n'y ait de Parlement des sages. À la suite du 10e anniversaire de cette activité en septembre 2010, les responsables, soit l'Assemblée nationale du Québec et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées du Québec (AQDR), en sont venus à la conclusion qu'un temps d'arrêt était de mise. Le point sera fait sur ces 10 années bien remplies et des correctifs et améliorations devraient être apportés pour les prochaines années. Toutes et tous espèrent un retour en force du Parlement des sages pour l'automne 2012.

Antoine Drolet
Député de Portneuf (1970-1973)

**M. Jean-Paul Bordeleau**, député d'Abitibi-Est ( 1976-1985) a été honoré par l'Association Québec-France pour le travail remarquable qu'il a accompli lors de l'organisation de la FRANCOVILLE 2010 et de l'Assemblée générale des membres l'association tenue à Val-d'Or en juin 2010.

**M. Denis Hardy**, député de Terrebonne (1965-1966) et (1970-1976) a été nommé gouverneur de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec le 20 mai 2011.

**Mme Christiane Pelchat**, députée de Vachon (1985-1994), a quitté ses fonctions de présidente du Conseil du statut de la femme (CSF) en août 2011, pour faire partie désormais de la diplomatie québécoise, à titre de déléguée générale du Québec à Mexico.

# Jean Garon reçoit le prix Étienne-Chartier

André Gaulin

À l'occasion de la Fête nationale des Patriotes, la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches, en association avec le Comité des Patriotes de la Côte-du-Sud, remettait une fois de plus le prix Étienne-Chartier à un patriote d'aujourd'hui.

Cette année, lors du banquet avec santés qui avait lieu à Montmagny le dimanche soir du 22 mai 2011, c'est à Jean Garon que les membres du jury attribuaient ce prix en considération de sa contribution à l'avancement de sa région de Chaudière-Appalaches et du Québec tout entier. Le président de la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches, monsieur Pierre-Paul Sénéchal, faisait ressortir les mérites du lauréat dans un texte qui figure plus bas.

Près de cent vingt-cinq personnes participaient à ce faste repas dont plusieurs personnalités du monde politique, notamment les ex-députés du Bloc et du Parti québécois Hélène Alarie, Antoine Dubé, Paul Crête, François Langlois, Jean-Guy Paré et André Gaulin. Plusieurs amis et proches de Jean Garon, dont son épouse, ont pu entendre la brève allocution de celui-ci qui disait avoir été influencé par son père qui affirmait qu'on est toujours mieux servi en s'occupant de ses propres affaires. Jean Garon exprimait très simplement qu'on ne fait le pays du Québec contre personne, mais tout simplement par respect de soi et des siens. Il se disait touché par ce prix parce qu'il lui venait de son milieu qu'il pense avoir toujours bien servi.

**André Gaulin**
Député de Taschereau (1994-1998)

**Un mot du prix Étienne-Chartier.**

Le prix Étienne-Chartier a été institué en 2003 pour souligner l'engagement patriote d'une personne habitant la région de Chaudière-Appalaches, qui a travaillé à l'émancipation économique, sociale ou nationale de ses compatriotes.

Concernant Étienne-Chartier, dont le prix institué par la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches, disons que sa vie mouvementée d'avocat-prêtre, de citoyen et patriote, commence et se termine dans Chaudière-Appalaches. Elle ne se déroule pas moins dans une multitude d'endroits au Québec, en Acadie, aux États-Unis et en France.

En 1829, soit l'année même de son ordination et après quelques mois à peine comme vicaire à Saint-Gervais, on lui propose la direction du tout nouveau Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il bénéficie de l'appui du fondateur, l'abbé Charles-François Painchaud, qui partage ses idées avant-gardistes sur l'éducation.

Dans son discours d'inauguration du collège, c'est sans ménagement que Chartier disqualifie le pouvoir britannique en sol québécois. Ce discours reproduit dans plusieurs journaux, va déranger les élites dirigeantes. Il marquera la suite de sa vie, une vie de gestes courageux, mais en même temps d'humiliation.

À l'époque des «92 résolutions», il fréquente les assemblées patriotes. Comme d'autres curés de l'époque, peu nombreux, il va bien au-delà de l'implication pastorale et s'implique dans le mouvement.

En août 1837 en tant qu'avocat, il intercède en faveur des patriotes auprès du gouverneur Gosford. Fidèle à ses convictions et à sa conscience, il bénit les paroissiens qui vont se battre. Sa tête est ensuite mise à prix par Durham, l'évêque Lartigue le suspend. Son presbytère et son église de Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes sont mis à feu par les soldats de Colborne. Il doit se réfugier aux États-Unis en décembre 1837. Il y restera jusqu'en 1845.

# *Jean Garon reçoit le prix Étienne-Chartier*

**Jean Garon, primé**

Le prix Étienne-Chartier 2011 est décerné à Jean Garon. Difficile de rappeler en seulement quelques minutes, le parcours politique du personnage. Aussi ai-je choisi trois grands traits qui auront caractérisé la mission dont il s'est lui-même investi. Cette mission aura été de façon constante animée par un sentiment de fierté et d'amour pour son pays, le Québec, avec ce qui en découlera tout naturellement chez lui, un engagement constant en faveur de sa souveraineté politique et un goût inébranlable de travailler à sa prospérité.

Jean Garon

Le militant inconditionnellement engagé dans le combat pour l'indépendance et la prospérité du Québec

J'ai connu Jean Garon en 1963, (48 ans déjà). J'étais alors jeune étudiant au Collège d'Alma et faisais mon apprentissage de l'engagement politique. À ce moment, monsieur Garon était vice- président du RIN pour tout l'Est du Québec. Il s'était engagé très tôt dans ce mouvement politique qui jouera un rôle fondamental dans l'éclosion du mouvement souverainiste québécois.

Monsieur Garon se rendait au Lac-Saint-Jean et au Saguenay pour des discours politiques. Il faisait l'aller-retour en une soirée afin d'être au poste le lendemain matin. Pour bâtir un tel mouvement politique, comté par comté, il fallait un engagement politique tout à fait désintéressé et à toute épreuve. Déjà, le type est perçu comme infatigable et exigeant. Avis à ceux qui auront plus tard à travailler dans son entourage immédiat.

C'est cette même fougue, ce même esprit de militantisme engagé et insatiable qui, quelques années plus tard, animeront sa longue carrière d'élu du peuple à l'Assemblée nationale du Québec. En 1981 et en 1995 particulièrement, tel un conscrit, il répondra Oui à tous les appels. Jamais sa carrière de parlementaire ou de ministre ne fera ombrage à sa mission première de militant.

**Le grand artisan de l'autonomie agro-alimentaire du Québec**

Jean Garon adhère au Parti québécois dès sa création, en 1968. Lorsque cette formation prend le pouvoir en 1976, René Lévesque, le nomme à l'Agriculture. «L'agriculture est la base de la prospérité d'un pays». La formation en économie et en droit de Jean Garon, ses racines rurales de même que son engagement inconditionnel en faveur du pays et du territoire font de lui la personne toute désignée pour la fonction. Il est prêt.

Il fut vraiment le premier à nous sensibiliser collectivement à l'extrême précarité et fragilité du territoire agricole national, représentant 2% à peine de l'ensemble du territoire du Québec. Une ressource économique absolument vitale pour une nation, mais en même temps extrêmement vulnérable. Cette époque, c'est celle d'un étalement urbain envahissant, débridé, principalement en Montérégie. Jean Garon sonne l'alarme et met son talent à persuader les Québécois que l'occupation du territoire agricole passe d'abord et avant tout par la protection absolue de son intégrité.

La *Loi sur la protection du territoire agricole* de novembre 1978 est, parmi tous les legs de Jean Garon, celui qui s'est le plus inscrit dans la mémoire collective. Elle représente la première véritable loi québécoise ayant des incidences majeures sur l'aménagement du territoire. Encore aujourd'hui, cette loi a résolument préséance sur toute disposition inconciliable d'une loi générale ou spéciale applicable à une communauté métropolitaine, à une municipalité.

Ce cadre protecteur de la ressource étant établi, Jean Garon, va se recentrer sur son idée d'autonomie agro-alimentaire pour le Québec. Il va d'emblée s'atteler à une vaste réforme de la politique agricole. Cette politique ne sera pas une œuvre de technocrates. Dans la foulée de la rencontre historique de Pointe-au-Pic, René Lévesque est à préparer une série de grands sommets économiques selon une formule inédite de concertation des partenaires socio-économiques. Jean Garon s'amène et propose une vaste opération de reconstruction de l'agriculture québécoise selon ce modèle de concertation, secteur par secteur. Sous sa gouverne, plus de 19 grands exercices nationaux seront alors lancés à travers le Québec.

Cette période est également marquée par sa bataille du «Nid-de-corbeau» menée en 1982 contre une loi qu'Ottawa veut instaurer et qui avait pour effet direct d'abaisser le coût du grain de l'Ouest et ainsi favoriser une compétition déloyale pour les agriculteurs du Québec.

**Le promoteur des identités nationales et régionales**

Contre toute attente, le retour au pouvoir du Parti québécois en 1994 entraîne Jean Garon à la tête non plus d'un ministère économique, mais à l'Éducation. Il n'a rien oublié de la méthode qui a fait son succès à l'agriculture. Il veut revoir tout selon la même approche de participation et de concertation qui lui procura le succès agricole. L'éducation a un rôle vital à jouer pour l'avenir du pays, ses régions et la pérennité de son identité nationale. L'école a un rôle central dans la construction de la conscience citoyenne.

L'avenir des jeunes du Québec sera au centre du vaste chantier des États généraux de l'éducation. Des consultations régionales sont menées sur l'ensemble du territoire québécois. Il entend revoir dans sa totalité le système, définir des objectifs pour l'école et établir des consensus sociaux les plus vastes possible. Des assises nationales sont organisées afin de dégager les consensus devant servir d'orientations de la réforme qu'il veut mettre de l'avant.

Dans son esprit, les unités à dimension humaine seront toujours gagnantes et les identités pourront davantage être sauvegardées. C'est à la lumière de ce constat qu'il faut voir son incessant plaidoyer en faveur des universités de petite taille, dont bien entendu, une pour sa ville.

La sauvegarde de notre *patrimoine bâti régional* fait aussi partie de ses préoccupations. Par exemple, c'est contre la volonté initiale de la commission scolaire qu'il sauve de la démolition la très belle école du village de Saint-Charles. Il en fera un bel exemple de restauration institutionnelle. Même générosité à l'égard du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) dont il saluera et soutiendra financièrement de nombreux projets de recherches et de publications.

Sa carrière publique se termine à Lévis. La prospérité économique du Québec et sa réorganisation politique ne passait-elle pas par la création de capitales régionales fortes, véritables pôles du développement du Québec?

Une action militante et une carrière politique au service des citoyens sur plus de cinq décennies. Voilà le bilan de Jean Garon. Un travailleur infatigable et acharné qui n'avait pas la réputation de lâcher prise devant l'adversité. Et, il faut à nouveau le répéter, jamais sa carrière de parlementaire ou de ministre ne fera ombrage à la mission première qu'il s'était donnée, soit celle de militant.

**Pierre-Paul Sénéchal**
Président de la Société nationale
des québécois de Chaudière-Appalaches

# *Mémoires de députés, vers une sixième saison*

La cinquième saison de la série *Mémoires de députés* se terminera sous peu. Dès janvier 2012, la série sera présentée dans un nouveau décor, bien que toujours enregistrée au Salon rouge. Un nouvel habillage électronique viendra rehausser la qualité technique de cette très intéressante série d'émissions consacrée à la découverte des anciens parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec. Depuis ses débuts, la série est animée par le journaliste Gilles Morin.

Les députés **Jean Cournoyer** (Saint-Jacques, 1969-1970, Chambly, 1971-1973 et Robert-Baldwin, 1973-1976), **Gilles Houde** (Fabre, 1966-1976), **Lise Payette** (Dorion, 1976-1981), **Guy Joron** (Gouin, 1970-1973 et Milles-Îles, 1976-1981) et **Yves Michaud** (Gouin, 1966-1970) ont clôturé, par leurs témoignages, cette autre saison de *Mémoires de députés*.

Jean Cournoyer

Gilles Houde

Lise Payette

Guy Joron

Yves Michaud

| Invité | Circonscription | Dates de diffusion |
|---|---|---|
| Guy Chevrette | Joliette-Montcalm<br><br>Joliette<br>1976-2002 | 15, 22, 29 janvier,<br>5, 12 et 19 février 2012 |
| Clifford Lincoln | Nelligan<br>1981-1989 | 26 février, 4 et 11 mars 2012 |
| Matthias Rioux | Matane<br>1994-2003 | 18, 25 mars et 1er avril 2012 |
| William Cusano | Viau<br>1981-2007 | 8, 15 et 22 avril 2012 |
| Cécile Vermette | Marie-Victorin<br>1985-2007 | 29 avril, 6 et 13 mai 2012 |
| Harry Blank | Montréal-Saint-Louis<br><br>Montréal<br>1960-1985 | 20 et 27 mai 2012 |
| Richard Guay | Taschereau<br>1976-1985 | 3, 10 et 17 juin 2012 |

Les émissions, d'une durée de 30 minutes, sont accessibles dans le site de l'Assemblée nationale à l'adresse http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/capsules-emissions.html dès le lundi suivant leur première diffusion.

# Vos archives: une contribution à la mémoire du Québec

Michel Leduc

Tel est le titre d'un guide à l'intention des parlementaires et de leur personnel dont la première édition est parue en 2003 et la deuxième, revue et corrigée en 2005. Cette seconde édition a été réalisée par le Service des ressources documentaires et des archives de la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en collaboration avec les Archives nationales du Québec.

Ce guide, mis à la disposition des députés (et disponible sur demande) répond à toutes questions concernant les archives des députés et propose un plan de classification et un calendrier de conservation. De plus, le guide renseigne au sujet de la donation des archives.

Rappelons qu'en mars 2003, à l'instigation de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, l'Assemblée nationale et les Archives nationales du Québec signaient le *Protocole d'entente sur les archives des membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif*. Cette entente concerte les efforts de ces deux institutions quant à la collecte, à la sauvegarde et à la mise en valeur des archives des parlementaires. Rappelons aussi que le législateur a donné aux fonds d'archives des députés un statut d'archives privées. Ce faisant, celui-ci reconnait le rôle important des députés et des anciens députés dans la constitution de la mémoire politique du Québec.

Le guide comprend trois parties: une introduction à la gestion des archives, un plan de classification et un calendrier de conservation et finalement de l'information sur la donation des archives.

Dans l'introduction à la gestion des archives, le guide souligne qu'elles ont un cycle de vie qui se divise en trois périodes: active, semi-active et inactive. Ce sont les documents inactifs qui, après évaluation, seront conservés en fonction de leur valeur de témoignage, de recherche ou patrimoniale. Tous les documents, peu importe leur support, sont classés en fonction d'un plan de classification par ordre chronologique. Le guide contient un plan de classification et un index qui va du général au particulier et qui reflète les fonctions et les activités du député, de l'administration aux travaux parlementaires sans oublier les communications, l'implication au sein du parti politique, etc.

La troisième partie nous renseigne au sujet de la donation des archives. On commence par nous rappeler qu'un fonds d'archives comprend plus que les seuls documents issus de la fonction du député. En effet, l'ajout des archives personnelles, professionnelles et ministérielles, s'il y a lieu, au moment de la donation, enrichit considérablement le fonds du parlementaire, le rendant significatif et révélateur de l'entièreté de la personne. (Guide p. 51) Le guide comprend donc une classe appelée *Vie personnelle et familiale*. Ces documents personnels concernent l'individu: ses études, son engagement social, ses loisirs, ses relations familiales et sociales. Ils sont de nature privée et peuvent faire l'objet d'une évaluation monétaire. Les documents concernant la vie professionnelle sont aussi évaluables

monétairement. Précisons que les documents concernant les fonctions ministérielles sont "réputés publics et non évaluables" selon la Loi sur les archives.

**Archives privées**

Cette partie comprend aussi la démarche d'acquisition et les règles d'évaluation monétaire des archives privées. Après avoir communiqué avec l'archiviste responsable des archives privées de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, une rencontre est organisée et le projet d'acquisition est ensuite soumis à l'étude du comité d'acquisition qui détermine entre autres les conditions d'acquisition après recommandation d'acceptation ou de refus de l'offre de documents. Il y a ensuite négociation avec le donateur d'un projet de convention. La signature d'une convention de donation vient confirmer le transfert légal des documents au service d'archives. C'est une fois le fonds acquis qu'un archiviste élimine les doubles et les documents sans valeur et transfère les documents à une bibliothèque ou à un centre de documentation.

La dernière section précise la démarche d'évaluation monétaire des archives privées si le donateur désire obtenir un rabattement fiscal pour la donation de ses archives. Rappelons que seules les archives dites "privées" sont éligibles à l'obtention d'un avantage fiscal. Ces archives comprennent les documents sur la vie privée du parlementaire en tant que citoyen, les documents en tant que membre d'un parti politique et représentant d'une circonscription électorale et les documents portant sur les aspects de la vie du Parlement.

En conclusion, il nous faut saluer le travail impressionnant réalisé par les rédacteurs de ce guide qui contient mille et un renseignements sur la façon de s'y prendre pour organiser et classer ces documents ainsi que sur la procédure à suivre pour parvenir à un donation d'archives en tant que parlementaire. Bien qu'une bonne partie de nature technique s'adresse avant tout au personnel du député, le guide contient d'importants renseignements sur le contenu des archives d'un parlementaire, sur la façon de procéder pour leur conservation et leur évaluation en tant que donation privée. Un tel instrument au service des archives politiques mérite d'être reconnu pour une meilleure contribution à la mémoire du Québec.

**Michel Leduc**
Député de Fabre (1981-1985)

# *En deuxième lecture*

Il est de plus en plus fréquent que les médias écrits publient des articles sur un ancien parlementaire, la plupart du temps sous la forme d'un portrait relatant la carrière, mais surtout les nouvelles passions de l'ancien élu. Parfois ces articles échappent à notre œil et à notre vigilance et c'est pourquoi le Bulletin de l'Amicale initie cette toute nouvelle chronique intitulée simplement *En deuxième lecture*.

Dans ce numéro, grâce à l'aimable autorisation du journal *Le Nouvelliste*, nous reproduisons l'article de la journaliste Isabelle Légaré sur notre ami Jean-Pierre Jolivet, un article publié dans le quotidien de Trois-Rivières le 20 décembre 2010.

## Jean-Pierre Jolivet, l'homme politique devenu bénévole

Impossible de mettre en valeur l'engagement bénévole de Jean-Pierre Jolivet sans que ce dernier insiste pour être accompagné de sa complice des 46 dernières années et mère de ses six enfants, Nicole Fugère. À l'écouter faire l'éloge de son épouse, on jurerait que c'est elle qui devrait mériter toute l'attention.

«L'aide de Nicole a été importante. Je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai fait sans ma femme pour m'appuyer», affirme-t-il d'entrée de jeu avant de mentionner qu'il partage aujourd'hui plusieurs heures de bénévolat avec elle.

Depuis que M. Jolivet a décidé de se retirer de la vie politique, après sept mandats consécutifs, l'ancien député péquiste de Laviolette de 1976 à 2001 est un bénévole très en demande. «La population m'a fait confiance pendant vingt-cinq ans. La société a été bonne pour moi. J'essaie de lui rendre à mon tour tout ce qu'elle m'a donné», ajoute-t-il pour expliquer sa présence dans de nombreuses causes qui lui tiennent grandement à coeur.

Le nom de Jean-Pierre Jolivet est aussi associé au monde de l'éducation. Se définissant comme un «enseignant de diplôme», il a pratiqué sa profession pendant cinq ans avant de poursuivre sa carrière au Syndicat des travailleurs de l'enseignement de la Mauricie (STEM), notamment à titre de président de 1968 à 1972.

Père de cinq gars et une fille aujourd'hui âgés entre 26 et 45 ans, M. Jolivet aime raconter que ses six enfants sont le résultat de trois grèves mémorables et de ses trois premières campagnes électorales. L'homme est près de sa famille. Pour lui, toutes les occasions sont bonnes pour réunir les siens dans sa résidence du secteur Grand-Mère.

Jean-Pierre Jolivet était à sa retraite depuis à peine quatre mois lorsqu'il a été sollicité pour diriger la campagne de financement du camp du lac Vert. On avait besoin de la détermination de ce commissaire honoraire au district scout de la Saint-Maurice pour solliciter l'appui de la population. Fort de cette expérience, M. Jolivet a aussitôt été recruté par le Collège Shawinigan pour présider sa campagne de financement. Plus d'un million $ a été amassé durant le mandat de notre tête d'affiche qui est reconnue pour son pouvoir de persuasion auprès de ses nombreux contacts.

«Ce n'est pas toujours facile d'atteindre l'objectif, mais je suis tenace. J'explique aux gens que ce n'est pas pour moi que je fais appel à eux», rappelle celui qui trouve cette situation «moins pire» qu'à l'époque où il devait solliciter le vote des électeurs. «Il faut être humble pour faire une campagne électorale», laisse-t-il entendre.

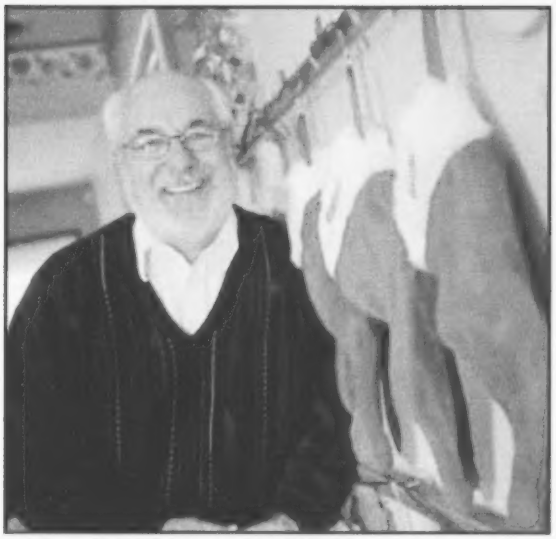

Jean-Pierre Jolivet (Photo : Stéphane Lessard)

L'implication de Jean-Pierre Jolivet déborde du Centre-de-la-Mauricie. Il a été membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, notamment au comité de négociation de la convention collective des musiciens. Le syndicaliste dans l'âme est particulièrement fier d'avoir relevé ce défi. «On a modernisé la convention. Elle a servi de modèle pour d'autres (orchestres) par la suite», dit-il avant d'ajouter: «J'aime entreprendre quelque chose et que ça réussisse.»

Actif auprès du Noël des nôtres, M. Jolivet veut s'assurer que ses concitoyens les plus démunis puissent manger à leur faim le 25 décembre. Même si le coprésident de la 42e édition quitte le comité organisateur après 7 ans d'engagement, M. Jolivet a l'intention de rester près de l'événement qu'il qualifie de très important.

En prévision de la période des Fêtes, M. Jolivet aime toujours, aussi, allouer quelques heures à la Guignolée des médias et se prêter à l'exercice de chauffeur d'un soir à Opération Nez rouge.

Homme dévoué et de compassion, M. Jolivet a récemment suivi avec son épouse une formation de la Maison Albatros. Il a déjà commencé à accompagner des personnes en fin de vie, tout en apportant une écoute réconfortante à leurs proches. Le bénévole aimerait éventuellement dispenser du répit dépannage à domicile.

M. Jolivet participe avec sa conjointe au service de la Popote volante du Centre d'action bénévole de Grand-Mère. Le couple fait la distribution des repas et cuisine également, une fois par mois, un dessert pour une vingtaine de bénéficiaires.

Membre de la chorale du Rocher, Jean-Pierre Jolivet n'hésite pas enfin à se décrire comme un homme très croyant. Deux fois par mois, il préside la liturgie de la parole à l'église Saint-Jean-Baptiste.

«L'Église manque de prêtres. C'est important que des gens s'en occupent. On revient à la base de ce que devrait être une communauté chrétienne», souligne-t-il en précisant que cette autre responsabilité s'accomplit toujours... avec Nicole.

**Isabelle Côté,**
journal Le Nouvelliste

# Quelques souvenirs de Pierre Laporte

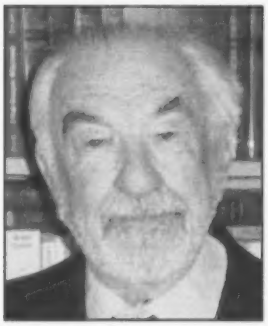
François Cloutier

L'article du journaliste Gilles Lesage qui revient sur la carrière et l'histoire tragique de Pierre Laporte dans le dernier numéro du Bulletin de l'Amicale évoque chez moi quelques souvenirs. Peut-être est-il intéressant d'en faire état dans la mesure où ils peuvent contribuer à mieux le faire connaître sous des aspects plus intimes.

Je n'avais jamais rencontré Pierre Laporte avant de m'impliquer en politique, mais j'avais suivi avec grand intérêt la course à la chefferie du Parti libéral en 1970. Il s'était présenté et était arrivé troisième. J'avais été impressionné par la qualité de son discours de ralliement au vainqueur, Robert Bourassa. C'est ainsi que j'ai découvert un homme qui, bien que déçu, admettait sa défaite avec dignité contrairement d'ailleurs à l'autre concurrent, Claude Wagner, qui ne cachait pas son amertume et ne donnait pas la même impression de fair-play.

Ce qui m'avait surtout frappé, et c'est sans doute pourquoi le souvenir est si vif, c'est qu'à cette occasion, cet homme visiblement ému avait cité l'écrivain Rudyar Kipling dans une belle leçon de courage: «Si tu peux voir détruire l'ouvrage de ta vie et, sans dire un seul mot, te remettre à le rebâtir, tu seras un homme, mon fils».

J'ai retrouvé Pierre Laporte, en personne cette fois, pendant la campagne électorale qui a suivi. D'emblée, il m'a tutoyé et m'a demandé dans quel comté je me présentais. Quand je lui dis qu'il s'agissait d' Ahuntsic, il a levé les yeux au ciel. Cela ne m'a guère impressionné car tout le monde me donnait perdant contre le candidat péquiste Jacques Parizeau. Comme je continuais de le vouvoyer, il s'est contenté, dubitatif, de me dire : «Si tu gagnes, tu pourras me tutoyer.» C'est ce que je n'ai pas manqué de faire.

Lorsque j'ai été nommé aux Affaires culturelles, ministère que Laporte connaissait bien pour en avoir été le deuxième titulaire après George-Émile Lapalme, il a insisté auprès de moi pour que je reprenne son ancien sous-ministre, l'historien Guy Frégault qui avait été évincé de ce poste par le gouvernement précédent. Par ailleurs, un vieil ami, Gérard Pelletier, secrétaire d'État à Ottawa, ayant entendu parler de ce projet, est intervenu pour me le déconseiller. J'ai suivi la recommandation de Laporte et n'ai pas eu à le regretter. Novice dans cet exercice j'ai compris, grâce à lui, qu'en politique il ne fallait pas se tromper de camp.

Leader parlementaire, Laporte a su encadrer les nouveaux ministres. J'ai bénéficié de ses conseils même si j'avais acquis une certaine expérience administrative à l'international. Prendre la responsabilité d'un ministère, c'est s'initier à un métier particulier. J'ai apprécié l'aide éclairée de cet homme compétent et chaleureux.

Une anecdote illustre bien ce dernier aspect de la personnalité de Pierre Laporte. Un jour, il m'invite à une partie de pêche dans le comté de Charlevoix. Je découvre un lac perdu, difficilement accessible, un abri spartiate et un groupe d'amis sympathiques. Dès mon arrivée, il m'offre un apéritif, particulièrement corsé, qu'il appelle la prière du pêcheur. J'ai survécu et j'ai toujours pensé qu'il avait voulu me mettre à l'épreuve!

Pierre Laporte a été un homme politique pugnace et attachant. Il a bien travaillé dans ses différentes fonctions et a pris des initiatives audacieuses. Je suis bien placé pour en témoigner puisque je lui ai succédé non seulement aux Affaires culturelles où j'ai repris plusieurs de ses projets, mais aussi à l'Immigration dont j'ai assumé un intérim prolongé après sa mort alors que j'étais ministre de l'Éducation.

Le hasard a aussi voulu que, dans ces deux ministères, je travaille avec ses anciens sous-ministres. En effet, en plus de Guy Frégault aux Affaires culturelles, il y eut Jean Loiselle à l'Immigration, qui s'est révélé être un collaborateur tout aussi efficace. C'est

lui qui m'a permis de signer la première entente sur l'immigration, initiée par Laporte, avec le gouvernement fédéral. Elle a amené progressivement le Québec à contrôler cet important secteur.

À ce propos, je me rappelle avec une pointe d'amusement qu'alors qu'on m'avait déconseillé de prendre Frégault, on m'a aussi déconseillé de garder Loiselle et cela pour des raisons diamétralement opposées. Ce dernier venait de l'Union nationale! Dans les circonstances, j'ai jugé que la compétence devait primer sur la logique partisane.

Pierre Laporte

Le nom de Pierre Laporte est associé de manière tragique à ce que l'on a appelé les événements d'octobre en 1970. Ils m'ont profondément marqué comme l'ont été tous ceux qui les ont vécus de l'intérieur. L'assassinat d'un membre du gouvernement, d'un collègue, d'un ami dans les conditions que l'on sait a été un deuil personnel pour chacun de nous.

Un excellent livre de l'ancien ministre William Tetley rend parfaitement compte de l'atmosphère qui régnait à l'époque. Publié d'abord en anglais, il est traduit sous le titre Octobre 1970, dans les coulisses de la crise (Les éditions Héritage). J'en recommande la lecture.

De nombreux souvenirs sous forme de flash me reviennent lorsque je pense à l'assassinat de Pierre Laporte. La stupéfaction d'abord, l'attente et l'angoisse, les conseils des ministres dans la clandestinité, les mesures de protection, l'arrivée de l'armée, les négociations et les messages de menace du FLQ, la dignité de l'épouse et de la famille de la victime, les obsèques à la cathédrale de Montréal dans une atmosphère de guerre et un silence assourdissant au cœur d'une ville paralysée. Images inoubliables.

Je conserve de Pierre Laporte pour le peu de temps que je l'ai connu la mémoire d'un homme de convictions, sympathique et profondément humain. Il fait partie de notre histoire. Son destin tragique a changé la société québécoise.

**François Cloutier**
Député d'Ahuntsic (1970-1973)
Député de l'Acadie (1973-1976)

# Construction de l'hôtel du Parlement

## Le « chantier du siècle » en grève

Frédéric Lemieux

Lancée en 1877, la construction de l'hôtel du Parlement d'Eugène-Étienne Taché est un projet majeur pour Québec. Le « chantier du siècle », comme on l'appelle à l'époque, emploie jusqu'à 400 hommes de différents corps de métiers, dont la majorité vient de la région. Les travaux vont bon train jusqu'au déclenchement d'une grève majeure qui causera beaucoup d'agitation et de désordre dans la ville.

Au départ, le démarrage de ce chantier est plus que bienvenu pour les nombreux chômeurs que compte alors Québec. Or, en mai 1878, la rumeur court que les entrepreneurs Simon-Xavier Cimon et Nicolas Piton voudraient diminuer les salaires de 60 à 50 cents par jour, profitant justement de ce surplus de main-d'oeuvre à Québec. En réaction, les ouvriers déclenchent une grève le 3 juin. Leurs patrons engagent aussitôt des briseurs de grève de Trois-Rivières et de Montréal. Trois cents grévistes s'en plaignent au premier ministre Henri-Gustave Joly, qui refuse toutefois d'intervenir dans ce litige.

À l'annonce de ce débrayage, des travailleurs d'autres chantiers de la ville déposent à leur tour leurs outils, eux aussi insatisfaits de leurs gages. Les grévistes se contentent durant les premiers jours de se rassembler place Jacques-Cartier, dans la basse-ville, et de marcher pacifiquement dans les rues de Québec.

Les entrepreneurs Cimon et Piton offrent d'augmenter les gages à 80 cents par jour, mais c'est 1 dollar que les ouvriers réclament. Ces derniers deviennent plus menaçants lorsqu'ils décident de visiter systématiquement les autres chantiers, le port et les usines de la ville. Chaque fois, ils encouragent des ouvriers à les rejoindre – certains y seraient forcés, selon *Le Journal de Québec*.

Après quatre journées de grève, ils sont plus de 400 à défiler dans les rues. C'est en vain que le premier ministre Joly leur demande d'accepter l'augmentation de 20 cents que proposent Cimon et Piton. « Ces ouvriers, lit-on dans *Le Journal de Québec*, sont entrés évidemment dans une mauvaise voie et sont mal conseillés, comme le leur a dit l'hon. premier ministre. Espérons qu'ils reconnaîtront leur erreur quand il sera encore temps de la réparer. »

Une grande tension règne dans la ville durant les jours qui suivent. Alarmiste, *Le Courrier du Canada* écrit que « l'émeute règne en souveraine dans notre Cité, et il n'y a plus de sécurité pour qui que ce soit». Ce journal, il faut le préciser, adopte ce ton affolé pour que réagisse le gouvernement Joly, dont il est un adversaire politique.

Cependant, il est vrai que cette foule menaçante et nombreuse commet des « excès regrettables». Les grévistes envahissent les chantiers navals, les manufactures, les édifices en construction et les « usines du chemin de fer ». Ils maltraitent les ouvriers qui s'opposent à eux, entravent les travaux, commettent des vols et rudoient les patrons qui refusent d'accorder au minimum 1 dollar à leurs travailleurs.

Au début, les grévistes s'enfuient devant la police, mais, après quelques jours, ils lui font face et l'accablent de projectiles. Pendant l'un de ces incidents, 16 policiers débordés battent en retraite et se barricadent dans un moulin, impuissants devant autant d'adversaires. La situation dégénère et l'armée est appelée en renfort.

L'affrontement survient le 12 juin dans le quartier Saint-Roch, où la foule menaçante s'est rassemblée. Le matin, elle fait pleuvoir une grêle de pierres sur une escouade de militaires à cheval venue la disperser. Les grévistes remontent ensuite au parlement de la côte de la Montagne et demeurent insensibles aux nouveaux appels au calme du premier ministre Joly. À 13 heures, ils sont au magasin de Jean-Baptiste Renaud, rue Saint-Paul. Le marchand tente de leur faire entendre raison, mais les meneurs lui répondent qu'ils ont faim et réclament du pain. L'entrepôt de Renaud est aussitôt mis à sac.

Au même moment, deux compagnies de soldats descendent de la citadelle et marchent vers la basse-ville. La rue Saint-Paul est envahie par une foule immense que l'on repousse vers les quais de la rivière Saint-Charles, situés à deux pas de là. Les pillards, escortés par des « individus à figures sinistres », ont roulé jusque-là quantité de barils de farine et d'autres marchandises.

Dans ce désordre, les autorités ordonnent plusieurs fois à la foule de se disperser, sans résultat. Le maire Robert Chambers se résout alors à lire l'acte d'émeute, la dernière sommation avant que les militaires ne passent à l'action.

La ville est à ce moment-là « dans une excitation extraordinaire », rapporte *Le Journal de Québec*. On appréhende un assaut au parlement de la côte de la Montagne : toute la force policière de la ville y est concentrée. Chez le maire Chambers, les émeutiers défoncent la porte, mais le magistrat est absent. Plus inquiétant encore, le soir venu, ils se rassemblent place Jacques-Cartier et envisagent de s'armer pour riposter. Les autorités appellent trois régiments de Montréal en renfort. Ils arriveront le lendemain. Avant leur venue, on arme 150 citoyens qui se portent volontaires pour patrouiller dans les rues.

Le lendemain, le 13 juin, les esprits semblent s'être calmés, et les grévistes sont peu nombreux à se montrer dans les rues. Plusieurs retournent au travail dans les différents chantiers de la ville. Aux « bâtisses provinciales » (c'est-à-dire au nouveau parlement), 80 hommes sont à l'oeuvre, nombre qui double le lendemain. Cinq cents soldats sont stationnés juste à côté et les surveillent.

Tout au long de la grève, les journaux de Québec, toutes allégeances politiques confondues, font preuve d'un parti pris évident pour la loi et l'ordre. Le Courrier du Canada, par exemple, désapprouve l'agitation politique et ouvrière alors que la société a « besoin de repos ». Certes, les patrons doivent rétribuer justement le travail pour préserver l'équilibre de la société, et les ouvriers ne doivent pas vouloir gouverner. La grève démontre justement que « l'un et l'autre ont tort, et les conséquences de cette faute nous conduisent inévitablement à la révolution avec son hideux cortège de massacres, de sang et de ruines».

Quand la police arrête une douzaine de meneurs, le jugement du *Journal de Québec* à leur endroit est sans appel et quelque peu chauvin :

Ceux qui connaissent la population de Québec, d'ordinaire si calme et si paisible, ont été pris par surprise en voyant les désordres qui ont déshonoré cette cité, ces jours derniers. [...] Ceux qui les ont causés ne sont pas des citoyens qu'on a coutume de regarder comme ayant des titres à l'estime du public.

Ce sont, pour la plupart, de ces jeunes gens qu'on est convenu d'appeler *voyous* et *loafers*. On voit cette classe d'individus, bien trop nombreuse, infester nos rues et gêner la circulation. Ils ne sont pas à la recherche d'ouvrage : ce qui leur faut, c'est le trouble et le désordre.

Parmi les meneurs arrêtés, *Le Journal de Québec* stigmatise deux Français et un Belge, « tous trois communistes de Paris », qui ont profité du mécontentement ouvrier pour exciter la « jeunesse fainéante et désordonnée » de la ville. Ces trois étrangers ont dirigé le mouvement de grève à l'aide des « communistes en herbe de Québec » et causé tous ces méfaits.

La population locale serait tellement respectable, toujours selon *Le Journal de Québec*, que « plusieurs pères de famille ont rapporté, aux hangars de M. Renaud, de la farine que leurs fils avaient volée avant-hier. On en a reçu 12 barils et trois sacs. Le prix de plusieurs barils a été aussi remis en argent. Une certaine partie de la farine volée avait été vendue pour obtenir de la boisson».

Après ce grave incident, les travaux reprennent sur le chantier de l'hôtel du Parlement. Les entrepreneurs Cimon et Piton n'ont finalement pas diminué les salaires, maintenant plutôt leur offre faite durant la grève. Quotidiennement, les journaliers reçoivent donc de 70 à 80 cents, et les maçons, de 90 cents à 1 dollar.

La construction progresse rapidement sans autre désordre. En 1880, trois des quatre ailes de l'hôtel du Parlement sont terminées et occupées par les bureaux des ministères, et ce, sans dépassement de coûts. La façade de l'édifice, rappelons-le, sera érigée à partir de 1883 seulement.

Cet autre grand chantier connaîtra aussi son lot de difficultés. Il sera le théâtre de deux attentats à la dynamite et coûtera près de cinq fois plus cher que prévu.

**Frédéric Lemieux**
Historien à l'Assemblée nationale du Québec

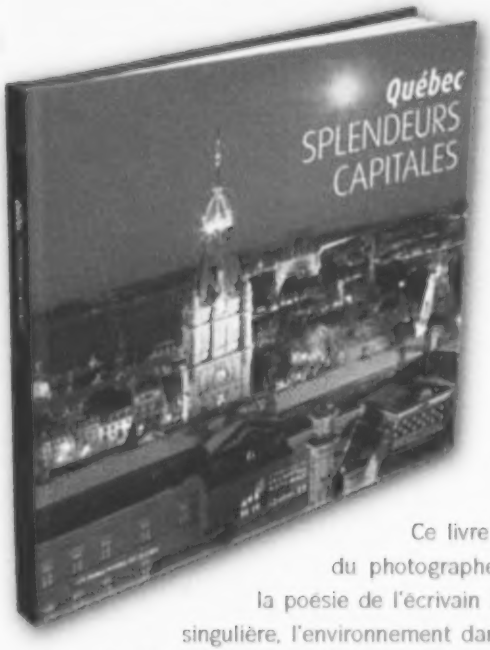


Ce livre se veut un éloge, fait des images du photographe Christian Chevalier et habillé de la poésie de l'écrivain Stanley Péan. Il présente, de façon singulière, l'environnement dans lequel se tisse, depuis 125 ans, l'histoire politique québécoise. Réalisé en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec et les Publications du Québec, il fait partie des activités organisées pour commémorer le 125e anniversaire de l'hôtel du Parlement.

Christian Chevalier amorce sa carrière en 1972 à Québec, comme caméraman. Se consacrera ensuite à la réalisation pour le Canal de l'Assemblée nationale pendant 30 ans avant de devenir le photographe officiel de l'institution. Stanley Péan est né à Port-au-Prince, en Haïti, et a grandi à Jonquière. Écrivain, mélomane, traducteur, scénariste et journaliste, il a été président de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois de 2004 à 2010.

**SALON DES ANCIENS**

**Veuillez prendre note que le Salon des anciens est maintenant situé au local 3.30 de l'hôtel du Parlement.**

**Le numéro pour y téléphoner est le 418 266-1101 poste 70325**

**Tous les numéros du *Bulletin* depuis 2000 sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.assnat.qc.ca/fra/amicale/**

Le *Bulletin* est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
Serge Geoffrion
Marie Tanguay

Responsable de l'édition
Serge Geoffrion

Collaboration
Christian Chevalier
François Cloutier
Laurie Comtois
Isabelle Côté
Rita Dionne-Marsolais
Antoine Drolet
Marise Falardeau
Gisèle Gallichan
André Gaulin
Serge Geoffrion
Stéphanie Giroux
André Harvey
Claude Lachance
Diane Leblanc
Michel Leduc
Frédéric Lemieux
Suzanne Lévesque
Marcel Masse
Richard Merlini
Martin Pichette
Stéfany Ranger
Jocelyn Saint-Pierre
Pierre-Paul Sénéchal
Carole Théberge
Cécile Vermette

Conception et réalisation
Catherine Houle
Marie Tanguay

Révision linguistique
Caroline Saint-Michel

Impression
Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70321
Téléc. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

**Dépôt légal**
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1705-1338